



Le Quinzième Jour

Quadrimestriel de l'ULiège



À LA UNE

L'urgence est dans le pré

YVES-HENRI LELEU **Le capital échappe aux femmes**

L'INVITÉ **Olivier Vandecasteele**

DOSSIER **Les jeunes sous influences**

Se souvenir

LA RÉDACTION

Ce 8 mai, 80 ans après la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, l'université de Liège souhaitait rendre hommage aux membres de la communauté universitaire tombés durant les deux conflits mondiaux du siècle dernier. L'université fut alors dans la tourmente, saccagée et occupée, tandis que des centaines d'étudiants et membres du personnel ont perdu la vie dans les camps de déportés, sur les champs de bataille ou par leurs actes de résistance.

Ils et elles sont 510. Des prénoms et des noms gravés sur les colonnes du mémorial aux victimes universitaires de 1914-1918 et de 1940-1945, qui se trouve dans le péristyle de la salle académique, place du 20-Août – nom qui évoque un massacre de civils liégeois par les troupes allemandes en 1914.

Une cérémonie du souvenir, organisée pour la première fois et à l'initiative de la rectrice Anne-Sophie Nyssen, a honoré ces hommes et ces femmes, au travers d'éléments historiques et d'interventions artistiques portées par des étudiants, des membres du personnel et des alumni de l'ULiège.

80 ans plus tard, dans un monde malmené, saturé de violence et d'incertitude, cet hommage au passé éclaire notre présent. Sortir ces 510 prénoms et noms du marbre, les faire revivre en 2025 au cours d'une commémoration "vivante", les relier à nous, ici et maintenant, aux étudiants d'aujourd'hui, c'est lever les yeux et regarder en face l'un des rôles qu'une université a à jouer : maintenir debout les valeurs humanistes et de résistance face aux dictatures, à l'extrême droite et à l'intolérance.



Sommaire



G. Meuli



J.-L. Wertz

L'ÉDITO

3 Se souvenir

L'OPINION

6 Yves-Henri Leleu,
la transmission genrée
du patrimoine

À LA UNE

10 Médecine vétérinaire
rurale en situation
d'urgence

OMNI SCIENCES

18 En deux mots

22 Iconique Copernic

24 Alternatives bio
aux pesticides

32 Santé et prévention :
les jeunes sous influences

38 Le tourisme wallon
en mutation

44 Frères et sœurs,
des liens à soigner

60 Sorties de presse

ALMA MATER

21 Melchior Wathelet,
alumni en lumière

30 Amphithéâtres Kurth
et Wilmotte

48 Numérique responsable



Groupe Terre



J.-L. Wertz



P. de Stexhe

LE PARCOURS

- 50** Elsa Mescoli, anthropologue des migrations

UNIVERS CITÉ

- 54** Vêtements de seconde main
- 66** Projets des ingénieurs architectes
- 74** Brutalisme au Sart Tilman
- 76** Quelle nouvelle, citoyen·ne ?

L'INVITÉ

- 56** Olivier Vandecasteele, protéger les humanitaires

LE DIALOGUE

- 62** Maud Gonne et Vincent Scheltiens

FUTUR ANTÉRIEUR

- 68** Rétrovision
- 72** Petites mythologies uliégeoises

MICRO SCOPE

- 80** Mobilité à l'ULiège

LE KROLL

- 83** Médecine vétérinaire

A portrait of Yves-Henri Leleu, a middle-aged man with a shaved head, a grey beard, and round glasses. He is wearing a dark blazer over a blue and white checkered shirt. The background is a dimly lit interior with a doorway and a patterned curtain visible on the right.

Yves-Henri Leleu

LA TRANSMISSION GENRÉE DU PATRIMOINE

Le capital : un partage inégal entre hommes et femmes

ENTRETIEN MARIE LIÉGEOIS - PHOTO JEAN-LOUIS WERTZ

Les femmes ont des salaires en moyenne inférieurs aux hommes, c'est une réalité connue. Mais cette inégalité se creuse encore par une transmission genrée du capital, facteur aggravant de pauvreté féminine. Dans la foulée d'une étude française récente, Yves-Henri Leleu, professeur en droit des personnes et des familles et en droit patrimonial des couples, a piloté une recherche auprès de notaires, avocats et magistrats. Les observations, récoltées chez ces interlocuteurs privilégiés des temps forts de la vie conjugale et familiale, viennent combler des données jusqu'ici lacunaires pour la Belgique. Et confortent l'hypothèse du doyen de la faculté de Droit, Science politique et Criminologie : même en présence de règles de droit égalitaires, les inégalités et écarts de capital guettent les femmes, au vu des nombreux biais de genre qui persistent, tant dans le système juridique que dans les familles et la société.

Le Quinzième Jour : *Un mot d'abord sur cette étude, à la croisée du droit et de la sociologie ?*

Yves-Henri Leleu : En 2023, l'université de Liège, en partenariat avec la Vrije Universiteit Brussel (VUB), a été mandatée par la secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité et par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes pour réaliser une étude de terrain dont l'ambition était de vérifier si les différents outils juridiques de transmission du patrimoine ont un effet différencié sur les hommes et les femmes. Et pour comprendre les impacts réels, en termes d'enrichissement ou d'appauvrissement, des différents statuts des couples.

Nous sommes partis du remarquable travail mené par les sociologues Céline Bessière et Sybille Gollac – la lecture de leur ouvrage, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, ne laisse pas indenne. Elles ont pour la première fois dévoilé des biais de genre dans les transmissions d'immeubles et d'entreprises lors des séparations et décès en France. Avec la chercheuse Chloé Harmel, nous avons réalisé une centaine d'entretiens pour tester ici leurs hypothèses. Notre panel : des notaires, avocats, magistrats et professionnels de la finance, hommes et femmes, flamands et francophones. L'objectif était de vérifier si, en Belgique, des pratiques genrées sont également à l'œuvre lors des mariages ou choix de cohabitation, lors des divorces et négociations autour de la séparation, ou dans le règlement amiable des successions. Et c'est le cas.

LQJ : *Comment cette investigation a-t-elle été perçue dans la profession ?*

Y.-H. L. : Nous avons eu quelques réactions de type « *circulez, il n'y a rien à voir !* ». Les personnes ont spontanément le sentiment d'échapper aux biais. Je peux tout à fait le comprendre puisque ces mécanismes sont par définition inconscients et culturels. Questionner ces fondements, cela ébranle. Mais en décodant les réponses, on doit bien admettre que des biais sont présents. Ces entretiens avec les professionnels constituent déjà un pas vers la transformation, car intérioriser que l'on pourrait être "orienté" dans son travail permet d'être plus attentif à l'avenir. J'ajoute qu'une partie des comportements genrés se situe chez les femmes et les hommes, et dans les interactions familiales.

LQJ : *Faisons un focus sur les couples – plutôt hétérosexuels, pour l'angle de cette analyse –, là où se jouent de nombreux enjeux financiers.*

Y.-H. L. : En schématisant, je dirais que les gens sont très majoritairement en couple dans de très "mauvais statuts". Et le pire est que, s'ils sont dans les "bons statuts", des "mauvaises postures" conduisent les femmes à ne pas exiger ni recevoir toute la protection à laquelle elles ont droit.

Désormais, la plupart des couples commencent leur vie conjugale en cohabitation informelle, sous un régime de séparation de biens sans le moindre conseil juridique préalable, sans solidarité sur les revenus, généralement avec un compte commun alimenté à parts égales et sans pension alimentaire en cas de rupture. Derrière ce "50/50", symbole d'égalité, se cache un premier piège puisque le partenaire aux revenus inférieurs – souvent la femme, à cause des inégalités salariales et du schéma tenace de temps partiel féminin pour assumer une part supérieure du travail à la maison et de la charge des enfants – va dépenser autant mais épargnera beaucoup moins, à mesure que son partenaire pourra investir grâce à une capacité d'épargne augmentée.

La première fois que le couple voit un ou une notaire, c'est généralement lors de l'achat d'un immeuble. À cette occasion, certains vont passer en cohabitation légale ou se marier, ce qui garantit une meilleure protection en cas de décès mais pas en cas de séparation, car la cohabitation légale, contrairement à une idée répandue, ne protège pas du tout le conjoint économiquement

plus faible. Notre étude montre qu'avocats, avocates et notaires, qui interviennent dans ces circonstances, agissent également avec des préconçus défavorables aux femmes. Le seul statut vraiment protecteur est le mariage en communauté de biens, sans contrat préalable. Malheureusement, ce régime souffre d'un narratif chez les professionnels qui accentue les obligations de partage, tandis que le discours autour de la séparation de biens est relié à l'idéal d'autonomie qui séduit les couples. Voilà l'exemple d'un biais professionnel et social. Il faudrait au contraire que chaque couple soit informé que seul un mécanisme communautaire permet de compenser le risque lié aux carrières qui évoluent, et que tous les statuts non communautaires donnent la liberté aux partenaires qui détiennent l'épargne de l'investir à titre personnel et de la conserver après rupture.

Quant aux couples de même sexe, des recherches montrent qu'une séparation de biens n'est pas aussi dangereuse pour eux, car l'organisation des dépenses serait différente et, surtout, l'écart salarial moins présent.

LQJ : *Quel paradoxe ! Le mariage en communauté, qui a chuté pour des idéaux de liberté et d'autonomie des femmes, serait le statut le plus sûr pour la ou le partenaire économiquement faible ?*

Y.-H. L. : Tout à fait. Ce constat peut sembler anachronique en 2025 ! Ma posture n'est pas du tout d'encourager ou non le mariage. Le réel enjeu est plutôt de renforcer la protection des deux partenaires quel que soit leur statut, parce qu'il faut prendre acte qu'on ne se marie généralement pas pendant la période de vie où sont lancés les grands projets. Il faut réformer en priorité la cohabitation légale, que j'appelle "illusion", car les gens se sentent protégés mais ne le sont pas sur l'essentiel : le capital constitué par les revenus qui se dégradent si la vie de couple et les enfants freinent les carrières.

LQJ : *Quelques exemples de décisions orientées par des biais genrés, mises en lumière à travers ces entretiens ?*

Y.-H. L. : Les règles de droit sont formellement égalitaires (l'égalité est dans la Constitution) : elles s'appliquent aux hommes comme aux femmes. Mais lors du partage du patrimoine après une séparation, ou dans une succession, l'étude montre que les immeubles et entreprises sont davantage transmis aux hommes. Les avocats, médiateurs et notaires qui accompagnent les négociations ont de façon générale tendance à rechercher qui, des deux,

conservera au mieux ce bien, et cela donne un avantage aux capacités masculines généralement supérieures en termes de revenus ou de compétences entrepreneuriales.

À cela s'ajoutent des phénomènes de "comptabilité inversée" : estimer une maison non pas en valeur objective mais en approchant le montant qui facilitera l'accord. Et donc, statistiquement, les hommes hériteront plus souvent de briques et les femmes d'argent, ce qui n'a pas la même valeur dans le temps. Dans l'imaginaire collectif, le capital immobilier ou d'entreprise est précieux à protéger, générateur de revenus. Ajoutons que l'ADN des juristes est d'aller vers l'accord, le contrat, le respect des engagements, la sécurité juridique. Or notre étude montre au contraire qu'un bon procès vaut mieux qu'un mauvais accord, pour éviter que des rapports de force ne se déploient ou ne soient pas détectés par les professionnels. Je répète qu'il s'agit de constats statistiques. Heureusement, de nombreux acteurs nous disent parer à ces risques et encourager la reprise du capital par les femmes pour éviter leur précarisation.

Autre exemple : les pensions alimentaires entre ex-époux. La protection alimentaire est une affaire genrée, historiquement conçue au profit des femmes. Or elle est mise en œuvre de façon si complexe et coûteuse qu'elle ne parvient pas toujours aux femmes. Femmes qui, il faut aussi le dire, renoncent trop rapidement à leurs droits pour la paix de la famille. C'est une "renonciation genrée", objectivement incompréhensible, mais réelle. Les avocats regrettent que des femmes renoncent à des droits importants pour une tranquillité immédiate, sans mesurer les conséquences à long terme. Et du côté de la magistrature, on rencontre des attitudes aggravantes : percevoir ces femmes fragilisées comme partiellement responsables de leur situation et chargées de s'en sortir seules. Une notaire nous a dit que « *l'homme, quand il a droit, demande* ».

Regardez aussi, en cas de décès, la notion d'usufruit (pouvoir utiliser et louer un bien sans en être propriétaire) : est-ce encore adapté ? Que fera une veuve – ce sont statistiquement les épouses qui survivent aux maris – quand la maison se dégrade et quand les enfants voient "leur héritage" perdre de sa valeur ? Certaines vont renoncer à leurs droits pour préserver l'harmonie.

LQJ : *Votre étude se clôture sur des recommandations à l'attention des praticiens et du législateur. Pourriez-vous citer quelques pistes concrètes à ce propos ?*

Y.-H. L. : Après le travail juridique et de terrain, nous avons fait émerger 21 recommandations qui portent sur les règles de droit civil et sur les pratiques judiciaires et notariales. Plusieurs statuts de couple gagneraient à être transformés. Quelques exemples : renforcer la cohabitation légale, donner une base d'évaluation du travail au foyer et de la collaboration professionnelle gratuite, pouvoir résilier unilatéralement son contrat de mariage pour revenir à la communauté, instaurer une provision sur les pensions alimentaires car la durée de la procédure pénalise celles qui en ont besoin.

LQJ : *Vous plaidez pour un rôle renforcé de l'État dans la protection juridique des couples. N'est-ce pas contradictoire avec l'idéal d'autonomie ?*

Y.-H. L. : Je suis interpellé par le fait que beaucoup de domaines du droit économique – crédit, emploi, bail – protègent le consommateur en tant que partie vulnérable, avec des informations renforcées, des droits de rétractation, donc une interférence très forte dans l'autonomie des deux parties. Pourquoi rien de comparable à propos des lourds engagements liés à la vie en couple ? Nous avons des partenaires contractuels inégaux ou pouvant le devenir, et ceux-ci ne voient pas tous un notaire, loin de là. Je plaide donc pour que l'État protège les deux partenaires, quitte à imposer une solidarité économique quand il est impossible de garantir une volonté réellement libre et informée. Mais c'est un sujet très délicat. Le non-interventionnisme de l'État peut même se revendiquer d'un certain féminisme : « *Il est infantilisant de dépendre d'un homme en 2025.* » Je ne partage pas cette position : il est urgent de trouver un équilibre entre autonomie et protection. Il en va du partage équitable du capital au sein du couple ou de la famille.

LQJ : *Cette transmission genrée du capital repose aussi sur de la méconnaissance dans la population. Comment sensibiliser à cela ?*

Y.-H. L. : En droit, on nous enseigne que les partenaires d'un contrat sont censés choisir en connaissance de cause. Mais c'est loin d'être le cas en pratique, surtout en famille, de surcroît pour la cohabitation légale. Il y a des failles dans l'éducation à l'argent, des réticences à en parler en couple. Signer un contrat de mariage deux semaines avant de se marier : j'ai un problème conceptuel avec cela. Or il y a un réel intérêt économique à structurer son couple par un contrat.

Ce sujet me passionne, même si la parole est parfois difficile à porter. Certaines personnes n'aiment pas le discours sur les biais. Et les femmes sont en partie responsables de certaines attitudes pour des raisons qui échappent au droit. Mais produire des témoignages, dévoiler des données objectives, cela peut provoquer des effets immédiats chez les gens comme chez les professionnels. Je crois fort au croisement des disciplines et à une diffusion adaptée des recherches pour améliorer leur potentiel transformatif. C'est d'ailleurs un des objectifs du Laboratoire des transitions lancé par l'université de Liège. Outre des conférences grand public ou spécialisées, des recherches comme la nôtre peuvent être véhiculées autrement. Une simple conversation sur l'égalité et les pratiques genrées provoque des émotions, des interpellations. Tout cela est, pour moi juriste, assez nouveau. Mais je crois que c'est scientifiquement porteur. Les couples et les professionnels ont été les sujets de notre recherche ; ils deviennent en même temps acteurs de la gestion du problème. Plus largement, et cela me rend optimiste pour la suite, l'éducation à l'économie progresse, tant auprès des filles que des garçons. C'est donc autant dans les familles que dans les bureaux des professionnels du droit que tout pourra se jouer.

• Étude complète : <https://igvm-iefh.belgium.be/fr/documentation/la-transmission-genree-du-capital-familial>

POUR ALLER PLUS LOIN

- Céline Bessière et Sybille Gollac, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte, Paris, 2020
- Céline Bessière, Sybille Gollac et Jeanne Puchol, *Le genre du capital. Enquête sur les inégalités dans les familles*, BD, La Découverte-Delcourt, Paris, 2023
- Titiou Lecoq, *Le couple et l'argent. Pourquoi les hommes sont plus riches que les femmes*, L'Iconoclaste, Paris, 2022
- Titiou Lecoq, *Rends l'argent*, podcast produit et réalisé par Slate.fr, 2023

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE RURALE EN DÉCLIN

Hôpital de campagne

Soigner les ruminants attire trop peu de jeunes vétérinaires. La médecine rurale est pourtant essentielle à l'élevage. Suite à la carence en praticiens, la situation en province de Luxembourg est critique. Face à l'urgence, des solutions académiques se mettent en place.

DOSSIER LAETITIA THEUNIS – PHOTOS GEOFFREY MEULI



Sans l'intervention rapide d'un vétérinaire pour pratiquer une césarienne, une vache blanc-bleu belge gestante est en danger de mort. Or, des vétérinaires ruraux, il y en a de moins en moins. En province de Luxembourg et dans le Hainaut, les seuils d'alerte sont franchis : les taux de remplacement y sont respectivement de 50 et 52 %. Autrement dit, pour deux vétérinaires ruraux qui prennent leur retraite, un seul débute le métier. Et le problème va aller en

s'aggravant dans les prochaines années. D'une part, selon l'observatoire des vétérinaires OBSVET, près de 50 % des vétérinaires ruraux enregistrés en Wallonie ont plus de 60 ans, et 10 % des vétérinaires de 40 à 60 ans quittent la profession prématurément. D'autre part, à peine une petite vingtaine des jeunes diplômés et diplômées de l'année exercent comme vétérinaires ruraux, ce qui est bien trop peu pour combler les besoins. Et encore faut-il qu'ils acceptent de professer dans ces zones en

pénurie criante de vétérinaires pour grands ruminants. Et qu'ils tiennent le coup sur le long terme. En effet, selon l'OBSVET, au cours de leurs cinq premières années d'activité, 50 % des jeunes se désinscrivent de l'Ordre des médecins vétérinaires et quittent la profession. Une véritable hémorragie.

Des éleveurs ont déjà averti que sans vétérinaires pour veiller à la bonne santé de leurs animaux, réaliser les interventions chirurgicales urgentes et effectuer les contrôles sanitaires officiels et obligatoires, ils seraient contraints d'arrêter leur activité. « *Le vétérinaire rural joue un rôle essentiel dans la société. Le jour où il n'y en aura plus, ce sera la catastrophe : il n'y aura plus d'éleveurs et donc plus de viande ni de lait produits localement* », alerte Hugues Guyot, professeur en santé des ruminants en faculté de Médecine vétérinaire à l'université de Liège.

SÉCURITÉ SANITAIRE ET CHÂÎNE ALIMENTAIRE

Le rôle sociétal du vétérinaire recouvre différents aspects fondamentaux. Avant de professer comme praticien, le jeune vétérinaire diplômé doit s'inscrire à l'Ordre des médecins vétérinaires et également prêter serment devant un représentant du ministère de l'Agriculture afin d'obtenir l'agrément nécessaire pour réaliser des missions officielles. Pour les petits animaux, il s'agit essentiellement de l'établissement de certificats de vaccination contre la rage. Pour les grands animaux, ces missions sont bien plus nombreuses et variées. C'est que le vétérinaire rural joue un rôle sanitaire primordial via la prévention et la surveillance des épizooties (épidémies frappant une ou plusieurs espèces animales) ainsi que la lutte contre les maladies infectieuses réglementées.

« *Il existe de nombreuses maladies réglementées chez les animaux de rente, dont les maladies de la langue bleue et l'hémorragique épizootique qui défraient l'actualité. Certaines sont spécifiques aux bovins, d'autres constituent des zoonoses [ndlr : maladies dont les agents infectieux se transmettent naturellement des animaux à l'humain]. Parmi elles, on trouve des salmonelloses, la fièvre Q, la paratuberculose, la tuberculose, la brucellose... Le vétérinaire surveille ces maladies et leur évolution, et intervient rapidement pour freiner ou stopper la propagation d'épizooties* », explique Hugues Guyot.

Le vétérinaire rural est également responsable de s'assurer que la viande qui se retrouve dans l'assiette est propre à la consommation. Au quotidien, il enregistre les médicaments administrés à chaque animal et fixe

une période d'attente avant de l'envoyer à l'abattoir, afin d'éviter la présence de résidus pharmaceutiques dans la viande. Juste avant la mise à mort, il vérifie une dernière fois que l'animal est en bonne santé. Il occupe également une place cruciale en matière de bien-être animal, un domaine auquel la jeune génération est particulièrement sensible. Il est chargé de garantir ce bien-être animal dans les fermes ainsi que de promouvoir, auprès des éleveurs, les nouvelles idées qui y sont associées.

Qu'est-ce qui explique la désaffection des jeunes pour cette profession indispensable ? Car les chiffres sont là : la proportion de jeunes vétérinaires axés animaux de rente est passée de 28 à 12 % en 25 ans. Soit un déclin de 57 % ! « *La méconnaissance du monde rural y est certainement pour beaucoup. La population est de plus en plus urbaine, peu au fait de la ruralité et de la production des animaux* », estime Hugues Guyot. « *Cette situation n'est pas spécifique à la Wallonie mais est observée également dans le nord du pays et même partout en Europe* », précise Tatiana Art, doyenne de la faculté de Médecine vétérinaire.

Pour favoriser un contact précoce avec le monde agricole, l'ULiège prévoit d'instaurer deux stages d'immersion professionnelle en bac dès la rentrée prochaine. « *Les étudiants seront amenés, non pas à soigner des animaux, mais à suivre deux vétérinaires, chacun pendant une semaine, pour démystifier la profession et le fonctionnement des fermes. Au moins un des deux stages devra se dérouler en médecine rurale, ce qui permettra de sensibiliser les jeunes à l'importance de soutenir notre agriculture et le monde rural* », poursuit Tatiana Art.

« *Je vais faire tout mon possible pour que les universités de Louvain, Namur et Bruxelles organisent ces stages immersifs d'une manière similaire* », ajoute-t-elle. En effet, en Belgique francophone, si seule l'ULiège (unique Institution à organiser les trois années de master) diplôme des médecins vétérinaires, les trois années de baccalauréat peuvent se suivre indistinctement dans les universités de Liège, Namur, Louvain ou Bruxelles. Afin de faciliter la rencontre entre étudiants liégeois et maîtres de stage, une plateforme d'échanges dédiée devrait être opérationnelle en septembre 2025.

L'AVENIR, C'EST LA MÉDECINE DE TROUPEAU

Fermez les yeux et représentez-vous un vétérinaire rural en exercice. Il y a beaucoup de chance que vous l'imaginiez focalisé sur une urgence : un vêlage, des soins aux veaux qui toussent ou souffrent de diarrhée. Et



pourtant, depuis une vingtaine d'années, un autre type de médecine, essentiellement préventive, se développe. Il s'agit de la médecine de troupeau, axée non plus sur des problèmes de santé individuelle, mais du groupe. Et utilisant de nouveaux outils, notamment technologiques.

« On fait la chasse aux maladies subcliniques, que l'éleveur ne voit pas mais qui engendrent des pertes de production. Le vétérinaire mène une enquête afin de déterminer pourquoi telle ferme est moins rentable, pourquoi les vaches produisent en moyenne moins de litres de lait par rapport à ce qui est prévu par leur ration. Est-ce l'alimentation, l'apport en vitamines ou en nutriments essentiels ? Une maladie métabolique ? Y a-t-il des germes infectieux ? Devrait-on les vacciner pour telle maladie ? Est-ce un problème d'environnement ? De management de la ferme et de stress chez les animaux ? », énumère Hugues Guyot, titulaire du cours de médecine de troupeau à l'ULiège.

Afin de découvrir les raisons de ce manque de rentabilité, le vétérinaire possède une armada d'outils. Il peut faire des prises de sang, utiliser son stéthoscope ou des tests diagnostiques, mais aussi des outils informatiques pour

évaluer les performances du troupeau. De quoi redonner de l'attrait à une pratique rurale que certains étudiants préjugent "pas assez dans l'air du temps numérique".

LABORATOIRE SUR ROUES

Dans le cadre de son cours de médecine de troupeau, Hugues Guyot enseigne aux étudiants et étudiantes tous les examens complémentaires qu'il est possible de réaliser en ferme, "au chevet du patient", avec un résultat immédiat. Pour ce faire, il a créé en 2010 la clinique ambulatoire, qui se déplace dans les exploitations agricoles. À bord de ce van aménagé se trouve tout le matériel diagnostique nécessaire arrangé en un petit laboratoire fonctionnel tenant sur les deux flancs internes de la carlingue.

Prenons un cas d'école. Quand une vache ne digère pas bien, ne produit pas assez de lait, il faut regarder si sa ration est adaptée et si son rumen – le premier des quatre estomacs du système digestif des ruminants – fonctionne bien. À l'aide d'une sonde placée dans la bouche de la vache, les étudiants prélèvent du jus de son estomac. Pour le garder à la température corporelle de l'animal, l'échantillon est placé dans une petite étuve alimentée

par 220 volts grâce à une batterie supplémentaire. Le microscope embarqué révèle alors la faune et la flore de l'échantillon. Son potentiel rédox est évalué avec un test au bleu de méthylène, son pH, lui, est mesuré avec un pH-mètre électronique. Les résultats sont ensuite comparés aux données de référence compilées dans le "carnet clinique de médecine de troupeau".

Cet ouvrage de terrain dense et exhaustif, mais imprimé dans un format pratique qui permet de l'emporter partout, reprend les innombrables tests qu'il est possible de réaliser en ferme. Ce précieux pense-bête rédigé par Hugues Guyot et son équipe est offert à chaque étudiant de dernière année ayant opté pour la filière "grands animaux". De quoi leur démontrer qu'en médecine vétérinaire rurale, la trousse à outils à disposition est bien remplie. Et les rassurer sur le fait qu'elle rentre dans le coffre d'une voiture intelligemment aménagée...

Une seconde camionnette-laboratoire sera utilisée dès la prochaine rentrée dans le cadre du projet EVE (étudiant-vétérinaire-éleveur). Fruit d'une collaboration entre la province de Luxembourg et l'ULiège, cette clinique ambulatoire sera dédiée à enseigner la médecine de troupeau chez des éleveurs en Ardenne. Là où, avec quatre praticiens pour 10 000 bovins, la pénurie de vétérinaires ruraux est la plus criante. Elle servira aussi à mettre en contact les étudiants de dernière année de master et des vétérinaires ruraux du cru, potentiels maîtres de stage.

L'an dernier, à peine six stages externes (durant lequel les étudiants soignent les animaux sous l'œil de leur superviseur) se sont déroulés en Ardenne luxembourgeoise. Afin d'en augmenter le nombre, l'Association des vétérinaires de la province de Luxembourg propose, pour la rentrée 2025, une bourse de 1000 euros à destination tant des praticiens ruraux-maîtres de stage que des étudiants de dernière année. En espérant qu'une fois diplômé, l'ancien étudiant professe comme vétérinaire rural dans la province du Luxembourg.

UN MÉTIER HARASSANT

Les chiffres le montrent : quand bien même de jeunes diplômés se dirigeraient vers la médecine rurale, il ne faudra pas attendre cinq ans pour que la moitié abandonne. C'est que le métier peut se révéler harassant. Particulièrement au sud du sillon Sambre-et-Meuse, bassin des blancs-bleus belges, où de février à mai, les vaches viandeuses mettent bas principalement par césarienne.

C'est dans le froid des étables, souvent la nuit, que le vétérinaire incise le flanc au bistouri, extrait le veau de l'utérus maternel et recoud la parturiente. Ces gestes précis, il les réitère jusqu'à une dizaine de fois par jour. À cela s'ajoutent les heures passées en solitaire dans la voiture en se rendant de ferme en ferme.

Par ailleurs, les éleveurs constituent une clientèle particulière, très exigeante. « *Pour un éleveur, ses animaux, c'est son gagne-pain. Il a tout intérêt à ce que le vétérinaire soit efficace, sinon il risque des pertes financières. En tant que jeune vétérinaire, il faut s'imposer et ce n'est pas toujours facile. La mentalité des éleveurs gagnerait à continuer à évoluer vers plus de tolérance, y compris à l'égard des femmes vétérinaires que certains rechignent à accueillir. Malgré des compétences égales à celles de leurs collègues masculins, elles doivent souvent fournir plus d'efforts pour prouver leur expertise* », observe Hugues Guyot.

Le statut d'indépendant, c'est une autre pierre d'achoppement pour un ou une vétérinaire en début de carrière. « *Acquérir de l'expérience sur le terrain et en même temps sauter, sans connaissances préalables, dans l'univers de l'entrepreneuriat, c'est de trop* », confie une étudiante. L'enseignement de la gestion d'entreprise, de la comptabilité, de la communication avec le client, du leadership est, en effet, absent du cursus vétérinaire. Mais dès la prochaine rentrée, cela devrait changer avec un programme soutenu financièrement par la province de Luxembourg, structuré sur le format d'un club d'entrepreneurs. De son côté, la faculté de Médecine vétérinaire a créé conjointement avec HEC Liège un certificat universitaire de gestion en pratique vétérinaire ouvert aux jeunes diplômés et étudiants en master. Objectif : développer des compétences stratégiques en gestion administrative, comptabilité, marketing et même en intelligence émotionnelle, afin de faciliter l'insertion professionnelle.

Comme plusieurs de ses camarades, cette étudiante préférerait faire ses dents comme salariée et puis, pourquoi pas, évoluer comme indépendante. Or, en Wallonie, les possibilités de salariat sont rares. L'OBSVET révèle que seulement 20 % des jeunes vétérinaires sont salariés, contre 80 % en France, avec en sus un salaire plus élevé. Voilà qui fait du pays voisin une destination attrayante et explique en partie la fuite : sur les quelque 280 diplômés annuels, environ une centaine, dont plus de la moitié de Belges, partent directement professer en France.

Avec la clinique ambulatoire, van aménagé où se trouvent le matériel diagnostique et un petit laboratoire, les étudiants se déplacent dans les exploitations agricoles.





L'UNION FAIT LA FORCE

En quelques années, l'esprit qui entourait la profession de vétérinaire rural a radicalement changé. Pour de nombreux jeunes, il n'est plus question de dédier toute leur vie au travail. Ils souhaitent être correctement rémunérés, éviter un stress excessif, bénéficier de congés, de temps libre, ainsi que d'une vie sociale et familiale. Nombreux veulent travailler à temps partiel.

Travailler en association [lire page 17] représente une solution pour allier vies privée et professionnelle. Il s'agit de mutualiser la charge administrative (qui a explosé ces dernières années : elle prenait déjà de 25 à 35 % du temps du vétérinaire en 2010 et depuis, elle a augmenté de 1 % par an !) et de se partager les gardes. C'est-à-dire de se concentrer sur son métier tout en allégeant sa pénibilité. « *La loi permet la création d'une personne morale vétérinaire : cette association entre vétérinaires ruraux est responsable de toutes les relations contractuelles avec les éleveurs* », explique Leonard Theron de l'OBSVET. En Belgique francophone, on dénombre une trentaine d'associations en médecine rurale, chacune comptant en moyenne trois à quatre vétérinaires. « *Cela concerne une centaine de praticiens ruraux sur les 500 qui exercent sur*

le terrain. Leurs revenus sont raisonnables et, à plus de 80 %, ils sont sous statut d'indépendant », poursuit-il.

Pour Lisa et Mathieu, étudiants en fin de cursus en option grands animaux et bien conscients des difficultés et exigences du métier, il ne fait nul doute que leur avenir sera collaboratif. « *Je me vois mal travailler seul comme indépendant. La charge du travail lié aux césariennes est énorme, la pénibilité est élevée. C'est mieux de travailler à plusieurs pour se répartir les nuits et les week-ends* », explique Mathieu. « *Et avoir quand même une certaine qualité de vie, même durant la période intense de vêlage* », conclut Lisa, qui se destine à professer en province de Luxembourg.





TRAVAIL EN ÉQUIPE : TÉMOIGNAGE

Le docteur Martin Neuville (alumni ULiège, 2016) travaille en tant que vétérinaire rural au sein d'une association située à Houffalize, en province de Luxembourg, dans le bassin de l'élevage de la race blanc-bleu belge : « *La personne morale vétérinaire est la représentante de notre association. Notre équipe est composée de quatre associés à temps plein, deux associés à tiers temps et deux vétérinaires en collaboration. Tout le monde travaille sous statut d'indépendant. Les associés ont un compte commun et se partagent les bénéfices à la fin du mois.* »

Et de détailler : « *Nous alternons entre six postes de garde. La garde débute à 8h du matin et se poursuit pendant 24 heures. Les premier et deuxième de garde ont la responsabilité de décrocher le téléphone et de gérer les urgences. Le premier de garde risque d'être sollicité durant la nuit mais, le lendemain, il bénéficie d'un jour de congé. Quant aux troisième et quatrième dans l'horaire, ils s'occupent des rendez-vous planifiables : suivi de*

troupeau, prise de sang, taille des onglons, opération de chirurgie de veaux au cabinet... Le cinquième ne travaille que le soir s'il y a un surplus, et le sixième est en congé. C'est ainsi que l'on fonctionne. »

Ce métier est saisonnier. La période de forte activité, avec une cinquantaine de césariennes sur des blancs-bleus belges par vétérinaire chaque semaine, s'étend de février à avril : les vétérinaires de l'association n'ont alors congé qu'un week-end sur trois. « *Le reste de l'année, c'est un week-end sur deux. Et on travaille généralement un jour sur deux : les trois ou quatre premiers de garde sont en activité tandis que les autres sont en repos. Et on a sept semaines de vacances entre juillet et octobre.* »

La création de l'association a permis aux vétérinaires de faire construire un bâtiment avec une salle d'opération chirurgicale dédiée aux veaux. Ils ont également recruté trois secrétaires qui s'occupent des tâches administratives et de l'encodage, tout en assurant le suivi des clients et en

répondant à leurs questions courantes par téléphone. Cela permet aux vétérinaires de se concentrer pleinement sur leur métier.

Un stagiaire rejoindra bientôt l'équipe. « *C'est une vitrine pour notre métier et notre structure. La présence d'un stagiaire permet de partager le boulot, ce qui est appréciable durant la haute saison. De plus, cela réduit la solitude pendant les longues heures passées en voiture : vu le petit nombre de vétérinaires ruraux en province de Luxembourg, nous sommes en effet actifs dans un rayon de 50 km. Souvent, le stagiaire trouve son expérience enrichissante et a ensuite envie de travailler avec nous.* »

Ce qui amène Martin Neuville à conclure : « *L'époque où un vétérinaire rural s'installait seul à la sortie de l'Université, enchaînait les césariennes et n'avait du temps ni pour sa famille ni pour diversifier son boulot est révolue. Il n'est plus en accord avec la société actuelle. Notre structure révèle qu'une autre façon de faire de la médecine rurale est possible, bien plus agréable à vivre.* »

En 2 mots

Channel network conference

L'ULiège accueille, du 19 au 21 mai, la conférence de l'International Biometric Society (IBS), qui rassemble des statisticiens, mathématiciens et *data scientists* pour échanger sur les dernières **méthodologies d'analyse des données dans le domaine des biosciences**, couvrant des secteurs comme l'agriculture, les sciences biomédicales, ou encore l'environnement.

☛ <https://cnc25.sciencesconf.org>

Verviers en musique

Les Amis de l'ULiège et la ville de Verviers proposent un **cycle de leçons autour du thème "Verviers, pôle musical de renommée internationale"** :

- 26 mai : "Les instruments de musique aux musées de Verviers", suivi d'une visite des musées, par Caroline Henry, conservatrice des musées de Verviers
- 2 juin : "Les orgues à Verviers", suivi d'une visite de l'orgue de l'église Saint-Remacle et de l'église Saint-Antoine, par Éric Mairlot, organiste de Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles

De 14 à 16h, au musée des Beaux-Arts et de la céramique, rue Renier 17, 4800 Verviers.

☛ inscriptions : tél. 087.39.30.60
www.ccverviers.be



S. Dorbolo

Droplets

La 6^e édition des *Droplets conferences* se tiendra à l'ULiège du 1^{er} au 3 juillet prochain. L'objectif des scientifiques réunis pour ce colloque est de se concentrer sur l'ensemble des **aspects des gouttelettes de toute nature, des fluides purs aux fluides complexes**.

Les conférences seront consacrées aux expériences, à la modélisation et aux approches théoriques. Cet événement est mis sur pied par Tristan Gilet, chargé de cours au département d'aérospatiale et mécanique (microfluidique), et Stéphane Dorbolo, maître de recherche FNRS au département de physique, en collaboration avec l'ULB.

☛ <https://droplets2025.org>

Arpentage

L'unité de recherche Cité, consacrée aux **enjeux de gouvernance, justice et société**, organise un séminaire d'arpentage en théorie politique.

L'arpentage est une technique de lecture collective et ludique, issue du monde associatif, qui consiste à déchirer un livre en plusieurs parties. Les lectures individuelles sont suivies d'un moment de restitution et de discussion collective autour du passage lu par chacun et chacune.

- 20 mai : Vinciane Pirenne-Delforge, *Le polythéisme grec à l'épreuve d'Hérodote*
 - 19 juin : David Graeber et David Wengrow, *Au commencement était... Une nouvelle histoire de l'humanité*
- De 13h30 à 16h30, Campus du Sart Tilman, Faculty du B31, 3^e étage.

☛ www.cite.uliege.be

Ateliers nature pour enfants

Rendez-vous aux enfants de 5 à 12 ans pour des mercredis après-midi de **découverte de la nature**, sous la conduite de monitrices et moniteurs expérimentés, à la **ferme pédagogique du Sart Tilman**. Avec bottes et sac à dos, pour partir en exploration !

- 28 mai : la forêt
- 11 juin : la ferme
- 25 juin : barbecue et chasse au trésor
- juillet/août : stages à la ferme pédagogique (soins aux animaux, balades à dos de poney, bricolages, cuisine, jeux en forêt...)

Accueil à l'Observatoire du monde des plantes.

☛ inscriptions : www.ferme.uliege.be

Jogging solidaire ELA

Rendez-vous au Liege Science Park pour le 19^e jogging entreprises-ULiège, **le vendredi 6 juin de 11h30 à 14h30**. **Défi sportif** (marche ou course à pied), ambiance conviviale, animations tout au long du parcours par des entreprises et centres de recherche du parc, petite restauration. Les bénéfices sont versés à l'association ELA qui se mobilise pour vaincre les leucodystrophies, maladies génétiques rares.

☛ inscriptions (jusqu'au 23 mai) : <https://app.liegesciencepark.net/jogging>

Circular economy research forum

Le projet CIRKLA (*Center for circular economy of materials and metals*) a pour ambition, dans les régions historiques du bassin minier et sidérurgique du centre de l'Europe, de développer des projets de **formation, recherche et innovation dans le secteur de l'économie circulaire**. Dans ce cadre, l'ULiège accueille le *Circular economy research forum* ces 19 et 20 mai. Les chercheurs et chercheuses de l'université de la grande région (UniGR) sont invités à participer à des rencontres faisant appel à l'intelligence collective autour de l'économie circulaire et de la gestion efficace des matériaux critiques et déchets technologiques.

☛ www.fsa.uliege.be/circular-economy-research

Exposition Vivants

À travers un parcours mêlant art et sciences, **douze artistes offrent un regard sensible sur le vivant**. Une exposition immersive qui explore la richesse et la fragilité de la biodiversité. Avec l'apport scientifique de l'association LacYme, laboratoire citoyen de mobilisation autour de l'écologie. Jusqu'au 29 juin à l'Observatoire du monde des plantes, au Sart Tilman. Récital botanique de Maxime Knepfler le 7 juin.

☛ www.omp.uliege.be

Futur·es étudiant·es

Une dernière occasion avant l'été de s'informer sur les études et la vie étudiante. Des représentants de toutes les facultés de l'ULiège, des services d'accompagnement et des étudiants seront présents pour répondre aux questions. Une visite guidée en bus du domaine du Sart Tilman est également proposée.

Le samedi 28 juin de 10 à 13h aux amphithéâtres de l'Europe, campus du Sart Tilman.

☛ www.news.uliege.be/matinee-info

Prix Collignon

Dans le but de promouvoir l'expression picturale contemporaine, le Lions Club Liège Val Mosan organise un **concours de peinture destiné à encourager un ou une jeune artiste** (- de 40 ans), en collaboration avec le Centre wallon d'Art contemporain La Châtaigneraie et le Musée d'art contemporain en plein air du Sart Tilman. À la clé : un prix de 3000 euros et une participation à l'exposition qui se tiendra à La Châtaigneraie cet été.

☛ inscriptions (jusqu'au 13 juin) : www.museepla.uliege.be/prix-collignon-2025

Ressources minières

Le podcast de vulgarisation scientifique *Réflexions* a consacré un épisode à la question de la disponibilité de l'avenir des ressources minières en Belgique, en Europe et dans le monde. Essentielles à notre quotidien et à la transition énergétique, ces ressources posent des questions stratégiques, écologiques et économiques majeures. Un échange entre **Éric Pirard**, ingénieur géologue, professeur et directeur du laboratoire de recherches GEMME de l'ULiège, **Marina Cabidoche**, ingénieure géologue spécialisée dans les ressources minérales, responsable scientifique de l'*EuroGeoSurveys*, et **Philippe Giaro**, géologue spécialisé dans l'exploration minière, l'ingénierie et le développement d'entreprises, chercheur au GEMME.

☛ www.podcasts.uliege.be/reflexions-ep10

M. Houet



Synergies et innovation

Le forum de rencontres-conférences LIEGE Creative, en collaboration avec le réseau des alumni de l'ULiège, termine sa saison par **une soirée dédiée aux collaborations hybrides et intersectorielles, entre l'université et le monde socio-économique**, intitulée "Les synergies comme vecteurs d'innovation". En présence d'intervenants du secteur académique, de l'industrie et de la création artistique. Le 26 juin de 18 à 20h au Val Benoît.

☛ inscriptions : www.liegecreative.be

Nuit ardente des musées

Une **quinzaine de musées de la Cité ardente proposent au public des activités inédites** : visites à la lampe de poche, spectacles, contes, concerts, expériences, animations scientifiques... Un programme destiné à tous, petits et grands, le samedi 17 mai de 10 à 22h. Avec, en clôture, une after party au pied de la fresque Simenon ! Inspiré de la Nuit européenne des musées et mis sur pied par le **Pôle muséal et culturel de l'ULiège**, cet événement entend montrer les collections sous un jour nouveau et ouvrir grand les portes des musées. Ticket unique donnant accès à l'ensemble des activités.

👉 www.nuitardente.be



NAM – Mikail Kocak

K. Das



Mois des océans

Dans le cadre de l'année internationale de la mer et de la journée mondiale des océans, l'Aquarium-Muséum et l'ULiège s'associent pour sensibiliser le public à la beauté fragile et aux enjeux essentiels liés aux océans. Du 23 mai au 30 juin, un programme diversifié propose d'informer et mobiliser le grand public, en ce compris les enfants.

L'événement phare aura lieu le samedi 24 mai, de 10 à 18h, à l'Institut de zoologie. Cette journée sera consacrée à la découverte et la préservation des océans avec des ateliers interactifs animés par des scientifiques de l'ULiège, des démonstrations, des expériences participatives et des jeux éducatifs pour sensibiliser le public à la biodiversité marine et aux impacts des activités humaines telles que la pêche intensive, la pollution plastique et le réchauffement climatique.

Plus largement, pendant ce "mois des océans", différentes activités permettront au public d'approfondir ses connaissances et de mieux comprendre les défis majeurs auxquels font face les grandes étendues d'eaux de la planète. Au programme : un café des sciences, des visites exclusives des coulisses de l'Aquarium-Museum, des conférences sur la protection des océans, ainsi que des expositions interactives et des projections de films documentaires.

👉 www.oceanday.uliege.be



B. Bouckaert

MELCHIOR WATHELET

Alumni en lumière

Dans le sillage de la poétesse nationale Lisette Lombé et de la biologiste Christine Jacob-Wagner, l'université de Liège poursuit sa mise en lumière d'alumni au parcours hors du commun en invitant Melchior Wathelet (père), qui sera célébré par l'Institution le 10 juin prochain. Diplômé en droit et en science économique à l'ULiège, titulaire d'un master en droit de Harvard, il a mené une carrière professionnelle dense, conjuguant la politique, la magistrature et l'enseignement. Après avoir occupé des fonctions politiques influentes – député, ministre, vice-premier ministre, ministre d'État –, Melchior Wathelet quitte la politique belge en 1995 pour devenir juge à la Cour de justice de l'Union européenne, puis avocat général et enfin premier avocat général de cette institution. En parallèle, il commence à enseigner le droit européen à l'ULiège, mettant au service de cette transmission sa connaissance fine des institutions européennes.

Jonathan Wildemeersch, qui a été son collaborateur pendant une quinzaine d'années – tant à la Cour de justice européenne qu'au département de droit à l'ULiège, où il a repris la charge des cours de droit institutionnel européen et de contentieux européen – se réjouit de ce coup de projecteur : « *Melchior Wathelet, qui était un acteur central de la thématique qu'il enseignait, rendait vivante la matière pourtant abrupte que constitue le droit institutionnel et procédural européen.* » Il souligne « *ses qualités d'excellent orateur, son intelligence intuitive et son idée précise de solutions juridiques à apporter face à un problème* ». « *Profondément convaincu par le projet européen, investi dans tout ce qu'il fait, passionné et passionnant, il m'a véritablement donné le goût du droit européen et de la transmission* », témoigne encore Jonathan Wildemeersch, qui rapporte que, selon Melchior

Wathelet lui-même, le rôle d'enseignant a été « *le plus beau métier* ». Paradoxe : le droit européen véhicule un côté "distant", alors qu'il concernerait environ 70 % des législations nationales, touchant à toutes les sphères économiques et sociales de la vie. D'où l'importance d'y intéresser le public ainsi que les étudiants et étudiantes !

Du côté de HEC Liège, Melchior Wathelet préside le réseau Alumni depuis 2005, date de la fusion entre l'ancien département d'économie et administration des affaires (EAA) et les Hautes Études commerciales (HEC). Ce réseau HEC Liège Alumni permet aux 19 000 diplômés et diplômées de tisser de nombreux liens et partages d'expériences.

Melchior Wathelet est également président, depuis sa création voici 20 ans, de l'Embarcadère du savoir, réseau de promotion de la culture scientifique et technique de l'université de Liège qui regroupe notamment l'Aquarium-Muséum, la Maison de la science et la Maison de la métallurgie et de l'industrie, et qui a posé les bases de la création du Pôle muséal de l'ULiège.

Melchior Wathelet, alumni en lumière, donnera une conférence intitulée "Belgique et Union européenne", le 10 juin 2025 à 17h30, à la salle académique, place du 20-Août, 4000 Liège.

Ouvert au grand public, sur inscription.

➡ www.alumni.uliege.be/m-wathelet-2025



Vidéo "Regards sur l'Europe : dialogue entre Melchior Wathelet et Jonathan Wildemeersch".

➡ www.lqj.uliege.be/regards-europe



DONUM, TRÉSORS DE L'UNIVERSITÉ

Iconique Copernic

Un livre, une histoire... Coup de projecteur sur une pépite conservée dans les collections précieuses de l'Université : le *De Revolutionibus Orbium Coelestium* de Nicolas Copernic.

ARTICLE MARIE LIÉGEOIS - PHOTOS JEAN-LOUIS WERTZ

Conaissez-vous Donum ? Ce "dépôt d'objets numérisés" est une bibliothèque virtuelle qui offre un accès libre et gratuit aux collections patrimoniales numérisées d'objets conservés à l'ULiège. En quelques clics, manuscrits, livres anciens, estampes, affiches et autres curiosités s'offrent à vous. Parmi ceux-ci, un ouvrage de Copernic.

« *Peu de livres ont marqué l'histoire autant que De Revolutionibus Orbium Coelestium, écrit par un chanoine polonais germanophone appelé Nicolas Copernic* », pose

d'emblée Yaël Nazé, astrophysicienne, maître de recherches FNRS à l'ULiège. Et son influence va bien au-delà de l'astronomie puisque le langage courant a intégré, dans diverses sphères, l'expression "révolution copernicienne".

Qu'y a-t-il, au fil de ces 200 pages ? « *En l'écrivant, Copernic veut produire un successeur au célèbre Almageste de Ptolémée, le manuel astronomique utilisé pendant plus d'un millénaire. Il va en reproduire la structure, et même réutiliser certaines parties, mais en changer totalement l'essence. Ici, la Terre perd sa position centrale, virevolte sur elle-même et se met à tourner comme les autres planètes autour du centre du monde (voisin du Soleil). Cela simplifie fortement le système puisqu'auparavant, chaque astre devait reproduire le mouvement diurne. De plus, l'ordre des planètes devient logique : plus elles sont éloignées, plus elles tournent lentement. Il faut aussi noter que le monde perd sa compacité : de l'espace apparaît entre les planètes et les étoiles se voient rejetées très loin* », détaille Yaël Nazé.



Malgré le retentissement qu'il génère, le *De Revolutionibus* ne reçoit pas un excellent accueil. « Les théologiens, vertement critiqués dans l'introduction du livre, vont affirmer que le modèle copernicien est incompatible avec l'Écriture et ils finiront par obtenir la mise à l'index des théories héliocentriques en 1616 », précise l'astrophysicienne. Le livre, sorti de manière posthume en 1543, ne causera donc pas d'ennui à Copernic, mais bien à ceux qui vont l'adopter.

Soulignant tout autant l'originalité de l'auteur que son inspiration auprès d'autres théoriciens antiques et médiévaux, Yaël Nazé rappelle que « le modèle copernicien reste cependant imparfait à divers égards. La révolution ne sera complète qu'après les campagnes d'observation intensive de Tycho Brahe, et l'élaboration de nouveaux modèles par Johannes Kepler, sur base de ces mesures ».

Comment cet ouvrage iconique est-il parvenu jusqu'à l'université de Liège, où il constitue l'un des trésors les plus

précieux ? « Il s'agit du seul exemplaire en Belgique de l'édition princeps, imprimée à Nuremberg, et dont les pages témoignent d'une maîtrise des caractères et des lettrages. Il en existe juste quelques autres, en divers endroits du monde », explique Cécile Oger, conservatrice des fonds patrimoniaux. Cet exemplaire a ceci de particulier qu'il contient des notes manuscrites postérieures, signées par deux grands astronomes allemands de la Renaissance qui l'ont successivement possédé : Erasmus Reinhold (1511-1553) et Paul Wittich (environ 1546-1586). Le mystère reste entier sur les termes exacts de l'acquisition, par l'ULiège, de ce livre qui a traversé le temps – cinq siècles ! « Probablement un don... », sourit la conservatrice.

- <https://hdl.handle.net/2268.1/1098>
- ULiège Library, R69C



M. Houet

Michel Houet

ALTERNATIVES BIO AUX PESTICIDES

Nouvelle culture

Remplacer tous les pesticides chimiques par des produits biologiques ? Ce ne sera sans doute pas pour demain. Mais l'ambitieux programme européen Biocontrol 4.0, coordonné par Gembloux Agro-Bio Tech, y aidera très certainement.

DOSSIER HENRI DUPUIS

Biocontrol 4.0 n'a pas surgi de nulle part sur la scène de la lutte contre les ravageurs des cultures. Depuis des décennies, on sait que les produits chimiques de synthèse destinés à protéger les cultures sont en général nocifs pour l'environnement et la santé animale et humaine (notamment pour les agriculteurs qui les manipulent en grande quantité). Problème : ils sont nécessaires si l'on veut atteindre des rendements suffisants et rentables. Depuis de nombreuses années, chercheurs et entreprises s'efforcent donc de les remplacer par des produits naturels non (ou peu) nocifs pour l'environnement.

Professeur de microbiologie appliquée à Gembloux Agro-Bio Tech et coordinateur du projet Biocontrol 4.0, Philippe Jacques se souvient du programme Interreg Phytobio lancé en 2009, auquel participait déjà la Faculté : « *L'objectif de ce programme était de sélectionner des micro-organismes producteurs de molécules capables d'entraver l'action de différents pathogènes et d'étudier leur mode de fonctionnement* ». Différentes bactéries ont alors été étudiées ; les bactéries du genre *Bacillus* ont notamment été retenues, car elles synthétisent des molécules appelées lipopeptides.

Phytobio a permis d'étudier ces molécules et d'en découvrir de nouvelles, capables de lutter contre certains pathogènes. Des essais concluants avaient été réalisés sur quatre maladies : le mildiou de la laitue, la fusariose du poireau, la septoriose du blé et le botrytis de la vigne. Un procédé de production et purification en continu de ces lipopeptides a également été mis au point afin de disposer de quantités suffisantes pour faire des premiers tests. Une start-up, nommée Lipofabrik, aujourd'hui filiale du groupe Éléphant Vert, avait été créée en décembre 2012 dans le nord de la France pour développer la production et la vente de ces molécules.

Prenant la suite de ce programme, Smartbiocontrol, lancé en 2016, a cette fois réuni 24 partenaires issus d'entités diverses (universités, dont bien sûr Gembloux, entreprises, fédérations...). Ce projet a amplifié les résultats précédents quant au nombre de molécules actives, tout en les faisant passer du laboratoire aux champs. Le programme actuel [lire page 27] a pour

but d'élargir la palette de molécules utilisables, notamment pour lutter contre les insectes, mais aussi de faire entrer le biocontrôle dans l'ère du numérique.

STIMULER L'IMMUNITÉ DES PLANTES

Directeur de recherches FNRS, Marc Ongena est actif dans le projet Trans-Lipo au côté du Pr Jacques. « *Notre objectif est de comprendre comment ces molécules agissent contre des organismes pathogènes au niveau moléculaire* », s'interroge Marc Ongena. La protection s'opère selon deux mécanismes distincts. Le premier, le plus connu, est la destruction des bactéries ou champignons pathogènes. Le second est le renforcement de l'immunité des plantes. « *Les plantes développent elles aussi des mécanismes d'immunité en cas d'attaque par des pathogènes*, poursuit-il. *Jusqu'à présent, ces mécanismes ont surtout été étudiés sur des plantes malades. Mais on s'est rendu compte que les lipopeptides ont le pouvoir de renforcer l'immunité, même s'il n'y a pas de maladie déclarée. Par quel mécanisme moléculaire cela se produit-il ?* »

Une autre question préoccupe également les chercheurs qui participent à Trans-Lipo : l'action des bactéries de biocontrôle n'est pas toujours à la hauteur des espoirs mis en elles. « *C'est normal*, explique Marc Ongena. *Ce sont des êtres vivants ; elles sont donc sensibles à leur environnement. Pour connaître leur manière d'agir, il faut tenir compte d'une série de paramètres biotiques (présence d'autres micro-organismes par exemple) ou abiotiques (acidité, structure et oxygénation du sol, conditions climatiques, etc.) qui impactent le développement de nos bactéries.* »

Comprendre comment les lipopeptides interagissent avec les autres micro-organismes présents dans le sol est une des tâches dévolues à l'équipe gembloutoise. « *Nous étudions ses mécanismes d'interaction avec d'autres bactéries et des champignons, pathogènes ou non, notamment les mycorhizes.* » Ces dernières sont des champignons qui vivent en symbiose avec les racines des plantes, symbiose bénéfique puisqu'ils pompent l'azote dans le sol pour l'amener aux racines.

Autre axe de recherches : la communication des bactéries avec la plante elle-même. Celle-ci est basée sur de petites molécules appelées métabolites secondaires. « *On aimerait comprendre comment la plante perçoit ces métabolites et, dans l'autre sens, comment les bactéries perçoivent les métabolites largués par la plante via ses racines* », poursuit-il. Une recherche qui s'étend d'ailleurs à d'autres molécules que les lipopeptides, notamment aux glycolipides.

Comprendre les mécanismes d'interaction entre plantes et métabolites permettrait d'adapter les produits en fonction de l'environnement et des cultures. Bref, de les rendre plus efficaces qu'aujourd'hui.

DÉTRUIRE LES INSECTES DE L'INTÉRIEUR

Avec le projet Trans-Pest, Biocontrol 4.0 veut également s'attaquer aux insectes qui causent d'importants ravages aux cultures. Chargé de cours, expert en gestion durable des bioagresseurs, François Verheggen étudie particulièrement les champignons et les nématodes (vers microscopiques) qui sont naturellement présents dans nos sols. Après un important *screening*, les chercheurs ont sélectionné certains d'entre eux, spécialisés dans le parasitisme des insectes. La cible ? Le taupin, petit insecte coléoptère d'environ 2 cm. Les adultes sont inoffensifs mais pas les larves, qui ressemblent à des vers (elles sont d'ailleurs appelées "vers fil de fer") dotés d'une carapace et vivent plusieurs années dans le sol avant d'émerger à l'âge adulte. C'est lors de cette phase larvaire que les taupins s'attaquent aux racines, notamment des céréales, du maïs et des pommes de terre.

« *Si leurs ravages sont encore relativement discrets, c'est parce que les agriculteurs les détruisaient par des produits phytosanitaires dont les fameux néonicotinoïdes, aujourd'hui interdits. Comme les taupins ont un cycle de vie de quatre ans et qu'il reste encore des néonicotinoïdes présents dans le sol, le problème n'est pas encore apparu au grand jour, mais il va devenir de plus en plus présent* », résume François Verheggen. Lui et son équipe ont donc repéré les champignons et les nématodes les plus efficaces pour détruire ces

larves. Leur méthode ? Ils pénètrent dans le corps des larves et s'y multiplient en les tuant. La larve morte, ils la quittent et en attaquent d'autres, ce qui s'apparente à une véritable réaction en chaîne. Les chercheurs sont parvenus à enfermer les micro-organismes dans de petites billes qui contiennent aussi de l'eau et des nutriments pour leur permettre de survivre. Ces billes biopesticides sont ensuite épandues dans les champs.

Deux problèmes se posent cependant aux scientifiques qui espèrent bien les résoudre dans le cadre du projet Trans-Pest. Tout d'abord, les biopesticides mis au point sont répandus sur le sol... alors que les larves de taupin par exemple peuvent vivre jusqu'à 60 cm sous la surface. Et puisque le sol est rempli de bonnes racines dont elles se délectent, pourquoi seraient-elles attirées par les biopesticides ? Ensuite, il faudrait permettre aux micro-organismes de vivre plus longtemps, notamment en l'absence d'eau, lors de sécheresse qui ne manqueront pas d'être plus fréquentes à l'avenir.

« *Pour le premier problème, explique François Verheggen, nous avons constaté que les larves sont attirées vers les racines par des odeurs. Nous avons donc prélevé les odeurs émises par les racines de différentes plantes pour les enfermer dans d'autres billes. Notre défi dans le projet est de réconcilier les deux au sein d'une même petite bille, l'attractant et le micro-organisme. On espère ainsi que les larves, percevant une odeur de racine, vont aller vers les billes, les mâchouiller... et en mourir. On a même amélioré le goût des billes comme on le fait avec des médicaments pour enfants !* » Il reste maintenant à adapter ce produit aux champs (notamment les rendre compatibles avec les machines agricoles existantes) et surtout à l'optimiser pour faire face aux sécheresses, par exemple en imaginant une formule qui demanderait à être humidifiée juste avant l'épandage.

ROBOTS CAPTEURS

« *Mieux vaut prévenir que guérir* », dit l'adage. C'est ce à quoi s'emploie Benoît Mercatoris, ingénieur civil mécanicien, chargé de cours en sciences et technologies de l'environnement. Son rôle au sein du projet Trans-e-Bio ? Développer des systèmes d'alerte d'émergence de stress.



Cette plateforme robotisée parcourt les champs et prend en image la végétation pour déduire l'état des cultures et la dynamique de croissance.

BIOCONTROL 4.0

Le programme Biocontrol 4.0 est un portefeuille franco-belge de six projets de recherche dont le but est de développer des alternatives bio aux pesticides chimiques. Programme Interreg de 14 millions d'euros, il est coordonné par Philippe Jacques, professeur de microbiologie appliquée à Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège), et Marc Ongena, directeur de recherche FNRS dans la même Faculté. Il rassemble 43 partenaires du nord et de l'est de la France, de la Wallonie et de la Flandre. Son principal objectif est "de développer de nouveaux biostimulants, biofongicides et biopesticides et d'exploiter le potentiel du numérique pour optimiser l'utilisation de ces produits".

Les projets de recherche sont les suivants :

- Trans-Lipo vise à développer de nouveaux biostimulants et biofongicides à base de molécules d'origine microbienne [lire page 28].
- Trans-Pest se penche sur de nouvelles approches pour lutter contre les insectes nuisibles pour les cultures.
- Trans-e-Bio devra développer de nouveaux outils numériques pour exploiter de manière optimale les produits bios développés dans les deux premiers projets.
- Trans-Control doit montrer l'efficacité de ces produits en serre et aux champs.

Dans ces quatre projets de recherche, les chercheurs de Gembloux Agro-Bio Tech sont particulièrement actifs. Deux autres projets complètent le programme, où Gembloux a une moindre participation : Trans-Pathoflax 2.0, particulièrement dévolu aux problèmes de la culture du lin, pris en charge par des collègues flamands. Quant à Trans-Training, assuré surtout par l'université de Lille, il proposera ultérieurement des formations, notamment pour les agriculteurs.

Projet transfrontalier régional, Biocontrol 4.0 s'intéresse particulièrement à des cultures locales : blé, maïs, pommes de terre, pommes, lin mais aussi des cultures maraîchères en serre comme les tomates ou les poireaux.

Un septième "projet" (on quitte ici les recherches agronomiques), Trans-Manage, comme son nom l'indique, a la lourde tâche de faire le lien entre ces 43 institutions frontalières et les dizaines de chercheurs qui prennent part aux différents projets et d'assurer leur coordination. Un rôle, et sans doute pas le plus simple, dévolu à Philippe Jacques et Marc Ongena.

Stress abiotiques (liés à l'environnement comme un excès ou déficit en eau) et biotiques (attaques par des ravageurs de tous types). « *Nous voulons détecter, résume-t-il, de la manière la plus précoce possible, l'émergence de pathogènes pour éviter qu'ils se propagent et donc de devoir traiter de grandes surfaces.* » Pour cela, il faut acquérir tout au long de la saison un grand nombre de données. Comment ? Grâce à des robots équipés de caméras permettant des mesures non destructives. Ces plateformes robotisées parcourent les champs et prennent des images du couvert végétal. Grâce à des modèles, on peut en déduire l'état des cultures et leur dynamique de croissance jusqu'au rendement probable.

« *Un autre axe de nos recherches est la mesure du spectre lumineux, c'est-à-dire la quantité de chaque couleur – vert, rouge, bleu – présente dans la lumière réfléchie*

par la plante. La chlorophylle s'est nourrie du rouge et du bleu pour faire fonctionner sa photosynthèse, raison pour laquelle les plantes sont vertes. Si la plante jaunit, c'est qu'elle rejette plus de lumière rouge et que la photosynthèse ne fonctionne pas bien. La lumière renvoyée par la plante nous fournit ainsi de précieuses indications sur sa santé. » Mais la lumière visible n'est pas la seule prise en compte : l'infrarouge communique aussi des informations pour évaluer par exemple l'état de stress thermique de la plante, lié au contenu en eau par évaporation.

Que faire de toutes les données récoltées ? Tout d'abord, établir le phénotype des plantes (ensemble des caractéristiques visibles, résultats des interactions de la plante avec son environnement) afin de comparer des variétés entre elles : « *Il existe une centaine de variétés de froment qui sont testées annuellement pour déterminer lesquelles répondent le mieux à nos sols et à l'évolution du climat. Aujourd'hui, cela se fait à l'œil nu par des agronomes. Les données que nous leur fournissons n'ont pas pour objectif de les remplacer mais de les aider à faire des diagnostics plus fins.* » Une autre application visera les agriculteurs eux-mêmes. Les appareils embarqués sur les tracteurs permettront des mesures qui seront confrontées en temps réel aux modèles agronomiques. Ce qui déclenchera ou non l'épandage du biopesticide par exemple. « *On se dirige vers une agriculture de précision : la bonne dose au bon endroit et au bon moment.* »

MODE D'EMPLOI

Le biocontrôle vise à réguler naturellement les agresseurs des cultures. C'est donc un ensemble de méthodes de protection qui ambitionne de limiter (ou remplacer) les pesticides chimiques qui ont, au fil du temps, causés des dommages à l'environnement et à la santé humaine (pollutions diverses, atteintes à la biodiversité, certains cancers).

On s'accorde en général à ranger les produits de biocontrôle en quatre catégories :

- les micro-organismes : essentiellement des bactéries et champignons qui protègent les plantes contre les ravageurs (insectes par exemple), les maladies ou stimulent leur immunité
- les macro-organismes : insectes, acariens ou nématodes (vers parasites) qui pourront être des auxiliaires précieux dans la lutte contre les ravageurs
- les médiateurs chimiques : des phéromones (substances chimiques produites par un organisme) qui vont influencer le comportement (notamment sexuel) d'espèces de ravageurs
- les substances naturelles : d'origine minérale, végétale ou animale (le soufre, par exemple, est un fongicide naturel).

LUTTE INTÉGRÉE

Professeur de phytotechnie en milieux tempérés et directeur de la CARE AgriculteursLife, Benjamin Dumont œuvre à la fois dans les projets Trans-e-Bio et Trans-Control. « *Les projets précédents l'ont montré : les déploiements de méthodes et de produits de biocontrôle ont des efficacités moindres lorsqu'ils sont transposés aux conditions du champ. Il faut donc développer une approche de lutte intégrée.* » En parallèle des travaux du Pr Benoît Mercatoris sur les détecteurs optiques, Benjamin Dumont travaillera quant à lui dans Trans-e-Bio sur le couplage entre modèles maladie et modèles de culture, qui prennent explicitement en compte l'effet des conditions environnementales, pour faire de la détection présymptomatique. Grâce aux flux d'informations générés soit par les modèles soit par les capteurs mis au point dans le projet Trans-e-Bio, il s'efforcera de démontrer au sein de Trans-control l'efficacité dans les champs, en situation de culture, des produits mis au point dans Trans-Lipo et Trans-Pest.



R. Akindavij

Le taupin, petit insecte coléoptère qui, dans sa phase larvaire, s'attaque aux racines de certaines plantes.

Mais pour y arriver, c'est sans doute tout le système de gestion culturale qui devra changer, car n'appliquer que ces produits ne suffira pas. « *Il faut tout d'abord prendre des mesures prophylactiques en amont, pour éviter que les pathogènes n'arrivent dans le champ, explique-t-il. Comme sélectionner des variétés plus résistantes mais qui sont généralement un peu moins productives, repenser le travail du sol, réduire la fertilisation, etc. Ensuite, si le pathogène est présent sur la parcelle, grâce aux outils développés dans Trans-e-Bio, il devrait être possible d'anticiper sa propagation avant que trop de dégâts ne soient observés. L'objectif est d'améliorer le processus de prise de décision, afin d'appliquer aux moments les plus opportuns les produits de biocontrôle. C'est cette combinaison d'actions qui rendra l'efficacité du système de lutte biologique meilleure, même si le produit est potentiellement moins efficace.* » Reste à peaufiner les conditions d'utilisation aux champs, très différentes des conditions de laboratoire ou même de serre où tout est contrôlé. Les champs, eux, sont soumis à des conditions climatiques très variables. C'est le grand défi à relever par les chercheurs de Trans-Control qui vient à peine de démarrer.

Bien des problèmes restent donc à résoudre. Malgré cela, Philippe Jacques et ses collaborateurs sont optimistes : « *La pratique du biocontrôle commence à se répandre, particulièrement dans les cultures en serre, les cultures maraîchères ou fruitières par exemple. Beaucoup moins dans les grandes cultures, car la valeur ajoutée y est trop faible. Mais plus de 50% des demandes d'homologation de pesticides concernent aujourd'hui des biopesticides !* » Mais il n'y a pas que la recherche qui prend du temps, la réglementation européenne a sa part de responsabilité. « *Entre la découverte en laboratoire d'une molécule utile et sa mise à disposition des agriculteurs, il faut compter 20 ans.* » Pour accélérer la transition vers le bio, Philippe Jacques compte aussi sur le numérique. « *Il nous faut appliquer ce qui se passe dans le secteur pharmaceutique, à savoir le screening in silico de molécules actives, automatiser les procédés, connecter ensemble toutes les données provenant des différents capteurs, y compris les résultats négatifs car il est aussi intéressant de savoir que tel produit n'a pas fonctionné dans telles circonstances.* » Rendez-vous dans quatre ans pour connaître les avancées réalisées grâce au programme Biocontrol 4.0.



Peau neuve

Les amphithéâtres Kurth et Wilmotte rénovés

PHOTOS CAROLINE DETHIER

Deux salles de cours bien connues des étudiants de la faculté de Philosophie et Lettres, au centre-ville de Liège, ont fait peau neuve en ce début d'année 2025. Comptant chacun 310 places, les amphithéâtres Godefroid Kurth et Maurice Wilmotte avaient été inaugurés pour la première fois en 1959. Confort et performance énergétique ont guidé ces travaux d'ampleur (châssis, éléments thermiques et acoustiques performants, ventilation) qui devraient notamment permettre une économie en énergie primaire de près de 36 %. Cette rénovation (2,7 millions d'euros) s'inscrit dans un projet plus vaste, soutenu par le plan de relance européen *NextGeneration EU*, visant à rénover cinq bâtiments de l'ULiège représentatifs de l'architecture moderniste des années 1960-70. Il s'agit également de la première étape d'aménagement d'un *learning center* sur le site du 20-Août, composé d'espaces d'étude et de travail collaboratif, de centres de documentation et d'accès aux ressources bibliographiques.



🔗 www.news.uliege.be/amphis-renoves





Les Belges sont de grands consommateurs de médicaments et en particulier de psychotropes. La consommation d'antidépresseurs a par ailleurs augmenté de manière significative depuis la crise sanitaire, y compris chez les adolescents. Mais c'est l'usage par les jeunes de psychotropes non prescrits – anxiolytiques, psychostimulants, drogues et alcool – qui inquiète le plus les professionnels de santé. Pour endiguer ce mal-être général, il semble aujourd'hui nécessaire d'investir massivement dans la prévention, mais aussi d'entendre ce que ce "symptôme collectif" signifie.

DOSSIER JULIE LUONG – DESSINS FABIEN DENOËL



SANTÉ ET PRÉVENTION

Les jeunes



sous influences

Ce n'est pas seulement une réputation : en Belgique, la consommation de médicaments prescrits est environ 25 % plus élevée que dans le reste des pays européens. Selon le rapport 2018 de Sciencesano¹, parmi les Belges, 45,9 % des hommes et 57,1 % des femmes déclaraient avoir consommé des médicaments prescrits au cours des deux dernières semaines. Les psychotropes – ces substances qui modifient le fonctionnement de notre cerveau – ne font pas exception : si la hausse de leur consommation est observée dans tous les pays européens, *a fortiori* depuis la crise sanitaire, la Belgique se distingue particulièrement : en 2021, le nombre moyen de doses journalières d'antidépresseurs (correspondant à une dose standard) pour 1000 habitants était de 86,5 tandis que la moyenne de l'UE-27 se situait à 64 doses journalières pour 1000 habitants².

COMPORTEMENT PRESCRIPTEUR

En 2022, 61 % des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête Solidaris déclaraient avoir déjà fait appel à leur médecin généraliste pour un problème d'anxiété, d'angoisse ou de dépression (contre 52 % en 2012). Cette même enquête révélait que, dans 76 % des cas, la première prescription d'antidépresseurs était le fait du généraliste³. *« On observe en Belgique un comportement prescripteur qui pose question. Les généralistes disent souvent que, comme il est difficile de voir un psy, il vaut mieux donner un antidépresseur "en attendant", avec l'idée que s'ils ne le donnaient pas, ce serait pire, analyse Jean-Luc Belche, professeur au département de médecine générale de l'ULiège et médecin en maison médicale. Mais en tant que scientifique, j'ai du mal à entendre ça. Cela me semble la simplification à outrance d'un problème complexe : toutes les études montrent en effet que les antidépresseurs seuls sont moins efficaces que la psychothérapie seule. Dans les dépressions légères à modérées, ils sont aussi moins efficaces que le sport. »*

Certes, dans la dépression sévère, les antidépresseurs ont montré une plus-value, mais seulement s'ils sont associés à une psychothérapie. Or prescrire rapidement des antidépresseurs fait courir le risque que cette psychothérapie associée ne voie jamais le jour... *« Il y a encore un manque d'accessibilité aux soins psychologiques, poursuit Jean-Luc Belche. Qui est*

aussi un manque d'accessibilité culturelle puisqu'aller chez le psy veut encore dire pour certaines personnes "je suis fou". Pourtant, le seuil d'accès devrait être très bas. »

Au cours des dernières années, la consommation d'antidépresseurs a également augmenté chez les adolescents. Selon une étude des Mutualités libres, c'est même ce groupe de médicaments « qui a enregistré l'accroissement relatif le plus significatif parmi les médicaments les plus utilisés par les adolescents entre les années 2013 et 2022 »⁴, avec une hausse de 60 % – la moitié de cette hausse ayant eu lieu pendant l'année qui a suivi le début de la pandémie (entre 2020 et 2021). L'étude montre par ailleurs que cette augmentation est presque entièrement due aux prescriptions à l'intention des jeunes filles, pour des raisons complexes relevant notamment de l'expression genrée de la souffrance psychique (plus d'auto-agressivité chez les filles et d'hétéro-agressivité chez les garçons).

« En matière d'antidépresseurs, les indications pour les ados ne sont pas les mêmes que pour les adultes, commente Jean-Luc Belche. Moi, en tant que généraliste, je ne prescrirais pas à un jeune. Il y a d'ailleurs un consensus scientifique selon lequel le jeune doit être confié dans ces cas-là à un pédopsychiatre, même s'il y a en Wallonie une pénurie de pédopsychiatres... Car on ne traite évidemment pas la dépression chez un jeune comme chez un adulte : il est notamment établi qu'il existe un risque plus élevé de passage à l'acte et de tentative de suicide chez les jeunes chez qui on initie un traitement. » Ce qui impose évidemment la plus grande prudence.

CULTE DE LA PERFORMANCE

Certes, l'augmentation de la consommation d'antidépresseurs chez les 12-18 ans doit être relativisée puisqu'elle est aussi la catégorie d'âge qui est la plus faible consommatrice : en chiffres absolus, la hausse de 60 % signifie qu'on est passé de 1,1 % des jeunes qui prenaient des antidépresseurs en 2013 à 1,7 % en 2022. *« Mais il ne faut pas non plus banaliser cela, souligne Jean-Luc Belche, car elle s'inscrit dans une augmentation transversale de la consommation de psychotropes chez les jeunes. »* Comme le rappelle le rapport 2022 d'Eurotox⁵, l'Observatoire socio-épidémiologique alcool-drogues en Wallonie et à Bruxelles, 5 % des élèves wallons de l'enseignement secondaire déclarent ainsi avoir déjà consommé des tranquillisants/somnifères et 4,1 % de la codéine au moins

1 à 8 : références scientifiques dans l'article en ligne sur www.lqj.uliege.be/psychotropes

une fois dans leur vie à des fins "récréatives". Un usage en augmentation, précise Eurotox, tant chez les filles que chez les garçons et « *un peu plus répandu que l'usage des drogues autres que le cannabis, probablement en raison de la facilité d'accès (présence relativement fréquente dans la pharmacie familiale, puisque de nombreux adultes en sont consommateurs)* ».

Par ailleurs, selon une enquête de l'AFMPS (Agence fédérale des médicaments et des produits de santé)⁶ menée en 2018 auprès de 12 000 étudiants universitaires francophones, 8 % d'entre eux avaient déjà pris des médicaments stimulants, dans le cadre ou non d'un traitement médical, avec une utilisation deux fois plus

élevée chez les hommes (10 %) que chez les femmes (5 %). Le méthylphénidate, un dérivé des amphétamines qui composent la Rilatine® et le Concerta®, est la substance la plus utilisée. Par ailleurs, deux utilisateurs de médicaments stimulants sur trois ont déclaré en prendre en dehors d'un traitement médical, avec comme motivation principale la recherche d'amélioration des capacités d'étude. « *L'université et les enseignants doivent se demander quel rôle ils jouent dans ce culte de la performance* », estime Jean-Luc Belche, qui constate notamment que ses étudiants fraîchement diplômés, après une dernière année universitaire surchargée, commencent le plus souvent leur assistantat en situation de pré-burn-out.

BENZODIAZÉPINES, UN RISQUE DE DÉPENDANCE ÉLEVÉ

Les universités de Liège et de Gand ont récemment mené deux études (BenzoCare et BenzoPrevent) sur les enjeux liés aux benzodiazépines, du point de vue des prescripteurs et des patients, dans le but de formuler des recommandations adaptées. En Belgique, la consommation de benzodiazépines (ou "Z-drugs" apparentées, molécules utilisées comme somnifères, calmants ou anxiolytiques) est particulièrement élevée, avec plus de deux millions de Belges ayant pris au moins un médicament de ce type en 2022, soit un Belge sur cinq⁷. « *Il ressort de nos entretiens que les médecins prescrivent parfois à contrecœur, parce qu'ils ont l'impression – mais ce n'est que leur impression, pas nécessairement la réalité – que c'est ce que les patients attendent* », explique Pauline Van Ngoc, chercheuse en psychologie à l'ULiège et membre de l'équipe de recherche aux côtés de Jean-Luc Belche et de Béatrice Scholtes.

En théorie, les benzodiazépines doivent être prises sur une durée très limitée, en contexte de crise. Mais en Belgique, un utilisateur sur trois qui commence un traitement par benzodiazépines prend encore ces médicaments huit ans après ! Or, dès quatre semaines d'utilisation, les benzodiazépines, même à doses faibles et constantes, peuvent provoquer une dépendance physiologique et psychologique. Sur le long terme, plutôt que d'améliorer les symptômes, ces médicaments peuvent aggraver l'insomnie et l'anxiété.

Les effets d'une consommation régulière deviennent alors difficiles à différencier des symptômes initiaux. Enfin, les Z-drugs peuvent provoquer vertiges, chutes, somnolence (avec un risque augmenté d'accidents de la route) mais aussi problèmes de concentration et de mémoire, ce qui peut rendre leur utilisation particulièrement problématique chez les personnes âgées. Le sevrage lui-même peut donner lieu à des symptômes potentiellement graves : l'arrêt doit donc se faire lentement et progressivement, sous contrôle médical.

« *Nous avons mis en avant l'importance d'avoir des campagnes de prévention non stigmatisantes et empathiques*, commente Pauline Van Ngoc. *Car c'est facile de pointer du doigt les professionnels qui en prescrivent et les patients qui en prennent... mais c'est en réalité beaucoup plus complexe que ça.* » De fait, prescrire ou prendre un médicament n'est pas seulement, comme on l'entend souvent, "plus simple" : c'est aussi l'accès aux autres solutions qui demeure "plus compliqué", en particulier pour les personnes plus défavorisées, isolées ou vulnérables.

À consommer sans modération

- *Benzo, stop ou encore ?*, podcast ULiège Réflexions avec Pauline Van Ngoc, Jean-Luc Belche et une patiente, www.podcasts.uliege.be/reflexions-benzo
- *Benzocare*, podcast sur la prescription, le sevrage et le stigma des benzodiazépines, avec notamment Pauline Van Ngoc

LA PRÉVENTION, ÉTERNEL PARENT PAUVRE

« Nous devons nous interroger sur ce système qui met le focus sur l'accumulation des connaissances et jamais sur l'apprentissage de moyens de s'apaiser », analyse Frédéric Gustin, psychologue et coordinateur de Rélia (Réseau liégeois d'aide et de soins spécialisés en assuétudes). « Beaucoup de problèmes pourraient être évités en faisant de la prévention de base, comme la pratique d'un sport de manière un peu intensive trois fois par semaine, poursuit-il. Attention, je ne dis pas que tout le monde doit faire du sport et qu'il ne faut faire que ça. Car le sportif, s'il se blesse, peut par exemple connaître une augmentation de l'anxiété ou une décompensation dépressive puisqu'il est brutalement privé de cette sécrétion naturelle d'endorphines. En revanche, chacun devrait avoir accès à un catalogue de manières de s'apaiser, qu'il s'agisse d'autres pratiques de loisir comme la musique ou simplement de techniques de respiration, yoga, méditation... »

Pour le psychologue, enseigner ces techniques à l'école – comme c'est déjà le cas dans d'autres pays – pourrait augmenter considérablement les chances de chacun et chacune de conserver une santé mentale solide tout au long de la vie qui sera « évidemment jalonnée de problèmes ». « Sans ces outils, on court le risque, à l'adolescence et ensuite au début de l'âge adulte, d'aller à la recherche d'apaisements plus chimiques et plus dangereux, qu'il s'agisse de binge drinking, de cannabis... Or dès qu'une drogue s'installe dans notre vie, elle n'est plus un apaisement car elle devient une nécessité. » Et le psychologue de souligner que les adultes ne sont pas en reste, exposés eux aussi à des risques de consommation problématique et à une explosion des situations de burn-out.

En Belgique, la prévention et la réduction des risques demeurent pourtant les éternels « parents pauvres » d'un système de santé qui intervient toujours un peu trop tard. « Faire de la prévention prend plus de temps mais coûterait aussi au final beaucoup moins cher », souligne Jean-Luc Belche. Par ailleurs, selon Frédéric Gustin, le peu qui est fait en ce sens repose le plus souvent sur des « bonnes intentions » dénuées de fondements scientifiques. « Faire témoigner des personnes qui ont eu des problèmes d'assuétudes dans les écoles, on sait que ça ne sert à rien ! Faire venir les forces de l'ordre pour vérifier les casiers non plus ! », insiste le psychologue. En revanche, comme l'a montré PreVenture, un programme canadien de prévention des assuétudes basé sur les preuves (evidence-

based), on sait que cibler certains traits de personnalité qui rendent plus susceptibles de développer une dépendance est efficace.

« Ces traits de personnalité sont la sensibilité à l'anxiété, la recherche de sensations fortes, l'impulsivité et la tendance au désespoir, explique Frédéric Gustin. Faire ce screening, par exemple via les centres PMS, permettrait aussi de mieux prévenir les situations de décrochage scolaire. Je pense à tous les troubles de l'attention. La plupart du temps, ça n'affecte pas l'intelligence. Donc en primaire et en secondaire, on est parfois considéré comme un peu turbulent ou un peu rêveur mais, le plus souvent, l'intelligence permet de pallier les difficultés parce que les matières ne sont pas énormes. En revanche, quand on se présente dans des études supérieures où les volumes de matières sont très importants, l'intelligence ne suffit plus. Elle permet de comprendre mais pas d'emmagasiner et de retenir. »

Or c'est aussi chez ces jeunes qui ont des troubles de l'attention que l'on retrouve les consommations d'alcool et de cannabis les plus problématiques. « Le fait de ne pas proposer à ces jeunes qui sont dans des groupes à risque des voies pour faire face à leurs difficultés, c'est quelque part une manière de les envoyer à l'abattoir », défend le psychologue qui rappelle que la prévention en matière de santé mentale doit nécessairement s'appuyer sur plusieurs piliers, ce qu'a bien compris le « modèle islandais ». Ainsi, ce dispositif de prévention de la consommation d'alcool et de tabac chez les jeunes mis en place à la fin des années 90 par le gouvernement de l'île de 336 000 habitants est aujourd'hui devenu une référence en promotion de la santé. Un modèle centré à la fois sur le renforcement de l'implication parentale, la facilitation de l'accès aux activités culturelles et sportives, l'instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de 13 à 16 ans, mais aussi l'interdiction effective de la vente de tabac aux moins de 18 ans et d'alcool aux moins de 20 ans, ainsi que de la publicité pour ces produits. Résultat : en vingt ans, l'Islande qui affichait des statistiques alarmantes a connu une baisse drastique de la consommation chez les jeunes, jusqu'à devenir un modèle exemplaire au niveau européen. « Il est clair qu'aujourd'hui, nous devons aller vers une approche beaucoup plus globale de la santé mentale, appuie Jean-Luc Belche. C'est la communauté, le voisinage, la ville et la société au sens large qui doivent être impliqués. » Car les psychotropes, prescrits ou non prescrits, licites ou illicites, ne font jamais qu'offrir une réponse individuelle – transitoire, isolée et très imparfaite – à des difficultés qui traversent la collectivité tout entière.



L'ALCOOL, ASSUËTUDE NUMÉRO UN DES ADOS

Quand on parle d'assuétudes chez les adolescents, « *il faut remettre l'église au milieu du village* », souligne Frédéric Gustin, psychologue. Et cette église, c'est l'alcool. Dans la population scolaire, selon l'enquête *Health Behaviour in school-aged children 2018*⁸, 50,7 % des élèves wallons de 10 ans et plus scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire avaient déjà expérimenté l'alcool, dont 16 % des 10-12 ans et 47,5 % des 13-15 ans. Plus d'un quart des élèves (28,1 %) a déjà été ivre au moins une fois (dont 4,7 % des 10-12 ans et 17,8 % des 13-15 ans). Alors même que dans notre pays la vente d'alcools est interdite aux moins de 18 ans et celle de vins et bières aux moins de 16 ans... Toutes les études montrent par ailleurs que plus

le début de la consommation est précoce, plus les risques de dépendance à l'alcool à l'âge adulte sont élevés.

Selon une enquête réalisée par l'UCLouvain en 2019, la moitié des étudiants présentent une pratique de *binge drinking* (consommation de six verres ou plus au cours de la même occasion) lorsqu'ils consomment de l'alcool et plus d'un tiers d'entre eux (35,8 %) s'y adonnent au moins une fois par semaine. Or il est démontré que cette pratique a des effets plus délétères sur un cerveau en développement, ce qui, rappelons-le, est le cas jusqu'à l'âge de 25 ans. Ces effets neurotoxiques apparaissent rapidement : neuf mois de pratique de *binge drinking* suffisent pour entamer les capacités d'attention, de concentration et de mémoire.

SOINS PSYCHOLOGIQUES GRATUITS POUR LES MOINS DE 24 ANS

Depuis avril 2024 et dans le décours de la crise de santé mentale aggravée par le covid, une nouvelle convention tend à faciliter l'accès aux soins psychologiques de première ligne. Elle assure aux adultes une intervention de l'Inami pour huit séances individuelles avec un psychologue conventionné pour une aide de première ligne (soins de base) et une intervention jusqu'à 20 séances pour une aide spécialisée (soins plus intensifs ou psychothérapie pour une problématique complexe), soit 11 euros à sa charge par séance (4 euros s'il a droit à l'intervention majorée – statut BIM). La première séance est toujours gratuite. Les enfants et adolescents (jusqu'à 23 ans compris) ont droit quant à eux au remboursement intégral de dix séances individuelles avec un psychologue conventionné pour une aide de première ligne et au remboursement intégral de 20 séances pour une aide spécialisée.



TOURISME EN WALLONIE

Une offre en mutation

Alors qu'il est en pleine transformation depuis une quinzaine d'années, sous l'influence des réseaux sociaux et des plateformes collaboratives comme Airbnb, le secteur du tourisme doit également faire face à des vents contraires. Source de développement économique et d'emplois, il est aussi accusé de participer à la dégradation de l'environnement, et de rendre impossible la vie des habitants de certains lieux en raison du surtourisme. La Wallonie n'y fait pas exception.

DOSSIER THIBAUT GRANDJEAN

Si vous deviez visiter la Wallonie, quels aspects privilégieriez-vous ? Ses centres urbains, comme Liège ou Namur ? Ou plutôt la beauté sauvage des vallées encaissées des Ardennes ? Quelles attractions vous attireraient le plus : Pairi Daiza, les courses automobiles de Spa-Francorchamps, ou encore le patrimoine post-minier de la région du Centre ? La gastronomie ? Ou peut-être un peu tout cela à la fois ?

C'est qu'à l'image de cette diversité, le tourisme est un phénomène multiple et complexe. Très dépendant du territoire et des gens qui y vivent, il l'est aussi... des touristes. Pour autant, la définition même de ce qu'est un touriste n'est pas si évidente. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), sont désignés comme visiteurs celles et ceux qui "voyagent vers une destination principale située en dehors de leur environnement habituel, pour une durée inférieure à un an et pour un motif non lié à l'emploi par une entité résidente dans le pays ou le lieu visité". Et ce visiteur est classé comme touriste "si son voyage comprend un séjour d'une nuit". Dans le cas contraire, il est classé comme excursionniste.



Les escaliers de Bueren, une étape incontournable d'une visite touristique à Liège.

Ville de Liège

Une définition qui ne satisfait pas entièrement Serge Schmitz. Professeur de géographie au sein du Laboratoire pour l'analyse des lieux, des paysages et des campagnes européennes (Laplec), il a mené de nombreuses études sur le tourisme en Wallonie et dans plusieurs régions du monde. Et pour lui, la définition de l'OMT souffre de plusieurs biais. « Prenez par exemple le tourisme d'affaires, illustre-t-il. Ce dernier comprend-il uniquement les congrès et les conférences, ou bien implique-t-il également les personnes qui viennent parfois pour une réunion ou régler un problème, et dorment alors à l'hôtel ? De même, lorsque l'on subit une opération médicale loin de chez soi, pour des raisons de coût ou de qualité des soins : n'est-on pas dans un cadre en partie touristique, alors même que l'on est parfois client de l'horeca, et que certaines agences de voyage spécialisées dans la santé vont jusqu'à proposer des packages vers des pays comme la Turquie ou le Maroc ? Malheureusement, nous manquons de statistiques pour analyser ces problématiques. »

Comme dans tous les domaines, les chiffres sont nécessaires à toute analyse. Or, à ce titre, le tourisme est particulièrement mal pourvu. En Belgique, on estime

ainsi sa participation au PIB entre 4... et 8% ! Un écart considérable, lié entre autres au manque d'outils pour évaluer le nombre de nuitées effectuées par les touristes. « Les statistiques dont nous disposons se basent avant tout sur les hébergements officiels, c'est-à-dire les hôtels, les campings, les gîtes reconnus, indique Serge Schmitz. Mais cela occulte beaucoup d'autres logements : les résidences secondaires, les chambres louées sur les plateformes collaboratives comme Airbnb, ou encore l'hébergement par la famille ou les amis. »

Et outre les logements, l'activité économique liée au tourisme est également difficile à quantifier. « Dans les villes, les hôtels ou restaurants de luxe sont par exemple utilisés comme lieux de rencontre d'affaires par les entreprises locales et pas uniquement par les touristes, estime le géographe. Et il faut aussi citer tous les équipements construits pour le tourisme et dont profite aussi la communauté. Par exemple, les communes de Landen et Hannut ont pu, grâce à des financements liés au tourisme, construire une piscine municipale qui permet aux enfants des communautés locales d'apprendre à nager. »

DES CHIFFRES SOUS-ÉVALUÉS

Pour avoir une idée plus proche de la réalité du tourisme en Wallonie, la géographe Symi Nyns, collaboratrice régulière de l'ULiège, a consacré une partie de sa thèse, financée par le FNRS et sous la direction de Serge Schmitz, à approcher le nombre réel de nuitées à visée touristique. « *Nous avons l'intuition que les statistiques officielles étaient sous-estimées, explique-t-elle. Une intuition portée notamment par la mutation profonde qu'a connu le secteur du tourisme, avec l'arrivée des plateformes collaboratives comme Airbnb.* »

Les chercheurs ont donc eu l'idée d'utiliser les données de téléphonie mobile de l'opérateur Proximus. En effet, toujours dans nos poches, nos smartphones nous accompagnent partout. Et même inactifs, ils continuent à transmettre de nombreuses informations en direction des antennes relais qui émaillent le territoire, ce qui rend celles-ci particulièrement précieuses pour évaluer les mouvements de population. Initialement collectées pour des raisons sécuritaires, ces données sont encore très peu utilisées à des fins de recherche. « *4 % seulement des travaux en géographie utilisent ces données, et elles n'avaient encore jamais été utilisées pour l'évaluation des nuitées touristiques,* note la géographe. *Notre idée était donc de déterminer la part des personnes dormant sur le territoire wallon qui se trouvent à plus de 20 km de leur lieu de résidence.* »

Menée à l'été et l'automne 2019, et après correction pour y retirer les mobilités non touristiques – les routiers, les patients hospitalisés ou encore les noctambules –, l'étude réalisée par Symi Nyns révèle un chiffre stupéfiant : le nombre des nuitées officielles en Wallonie est sous-estimé d'un facteur 3 voire 4, si l'on considère les délogements chez la famille et les amis comme du tourisme. Autrement dit, à facteur constant tout au long de l'année, de presque 8,5 millions de nuitées en 2019, le chiffre passerait à quelques 30 millions ! Avec parfois des cas impressionnants : la commune de Dour, qui compte un peu plus de 16 000 habitants, accueille chaque année et cinq jours durant un festival de musique qui attire 37 500 festivaliers, et 2200 travailleurs. Les données mobiles étudiées par les chercheurs ont permis d'y identifier 17 hébergements. Pourtant, d'après Statbel, l'office fédéral des statistiques, Dour ne dispose d'aucun hébergement touristique et n'accueille donc... aucun touriste.

« *Outre l'importante sous-estimation des nuitées touristiques, notre étude nous a également permis d'identifier les différentes formes d'hébergements*

informels qui existent en Wallonie, et qui représentent près de trois quarts des nuitées, avec une part non négligeable liée aux plateformes collaboratives comme Airbnb, révèle Symi Nyns. *Par ailleurs, cela nous a montré que si ces plateformes étaient au départ un phénomène urbain, il s'est aujourd'hui étendu à toute la Wallonie, et donc au monde rural. Enfin, cette étude nous renseigne sur le fait que les catégories officielles d'hébergement ne reflètent plus la réalité et ne semblent plus adaptées aux nouvelles pratiques touristiques.* »

GENTRIFICATION ET SURTOURISME

Ces données, obtenues par Symi Nyns et Serge Schmitz, sont révélatrices de l'ampleur de la mutation du secteur du tourisme depuis le début des années 2010, en particulier sous l'impulsion des plateformes collaboratives comme Airbnb. En rendant visibles, et donc accessibles, de nombreux logements qui ne l'étaient pas jusqu'à alors, elles ont permis le développement du tourisme dans des zones moins connues, et ont donc favorisé l'économie locale.

Mais elles ont également renforcé la pression touristique dans des destinations déjà prisées. « *Cette pression a conduit dans plusieurs endroits, comme certains villages des Ardennes, à une augmentation importante des prix de l'immobilier, ce qui n'est pas sans conséquence pour les populations locales qui ne peuvent plus se loger* », constate Serge Schmitz. Dans une étude du phénomène Airbnb au sein de plusieurs villages wallons, les géographes ont ainsi mis en évidence qu'une part importante du parc immobilier est désormais réservée à des locations de courte durée, comme à Beffe où seuls 25 % seraient encore occupés par les habitants. Une gentrification qui n'est cependant qu'un aspect d'une problématique plus large et que l'on nomme le surtourisme. Outre les prix de l'immobilier, les riverains dénoncent, comme à la Roche-en-Ardenne, où 125 000 touristes se pressent chaque année dans cette commune d'à peine 4000 habitants, des parkings saturés, des commerces bondés et des nuisances liées aux groupes venus faire la fête.

Mais pour Serge Schmitz, il serait réducteur de lier le surtourisme à la simple surfréquentation touristique : « *Celui-ci se fait sentir à partir du moment où il n'y a plus un partage des ressources entre les habitants et les touristes, mais lorsqu'il y a un accaparement par ces derniers. Dès lors, les populations se révoltent parce qu'elles deviennent minoritaires dans les prises de décisions ou dans le droit d'accès à certains services et commerces.* » Or, pour créer des nuisances ou accaparer un territoire, nul besoin de

milliers de touristes. *« Il y a eu par exemple des discussions l'été dernier visant à interdire les bâtons de marche à pointe métallique, car ils accélèrent l'érosion de certains sentiers, illustre-t-il. Pourtant, certains de ces chemins n'étaient fréquentés que par une centaine de visiteurs. »*

Face à ce phénomène, certains bourgmestres, comme à la Roche-en-Ardenne, ou plus récemment à Spa, s'organisent, en ne délivrant plus de permis pour l'installation de gîtes. *« Nos travaux sur le terrain ont montré que les hébergements supérieurs à 15 personnes sont ceux qui génèrent le plus de nuisances, car ils accueillent des groupes venus fêter des enterrements de vie de garçon ou de jeune fille par exemple »,* confirme Serge Schmitz.

CONNAÎTRE SON PUBLIC

À travers le succès des plateformes collaboratives, c'est aussi et surtout le rôle du web 2.0, et en particulier des réseaux sociaux, qui est au cœur des mutations du secteur du tourisme depuis 15 ans. Les images et commentaires laissés par les internautes sur leurs lieux et activités de vacances et dont *« la littérature scientifique a globalement démontré la fiabilité »*, selon Serge Schmitz sont en effet une source importante d'informations pour toutes les régions qui souhaitent développer le tourisme. Ainsi, 85 % des réservations d'hébergement en Wallonie se font aujourd'hui en ligne et, selon une étude internationale, 75 % des personnes interrogées déclarent se tourner vers les réseaux sociaux pour planifier leur prochain voyage. Google Maps, qui est depuis longtemps bien plus qu'un simple service de cartographie, intégrant avis et commentaires, attire à lui seul plus d'un milliard d'utilisateurs par mois !

Sanda-Elena Nicola, assistante au département de géographie à l'ULiège, a justement mené des recherches sur l'importance des réseaux sociaux pour le développement du tourisme. Elle s'est pour cela tournée vers La Louvière, mais aussi dans la vallée de Jiu et la ville de Stei, en Roumanie. Des zones post-minières, en déclin socio-économique depuis la fin de l'extraction de charbon ou de l'uranium, et qui voient dans le tourisme un moyen de se reconverter. Selon elle, loin d'être un fardeau, ce passé minier n'est pas *« un stigmate, mais au contraire une formidable opportunité de regard sur la Révolution industrielle et le progrès technologique qui en a résulté. Les commentaires laissés par les visiteurs de la cité minière de Bois-du-Luc [ndlr : inscrite patrimoine mondial de l'Unesco] constituent de réels témoignages de gratitude pour cette industrie. »*

Pourtant, en dépit de ces commentaires positifs, son travail sur le terrain montre qu'ils ne sont pas suffisamment pris en compte. *« Lors de nos discussions avec l'Office du tourisme de La Louvière, la stratégie mise en place consistait à se détacher de ce passé minier. Or, mon étude relative aux réseaux sociaux a indiqué que l'attraction la plus importante et la plus appréciée par les touristes était précisément la cité minière du Bois-du-Luc ! C'est là un point essentiel qui doit être adressé : lorsque l'on cherche à développer le tourisme dans sa région, le regard de l'étranger sur son propre territoire doit être soigneusement pris en compte. »*

Une connaissance fine de ce que souhaitent les visiteurs est donc essentiel au tourisme, ce que les Néerlandais ont bien compris au sujet des Ardennes. Cet espace rural et boisé du sud du sillon Sambre-et-Meuse est une des quatre régions majeures touristiques de la Belgique. Elle est aussi une des spécificités de la Wallonie en matière de tourisme. En effet, les visiteurs qui s'y rendent sont pour plus de la moitié des Néerlandais et des Flamands qui viennent y chercher *« de la nature, du relief, et ce côté un peu sauvage qu'ils n'ont guère dans leurs régions »*, précise Serge Schmitz, qui y a consacré une partie de ses recherches.

Mais si les néerlandophones sont nombreux à s'y rendre, c'est aussi en raison d'une prédominance des acteurs néerlandais et flamands dans le secteur du tourisme. Beaucoup de gîtes, restaurants et activités de loisirs comme le kayak y sont détenus par des sociétés hollandaises, *« qui ont saisi tout le potentiel des Ardennes, connaissent très bien le marché, et savent ce que leurs clients désirent. Ils ont compris qu'une des clés du tourisme est de donner confiance au client. En effet, s'agissant d'une transaction à distance, vous faites davantage confiance, en tant que touriste, à des compatriotes qu'à une société locale. De plus, une communication professionnelle et un contact client soigné, idéalement en maîtrisant la langue du visiteur que l'on cherche à attirer, sont très importants. Or, à l'heure actuelle, trop d'activités touristiques préfèrent engager des étudiants que de réels professionnels. »*

POUR UNE GESTION MANAGÉRIALE DU TOURISME

À l'instar des Néerlandais, Serge Schmitz plaide donc pour une professionnalisation du tourisme en Wallonie, avec une approche managériale susceptible d'adapter une stratégie et de proposer les aménagements nécessaires : *« Je prends souvent l'exemple d'une cascade que des*

touristes viendraient visiter. Les gens viennent la voir, restent dix minutes à la contempler, puis repartent. Mais quelles infrastructures pourraient être créées autour d'elle pour les y amener, puis les faire rester ? Quelle histoire, qui rendrait le lieu un peu plus magique et transformerait cette expérience en souvenir, y est racontée ? Faire du tourisme, c'est avant tout vendre du rêve, en faire une expérience que les gens auront envie de transmettre. Et pour cela, il est important que tous les acteurs liés au tourisme soient impliqués dans le développement. »

C'est pourquoi, et face au manque de formation, le géographe a lancé, il y a quelques années, un certificat en management du tourisme et des loisirs en collaboration avec l'UNamur, qui a eu un grand succès. « Nous avons formé plus de 200 professionnels, ce qui a eu un impact positif avec de réels changements dans la façon de gérer certaines attractions et maisons du tourisme », s'enthousiasme-t-il. « Trop souvent, les personnes qui travaillent dans le tourisme ne sont pas formées à ces questions. Il s'agit de biologistes, par exemple, dans les parcs naturels, ou d'historiens de l'art pour le patrimoine. Or, il ne suffit pas de bien connaître son produit, il faut aussi savoir le vendre et répondre aux attentes des touristes, en termes d'infrastructures et de commodités. C'est pourquoi, dans ce certificat, nous avons insisté sur l'importance de bien cerner le marché, afin d'identifier les besoins. »

Pour autant, Serge Schmitz met en garde contre la tentation d'enfermer les touristes dans des cases : « Quand on veut vendre une destination, on a tendance à travailler par thématique : le tourisme culturel, gastronomique, sportif, ou encore de nature... Mais en réalité, les visiteurs ont plutôt le souhait de mélanger les activités. » À ce titre, le chercheur a conduit à Liège une étude pleine d'enseignements. Dans une enquête menée auprès de 500 touristes en 2017, afin de connaître leurs intentions, le géographe avait montré que loin des "circuits thématiques" destinés à « structurer l'offre autour de produits ciblés tels que les collégiales, l'archéologie industrielle et les coteaux de la citadelle », les touristes n'ont « que rarement l'envie de s'enfermer dans une seule thématique et préfèrent butiner d'une attraction à l'autre et surtout profiter de la vie urbaine avec ses terrasses, son marché dominical, ses magasins. »

Loin d'être un simple produit, une attraction touristique est donc une ressource, en interaction avec son territoire et sa communauté, et où chaque acteur a son importance.

Il faut donc veiller à ce qu'elle ne soit pas surexploitée. « Toute activité a un impact sur l'environnement, rappelle Serge Schmitz. Il est donc important d'avoir une gestion raisonnée des ressources naturelles. Mais je pense qu'un aspect central, trop peu mis en avant, est celui des ressources sociales. Un tourisme durable s'inscrit avant tout dans le partage avec la communauté locale, et non dans l'accaparement de ce que le territoire a à offrir. »

Selon le géographe, le développement du "slow tourisme" en est un parfait exemple. « Il s'agit d'être là pour partager et pour rencontrer la population, explique-t-il. Plutôt que d'avoir une multitude d'activités, il est préférable de



Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne - C. Mottet

prendre son temps et d'aller plus en profondeur. Préparer son voyage plus longtemps à l'avance, se renseigner sur la région que l'on va visiter, éventuellement en apprenant la langue, voilà qui va participer à créer un séjour plus respectueux des lieux visités, et idéalement qui apportera quelque chose de positif à la communauté. » Plus qu'un "tourisme durable", trop souvent source de greenwashing, Serge Schmitz prône avant tout un tourisme responsable. Un vrai projet d'avenir.



POUR ALLER PLUS LOIN

- La notion de destination touristique urbaine à travers les pratiques des touristes à Liège : <https://hdl.handle.net/2268/264741>
- Focus sur les impacts des hébergements de type Airbnb dans les campagnes wallonnes. Une forme invisible de l'hébergement touristique ? : <https://hdl.handle.net/2268/324022>
- Using mobile data to evaluate unobserved tourist overnight stays : <https://hdl.handle.net/2268/264775>



Les Ardennes, l'une des régions touristiques majeures de Belgique.

FRÈRES ET SŒURS

Des liens à soigner

Fratrie, sororie, adelphie : quel que soit le nom qu'on leur donne, les relations entre frères et sœurs ont longtemps constitué un angle mort des études consacrées à la famille, éclipsées par l'engouement suscité, en psychanalyse notamment, par les relations parents/enfants. Ce champ d'étude tend à se développer, même s'il reste encore assez marginal, en tout cas dans le monde francophone. C'est ce qui rend si intéressant le travail de Stéphanie Haxhe, docteure en psychologie clinique, thérapeute de famille et formatrice au sein de l'*Ardoise Pivotante*, un institut de formation et de clinique contextuelles. Elle a publié en août 2024 l'ouvrage *Frères et sœurs, des liens à soigner* qui expose, au travers des récits cliniques et des références littéraires et cinématographiques, toute la richesse des relations fraternelles de l'enfance à l'âge adulte.

ARTICLE ARIANE LUPPENS

D'emblée, Stéphanie Haxhe confie que, durant ses études, rien ne l'aura plus intéressée, voire passionnée, que les rencontres avec les fratries dans le cadre de son mémoire. Elle-même vient d'une sororie, un terme qu'elle trouve logique d'utiliser lorsqu'il s'agit d'une fratrie constituée uniquement de sœurs. « *On dit "fratrie" pour tout ! Or, c'est un masculin générique dont on pourrait se passer puisqu'on a le mot "adelphie" qui englobe l'unité des frères et sœurs. En plus, ce terme est très beau je trouve. En tout cas, pour moi, c'est étrange de parler de "fratrie" en évoquant trois sœurs.* »

Dans son cas, c'est sa relation avec sa sœur aînée, ainsi que le fait que sa mère était aussi la cadette d'une sœur, qui l'a convaincue d'en faire le sujet de sa recherche de fin d'études. « *Ce lien, très important, je n'en ai que très peu entendu parler au cours de mes études. J'ai donc voulu creuser.* » Par la suite, les relations fraternelles resteront un fil rouge dans sa carrière, notamment au cours des recherches qu'elle a menées durant une vingtaine d'années en psychologie systémique à l'ULiège, et qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage, en parallèle à une expérience clinique acquise dans le champ de la thérapie familiale contextuelle. Elle observe qu'il s'agit d'un champ impensé en psychologie : « *On ne regarde pas la fratrie alors que la façon dont on a été frère ou sœur, ce qu'on a appris dans ce lien va avoir un impact très durable sur nos autres relations.* » Mais pourquoi cet impensé ?

LE LIEN CENTRAL PARENTS/ENFANTS

Revenons à un mythe incontournable, commun aux trois grandes religions monothéistes. Caïn et Abel sont frères. Caïn est l'aîné. Ils sont les fils d'Adam et Ève, bannis par Dieu du Jardin d'Éden. Cain est laboureur, Abel est berger. Un beau jour, chacun apporte une offrande à Dieu : Caïn offre une partie de ses récoltes et Abel, lui, présente des premiers-nés de son troupeau de moutons, ainsi que leur graisse. Dieu va alors montrer une préférence marquée pour le sacrifice d'Abel. Jaloux, Caïn finit par tuer son cadet, devenant ainsi le premier meurtrier et le premier auteur d'un fratricide. Il est ensuite interpellé par Dieu au sujet de cet assassinat et il lui répond par une question révélatrice : « *Suis-je donc le gardien de mon frère ?* », rejetant ainsi l'idée même du lien. L'on pourrait également citer d'autres mythes qui, sans aller jusqu'à ce dénouement fatal, donnent une vision peu flatteuse du lien fraternel.

Cette image a été renforcée par la psychanalyse, Freud ayant lui-même une histoire familiale compliquée. Dans *L'interprétation des rêves*, publié en 1900, il met en

évidence le désir de mort des enfants envers leurs frères et sœurs, désirs qui se réalisent dans leurs rêves. Plus tard, en 1916, dans son *Introduction à la psychanalyse*, Freud imagine que l'enfant voit son frère ou sa sœur comme un adversaire et développe une hostilité à son égard qui finit toutefois par s'estomper. La naissance d'autres enfants fragilise davantage l'aîné qui va alors souhaiter la mort des nouveaux arrivés, tout en vivant un sentiment d'abandon de la part de sa mère. Dans un autre article, Freud étudie le lien fraternel sous l'angle du fantasme, le résumant dans cette phrase lapidaire : « *Mon père bat cet enfant que je hais.* »

Ce dernier point est important car il place la relation verticale parents/enfants au centre de tout alors même que la fraternité est horizontale, tout comme la plupart des liens vécus en dehors du cercle familial – couple, amis, collègues de travail. Mais pourquoi cette verticalité de la relation aux parents l'emporte-t-elle souvent sur l'horizontalité de la relation entre frères et sœurs ? « *La famille est sans doute le reflet de la société*, analyse Stéphanie Haxhe. *Elle est d'ailleurs le plus petit système politique. Or, dans la société, on développe beaucoup plus une obsession de la verticalité, dans tous les domaines. En politique, on observera plutôt ce qui se passe entre un gouvernement et la population, à l'école on s'intéressera aux relations maîtres et élèves plutôt qu'à celles au sein du groupe classe. Dans les entreprises, même chose. Notre intérêt collectif pour la verticalité vient certainement du fait que c'est ce qui, dans notre esprit, fait ordre.* »

Pourtant, l'ordre peut très bien n'être qu'une façade derrière laquelle se jouent, à l'abri des regards, des scènes terribles entre parents et enfants, qui n'entraînent d'ailleurs pas automatiquement une rupture des relations. Bien au contraire ! Souvent, c'est plutôt la fratrie qui paie les pots cassés et cette réalité vient battre en brèche l'idéologie selon laquelle l'individu est libre et doit se libérer de sa famille si celle-ci n'est pas soutenance. « *C'est une méconnaissance de la famille et des loyautés puisque celles-ci sont présentes, qu'on le veuille ou non. Même si on se voulait sans attache, le fait de naître dans une famille et d'avoir ce que Ivan Boszormenyi-Nagy [ndlr : psychiatre américain, fondateur de la thérapie contextuelle et un des pionniers de la thérapie familiale] appelle "une dette de vie", nous donne par essence une loyauté. Il faut composer avec elle plutôt que faire comme si elle n'existait pas.* » Le lien fraternel peut alors se voir sacrifié au profit de la relation avec le(s) parent(s). « *Or, cela peut entraîner des conséquences sur la vie de couple ou sur la façon dont on s'y prend avec la fratrie composée par ses propres enfants.* »

LA PEUR DU CONTRE-POUVOIR

À l'inverse, l'horizontalité entre frères et sœurs pourrait devenir un contre-pouvoir. Et c'est ce qui rebute ou fait peur. « *Dans certaines familles où les parents présentent une forme de vulnérabilité, notamment à cause de ce qu'ils ont vécu étant enfants, ou de solitude, ou de fragilité en termes d'autorité, la solidarité entre enfants sera vécue plus difficilement car elle crée plus de solitude pour le parent. Autrement dit, pour que les enfants soient solidaires, il faut que le parent accepte d'être plus solitaire. C'est difficile dans certaines familles. Se met alors en place ce que l'on appelle communément le principe "diviser pour mieux régner"* », ajoute la psychologue.

Cette appréhension du contre-pouvoir formé par la fratrie ne se développe pas seulement au sein de la cellule familiale. Elle est, d'une certaine manière, institutionnalisée. Il est ainsi très frappant d'apprendre que, jusqu'à une date récente, il n'existait aucune disposition dans le Code civil belge pour garantir que les fratries ne soient pas séparées en cas de divorce des parents ou de placement dans des familles d'accueil ou foyers. C'est sous l'impulsion de Stéphanie Haxhe, qui a piloté un groupe de travail sur le sujet, que la nouvelle loi a pu voir le jour le 20 mai 2021.

Désormais, un nouveau chapitre intitulé "Des frères et sœurs" a été ajouté dans la Code civil belge et l'article 387 prévoit que « *les frères et sœurs mineurs ont le droit de ne pas être séparés* ». Cependant, une réserve intervient dès la phrase suivante : « *Ce droit doit être apprécié dans l'intérêt de chaque enfant.* »

L'intérêt de l'enfant ? « *Ce terme est flou. Par exemple, on va dire que les frères et sœurs qui ont vécu des traumatismes en famille peuvent souffrir d'être placés au même endroit, car cela peut leur faire revivre leurs blessures. C'est juste, mais il faut travailler les traumas ! Et en laissant les enfants ensemble, on leur donne une opportunité d'y parvenir. Le Code civil va maintenant dans le bon sens, mais nous continuons à nous heurter à une forme d'idéologie. Ainsi, les éducateurs ou familles d'accueil qui doivent recevoir toute une fratrie mettent en avant le fait qu'ils se retrouvent devant un bloc d'enfants, ce qui leur complique la tâche. Il faut faire changer les mentalités et équiper les adultes pour faire face à la fratrie et pouvoir rendre ce lien intéressant. Il y a des centaines d'études dans les pays anglo-saxons sur l'intérêt de maintenir les frères et sœurs ensemble.* »

LA FRATRIE EN FAMILLES RECOMPOSÉES ET D'ACCUEIL

La recherche en psychologie sur le thème de la fratrie se poursuit aujourd'hui en faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation et ouvre de nouveaux axes d'investigation. Cette année, deux mémoires traitent du sujet. L'un analyse ces liens dans le cadre de familles recomposées : comment fait-on fratrie quand deux familles se rencontrent ? Comment se partagent les espaces dans la nouvelle cohabitation ? « *Nous allons interviewer des adolescents et jeunes adultes afin de comprendre comment cette situation a influencé leurs relations fraternelles. Si la*

littérature comporte plusieurs études quantitatives sur les effets individuels de la recomposition familiale, notre approche qualitative vise plutôt à comprendre le vécu spécifique des adolescents dans la construction de ces nouveaux liens fraternels », explique Maria Elena Brianda, chargée de cours en psychologie familiale et systémique, spécialiste du *burn out* parental.

L'autre travail aborde la délicate question des familles d'accueil qui accompagnent des enfants sur le court terme. Plusieurs travaux existent déjà sur la meilleure manière d'anticiper l'accueil : comment se préparer soi-même quand on est famille d'accueil et comment préparer les enfants biologiques. « *Beaucoup moins d'études s'intéressent au vécu*

des enfants biologiques, à ce qu'ils ressentent après le départ de ce frère ou sœur d'accueil. Un étudiant va interviewer des enfants et adolescents de 10 à 18 ans pour explorer leur vécu dans la phase post-accueil et ce qu'ils retiennent de l'expérience. »

Il s'agit d'études préliminaires. « *Ce sont des thématiques qui nous intéressent. Nous sommes d'ailleurs en lien avec des institutions et des professionnels qui travaillent dans ces deux contextes (familles d'accueil et clinique des familles recomposées). Nous espérons que ces travaux seront le point de départ de lignes de recherche qui pourront se développer davantage par la suite* », précise Maria Elena Brianda.

POURQUOI ET COMMENT SOIGNER LE LIEN FRATERNEL ?

Cette relation horizontale avec ses frères et sœurs peut en effet être vecteur de soutien et de sécurité. Au travers de son ouvrage, Stéphanie Haxhe traite du soin à apporter à cette relation unique sous deux angles différents. Soigner, c'est d'abord s'occuper du bien-être de l'autre, l'aider, lui procurer de l'attention. En ce sens, la recherche postdoctorale menée par Stéphanie Haxhe à San Francisco sur le rôle de la fratrie dans le *coming out* est éclairante : « Je voulais voir en quoi la fratrie avait pu aider dans l'annonce de l'homosexualité de leur frère ou sœur aux parents. Cette aide s'est manifestée de différentes manières. D'abord, en recevant la première annonce. Trouver de l'acceptation au sein de la fratrie donnait ainsi le courage de le dire ensuite aux parents. Dans certaines familles, ce sont même les frères et sœurs qui l'ont annoncé aux parents. La fratrie a aussi joué un rôle dans le cas de parents rejetant l'homosexualité de leur enfant. D'un autre côté, cela m'intéressait de savoir ce que les frères et sœurs vivaient au moment du *coming out*. Je me souviens d'une jeune femme qui disait être en fin de grossesse quand c'était arrivé et que cela lui avait apporté un stress immense de savoir que la famille allait être complètement chamboulée. Pourtant, elle a beaucoup

pris sur elle, car elle sentait que pour sa sœur c'était important. » Comment peut-elle être aidée ensuite à son tour ? Comment sa sœur peut-elle la gratifier ? Comment peut-on faire vivre ces liens autour de ce que l'on donne et ce que l'on reçoit ?

« C'est ce qui me passionne dans les thérapies de fratries adultes, poursuit Stéphanie Haxhe. Je reçois des frères et sœurs qui ont parfois la soixantaine et qui viennent discuter ensemble de leur enfance ou d'une partie de l'âge adulte et voir comment chacun a vécu les choses et ce que chacun attend des autres. » Au fil de la lecture de *Frères et sœurs, des liens à soigner*, on trouvera pléthore d'exemples illustrant la force du lien fraternel – autant de résonnances potentielles avec sa propre histoire familiale.

Soigner renvoie aussi à la question du traitement. Le lien fraternel étant unique, il faut veiller à le maintenir vivant et en bonne santé. Et quand il se retrouve abîmé, les soins cliniques peuvent aider à éviter la rupture. À ce stade, il devient indispensable de mettre en place un "dialogue authentique" dans le cadre d'une thérapie contextuelle, formalisée en son temps par le psychiatre Ivan Boszormenyi-Nagy. L'idée est d'inviter les protagonistes à dialoguer entre eux afin qu'émerge un "je" et donc une capacité à s'autodélimiter avec des attentes et des besoins propres. Le "tu" est l'altérité, avec également des besoins et attentes propres. « C'est le plus difficile dans une famille. On a toujours tendance à faire des projections de type "mon frère pensait que" alors qu'on n'en sait rien puisqu'on ne l'interroge pas. Mais on est quand même persuadé de savoir ce qu'il a vécu ou pensé. On va essayer également de ne pas lisser ou étouffer les choses comme cela peut se faire très facilement dans certaines familles... Le dialogue authentique consiste donc à se donner une chance de se dire ce qui est, ce qui a été, ce qui a blessé, ce qui est attendu pour pouvoir ensuite y répondre. » Et ainsi soigner le lien le plus long de notre vie.

●



POUR ALLER PLUS LOIN

- Stéphanie Haxhe, *Frères et sœurs, des liens à soigner*, Érès, Toulouse, 2024
- Blanche Leridon, *Le Château de mes sœurs*, Les Pérégrines, Paris, 2024
- *Vivons heureux avant la fin du monde*, épisodes 33 et 34 sur les frères et sœurs, podcast Arte radio, avec Stéphanie Haxhe

Viser la sobriété numérique

En signant la charte du numérique responsable en 2022 et en confiant un travail de fond à un comité de pilotage coordonné par Félix Scholtes, conseiller de la Rectrice à la sobriété numérique, l'université de Liège s'est engagée à prendre la responsabilité de son impact numérique. Entre balises stratégiques et projets, l'Institution vise un avenir digital éthique, durable et inclusif.

ARTICLE MARIE LIÉGEOIS



A. Lacroix

En dix ans, la consommation du numérique a été multipliée par trois. Selon l'agence française de la transition écologique (Ademe), cette empreinte carbone pourrait quintupler d'ici 2050 si la transition numérique prend la forme d'une vaste digitalisation, mais aussi être réduite de moitié si on se tourne vers une sobriété sociétale et numérique. Au-delà du coût écologique, le numérique soulève de nombreux enjeux d'éthique

et de société. Derrière les écrans, clics et requêtes à l'IA se dessine un questionnement vertigineux qui appelle des positionnements individuels et collectifs.

Société dans la société, ruche de 27 000 étudiants et 5700 travailleurs, réseau d'ordinateurs, connexions et streaming, l'ULiège a entamé depuis plusieurs années un travail de fond sur sa transition numérique en s'appuyant sur l'expertise de son service général d'informatique [lire encadré]. Désormais membre de l'Institut belge ISIT (*Institute for Sustainable Information Technology*), l'Institution a mis sur pied un comité de pilotage pluridisciplinaire (informatique, médecine, sociologie, ingénierie...) qui vient d'éditer une feuille de route reprenant les principes à suivre.

GARDER UNE EMPRISE

Le cap général : privilégier des systèmes robustes et adaptables, opter pour une gouvernance numérique intrinsèquement responsable, créatrice de valeur humaine et sociétale. Pour orchestrer ce chantier, la rectrice Anne-Sophie Nyssen a nommé un conseiller, Félix Scholtes. Neurochirurgien, enseignant « passionné » en faculté de Médecine et, selon ses dires, « un peu geek » (il évoque un usage numérique raisonné durant l'épidémie de covid, récompensé par une belle réussite des étudiants) : c'est à ce triple titre qu'il est arrivé, en 2022, avec la notion de "sobriété numérique". Un concept atypique et précurseur – « pourquoi viser la sobriété dans le digital alors que tout y est dématérialisé ? », disait-on, alors. Eh bien, justement. Omniprésent mais diffus, puissant mais peu gouverné, rapidement évolutif mais imprévisible, porteur d'espoirs autant que d'effets indésirables, le numérique coche la case du *wicked problem*, phénomène au périmètre flou, situé au carrefour de conflits de valeurs. Impossible à "attaquer" en silos, donc. Interdire le streaming en wi-fi dans l'Université ? Ce sont alors les connexions à la 4 et 5G qui exploseraient, ce qui ne ferait que déplacer le problème.

« Il y a un impact du numérique, et plus particulièrement de l'IA, à craindre sur les fonctions cognitives, voire la santé mentale. Au-delà de la capture de notre attention et notre temps, le fait de déléguer au numérique certaines activités intellectuelles présente un risque évident pour l'expertise, l'esprit critique et l'autonomie », souligne Félix Scholtes. « Ma préoccupation de la santé, celle de l'individu, celle du groupe, me pousse à défendre un numérique approprié et appropriable pour tous », soutient-il, plaidant pour des systèmes « conviviaux et aussi maniabiles que possible, qui n'échappent pas à notre compréhension et sur lesquels nous pouvons avoir une empreinte. »

UN HELPDESK ÉTUDIANT

Quelques chiffres : le matériel informatique représente 79 % des émissions de gaz à effet de serre du numérique, au vu des métaux rares peu recyclables utilisés. La fabrication d'un ordinateur de 2 kg, par exemple, nécessite 600 kg de matières premières et génère 114 kg de CO₂ sur les 156 émis sur son cycle de vie. L'une des mesures les plus efficaces : la réduction de production d'équipements neufs.

« Or la longévité du matériel est compromise par l'obsolescence de certains systèmes d'exploitation et applications, poursuit Félix Scholtes. Il se fait que la Fédé et d'autres personnes dans l'Université qui collectent du matériel informatique nous ont contactés : en unissant nos forces avec le Segi – qui avait ce projet dans ses cartons depuis quelque temps –, nous avons créé un helpdesk étudiant. » Ce service gratuit permet, en plus de l'assistance informatique par des étudiants pour des étudiants, de soutenir le projet « en proposant de prolonger la vie des ordinateurs grâce au système d'exploitation Linux Mint, attractif, intuitif et sans obsolescence significative, tout en créant une communauté d'utilisateurs d'outils open source », se réjouit le conseiller. D'autres outils sont en voie d'implémentation, comme un tableau de bord ou un système de gestion du matériel.

L'usage du numérique laisse aussi une empreinte forte sur chaque humain. Lieu d'enseignement et de recherche, l'Université a là un rôle à jouer. Peu convaincu par une approche coercitive ou moralisatrice, « d'autant plus dans un lieu de liberté académique », il propose que l'ULiège « se positionne comme une structure apprenante et avance pas à pas. La puissance et l'omniprésence des outils numériques est, notamment, rarement proportionnelle à la maîtrise de ces outils par les utilisateurs. L'un des défis est de former et informer au maximum les étudiants, enseignants et chercheurs », explique-t-il. « L'IA, par exemple, ébranle les enjeux de notre enseignement. Son essor massif, hors de notre emprise, peut être une opportunité pour questionner nos exigences académiques classiques – "détenir la connaissance" – et concevoir nos apprentissages différemment pour favoriser l'expérientiel, l'analyse critique, l'autonomie intellectuelle. »

En pratique, pour amener la responsabilité numérique au quotidien, le comité de pilotage propose un guide évolutif (FAQ) destiné à la communauté universitaire, la formation des technopédagogues, une (in)formation à l'entrée à l'ULiège pour tout nouveau membre ou encore la création d'un MOOC (cours en ligne) en partenariat avec l'ISIT et l'université de Lausanne (Suisse). Une série d'outils et réflexions, vise Félix Scholtes, qui « aideront à affronter les fluctuations, incertitudes et profondes transitions qui caractérisent notre ère ».

OPTIMISER LES RESSOURCES

« Le plus gros impact sur l'empreinte carbone, c'est le matériel informatique lui-même », rappelle Laurent Debra, directeur des opérations au service général d'informatique (Segi), très impliqué dans ce projet, tout comme Yves Wesche, directeur de l'unité d'informatique en faculté de Médecine. Parmi les mesures mises en place par le Segi, il pointe l'achat de matériel d'occasion, par exemple des systèmes centraux et de stockage liquidés par des grosses structures comme la Communauté européenne ou des banques. « L'Université et le CHU de Liège ont mutualisé leurs datacenters, avec deux postes au lieu de quatre. C'est unique en Belgique et cela représente une économie de taille en matériel et énergie », ajoute-t-il. Autres leviers : la virtualisation (faire tourner 50 serveurs virtuels sur un seul serveur physique), l'utilisation de matériel recyclé pour les podcasts enregistrés dans les 80 salles de cours ou la gestion raisonnée du parc informatique des employés (garder les machines jusqu'à huit ans alors que les ordinateurs étaient, voici deux décennies, remplacés tous les quatre ans).

« Depuis toujours, la grande majorité des outils développés au Segi le sont en open source, c'est dans notre ADN, explique Laurent Debra. Avec la devise "Linux et Open source by default", notre service reste en grande partie indépendant des solutions commerciales, tout en gardant une maîtrise de ses systèmes. » Même optique pour l'internalisation des données, puisque le Segi a développé son cloud interne, contournant ainsi les GAFAM. « C'est une stratégie de longue date : avoir la main sur nos infrastructures, les faire évoluer quand c'est nécessaire et non quand c'est la mode », souligne-t-il, insistant sur l'importance de « réfléchir au sens de l'informatisation. »

➡ www.uliege.be/numerique-responsable

A portrait of Elsa Mescoli, a woman with shoulder-length brown hair, wearing an orange cardigan over a white top. She is looking directly at the camera with a slight smile. The background is a blurred city street at dusk or dawn, with warm lights and building silhouettes.

Elsa Mescoli
L'alimentation
récit
des migrations

Elsa Mescoli, chargée de cours à la faculté des Sciences sociales, est une anthropologue de terrain. En observant les personnes migrantes via leurs pratiques matérielles, et en particulier celles liées à l'alimentation, elle souhaite rendre compte de quelque chose de plus juste à leur sujet, au-delà des cases et stéréotypes dans lesquels on les enferme trop souvent. Leur histoire. Leur quotidien. Leur identité.

ENTRETIEN THIBAUT GRANDJEAN -
PHOTO GEOFFREY MEULI

Elsa Mescoli est italienne, originaire de la région de Milan. Au cours de ses études, de philosophie tout d'abord, puis de communication interculturelle, elle s'est découvert deux passions qui l'habitent encore aujourd'hui : l'anthropologie et la langue arabe. « *C'est vraiment le hasard qui m'a proposé ces deux matières, plus que je ne suis allée vers elles, avoue-t-elle aujourd'hui. L'anthropologie faisait partie de mes cours de bachelier, et je devais choisir entre deux langues de région lointaine, le chinois ou l'arabe. J'ai opté pour l'arabe et, comme l'anthropologie, cela m'a immédiatement passionnée.* »

Alors que ses études l'entraînent à l'étranger pour étudier l'arabe, « *principalement en Égypte et en Syrie, mais aussi au Maroc et au Liban* », la future anthropologue fera également le voyage en sens inverse. Elle participera à la création, avec son professeur de langue de l'époque, de L'Araba Fenice, une petite association qui a pour but de « *promouvoir la culture arabe à travers la littérature et les arts* ».

À l'issue de son bachelier, sa passion pour l'anthropologie toujours vivace, Elsa Mescoli s'oriente tout naturellement vers un master dans cette discipline. Centrées notamment sur la langue et l'histoire des pays de langue arabe, ces années font germer chez elle les graines de son futur intérêt pour les questions liées à

la migration. « *Est-ce le hasard, ou simplement des opportunités que j'ai saisies ? Au fond, je pense que c'est avant tout mon expérience de terrain qui m'a amenée à m'intéresser en particulier à ce sujet. J'ai commencé par réaliser une étude ethnographique au Maroc, auprès d'aspirants migrants à destination de l'Italie. Et de fil en aiguille, j'ai proposé un projet en lien avec les migrations pour mon entrée en thèse.* »

DES PLATS QUI CONTIENNENT LE MONDE

Au départ de ce projet initial, sa recherche doctorale se définit peu à peu : elle décide de s'intéresser à ceux, et surtout celles, qui arrivent en Italie. « *Mon intérêt de départ, le quotidien des femmes marocaines en migration en Italie, m'a été insufflé par ma promotrice de thèse, spécialiste de la culture matérielle, retrace la chercheuse. Il s'agissait évidemment d'un domaine très large, mais dès mes premières rencontres sur le terrain, la question de l'alimentation s'est imposée. Une des femmes de l'association que j'avais contactée pour me guider sur ces questions me l'a d'ailleurs dit d'emblée : s'intéresser au quotidien des femmes marocaines, c'est s'intéresser à la cuisine marocaine !* » Or, sur ce sujet, tout restait à faire. « *À ce moment-là, la littérature scientifique sur l'alimentation en contexte de migration commençait tout juste à prendre forme et à se constituer comme un champ de recherche défini, et cela n'existait pas vraiment auparavant, précise Elsa Mescoli. C'était donc le bon moment pour s'y intéresser, et cela m'a permis de suivre l'évolution de la pensée dans ce domaine, et d'y contribuer.* »

D'autant que, pour l'anthropologue, la matérialité du quotidien dit beaucoup de choses sur la personne que l'on étudie. « *J'ai appliqué à l'étude de l'alimentation une approche théorique que l'on appelle "approche praxéologique de la subjectivation", développée par l'anthropologue français Jean-Pierre Warnier. J'ai ainsi pu définir un cadre pour montrer comment, à travers les ingrédients, les ustensiles choisis et les gestes que l'on pratique, on définit en réalité sa propre subjectivité. Plus que l'identité, la subjectivité permet de souligner que la construction d'un*

individu est un processus dynamique, qui prend forme dans le temps et qui comporte des tensions ou des contradictions. »

Grâce à son immersion dans le quotidien de ces femmes, Elsa Mescoli a mis en évidence plusieurs facettes de l'identité des femmes marocaines. *« Mon étude ethnographique racontait deux grandes sphères. La première, domestique, est une sphère intime qui permet notamment aux femmes de pratiquer leur religion. Via non seulement les prescriptions alimentaires de l'islam, mais aussi toutes sortes d'aliments considérés comme une nourriture pour l'âme. On peut ainsi citer les dattes, utilisées pour rompre le jeûne, ou encore le pain, un aliment sur lequel j'ai beaucoup travaillé et qui a une symbolique très forte. Sans pouvoir généraliser, l'étude de chaque femme, à travers son rapport à l'alimentation, me disait quelque chose de son histoire et de son quotidien, du rapport à la tradition et à ses normes, parfois en tension, et certainement en dialogue avec les normes locales. »*

Au-delà de la sphère privée, l'alimentation a également une dimension publique. *« À travers des activités culinaires, ces femmes instauraient en fait des espaces de rencontre avec la population locale. Il s'y créait des lieux d'échange qui permettaient de faire tomber certains stéréotypes, ou de questionner certains préjugés. J'ai notamment pu suivre des ateliers de cuisine, dirigés par des femmes migrantes, et qui participaient ainsi à la vie socioculturelle et même politique locale, en faisant entendre leur voix sur des questions d'actualité. »*

Soutenue en 2014, la thèse d'Elsa Mescoli a d'abord été menée exclusivement à l'université de Milan, avant l'instauration d'une cotutelle, en 2012, avec le Centre d'études de l'éthnicité et des migrations (Cedem) de l'université de Liège, avec laquelle elle souhaitait se rapprocher. *« Mes recherches sur l'immigration, effectuées par le prisme de l'alimentation et de la cuisine, étaient pour le centre quelque chose d'assez nouveau, qui n'avait pas encore été étudié. »*

ÉCOUTER LA VOIX DES SANS-PAPIERS

Pendant plus d'une décennie, Elsa Mescoli a mené au sein du Cedem quantité de projets postdoctoraux, financés par différents organismes, tous en lien avec la migration. Il faut dire que la conclusion de sa thèse a coïncidé avec un agenda national et européen chargé. En 2015, en effet, la crise de l'accueil migratoire culmine en Belgique, avec l'ouverture de nouveaux centres d'hébergement.

Or, la population belge s'est trouvée très divisée face à ces flux migratoires et l'accueil qui a été réservé aux immigrés.

« Nous avons notamment mené un projet, financé par Belspo, l'organe de la politique scientifique fédérale, qui portait sur l'opinion publique autour des personnes migrantes, et plus particulièrement la polarisation à laquelle elle donnait lieu, indique la chercheuse. Nous nous sommes intéressés aux initiatives de soutien aux personnes migrantes, et j'ai travaillé en particulier avec un collectif, fondé en 2015 par des personnes en séjour irrégulier, nommé "La voix des sans-papiers de Liège". » Là encore, l'alimentation émerge comme un aspect central des actions observées. *« J'ai rencontré des groupes de femmes qui organisaient des ateliers de cuisine. Elles préparaient des plats qu'elles apportaient dans des initiatives diverses, à nouveau pour créer des espaces de rencontre et de dialogue, et participer à la dynamique de la ville d'un point de vue social et économique. »*

Pour la chercheuse, ses observations montrent de plus en plus clairement que la confection des plats et la cuisine représentent, pour les personnes en séjour irrégulier, des manières de reprendre une certaine forme de contrôle sur leur quotidien. *« De plus, et au-delà de l'aspect uniquement personnel, les initiatives auxquelles ces femmes participaient visaient à créer des liens avec d'autres membres de la population locale, renforçant ainsi un sentiment d'appartenance tout en sensibilisant à la situation des femmes sans-papiers »,* note-t-elle.

Avec le temps, la chercheuse a d'ailleurs décidé d'élargir ses centres d'intérêt. Car au fond, peu de choses séparent la cuisine de la pratique artistique en général. *« Je me suis intéressée à des initiatives spécifiques, comme des ateliers de peinture et de théâtre, réalisés avec des citoyens et citoyennes qui soutenaient la cause des personnes en séjour irrégulier. Je trouve qu'il est important de rencontrer les personnes par le "faire", et la pratique artistique facilite le dialogue. Il est ressorti de mes recherches qu'il s'agit finalement d'utiliser d'autres langages pour revendiquer des droits et une place dans la société locale. »*

Et, alors que nombre de personnes sans-papiers décident de rester sous le radar des autorités, la pratique artistique permet à ceux qui en font le choix de se rendre visibles. *« Pour les membres de ce collectif, il est important de rappeler son existence, et de dire qu'être sans-papiers signifie en fait ne pas être reconnu par la procédure établie par un système de gouvernance des migrations, confirme la chercheuse. Mais cette situation ne dit rien de l'identité*

des personnes, de leur subjectivité. Se rendre visible, c'est se réapproprier une condition d'exclusion et en faire le point de départ d'une lutte et d'un processus de revendication des droits. »

UNIVERSITÉ HOSPITALIÈRE

En parallèle de ses propres recherches, Elsa Mescoli s'est engagée dans le projet UNIC, un consortium d'universités européennes dont fait partie l'ULiège, qui partagent toutes le fait de se trouver dans des villes post-industrielles. *« Ces universités souhaitent, à travers ce consortium, mettre en place une série d'initiatives visant à faciliter la mobilité et l'échange, via notamment des cours communs, et des City Labs conçus pour réfléchir aux questions liées au contexte post-industriel »,* explique l'anthropologue.

Le projet UNIC met également en lumière le concept de super-diversité, un terme créé en 2007 par l'anthropologue Steven Vertovec pour refléter l'accélération de la diversité au niveau des villes, et notamment grâce aux personnes migrantes. En s'installant en priorité dans les villes, ces dernières tendent en effet à y insuffler des changements rapides en termes sociaux, économiques et politiques. *« J'ai mené au sein d'UNIC divers projets, comme la mise en place de rencontres entre les différentes universités pour évaluer les politiques d'égalité, de diversité et d'inclusion, qui doivent permettre d'accueillir tous les étudiants et enseignants, quels que soient leurs besoins spécifiques, expose Elsa Mescoli. En collaboration avec Réjouissiences, la cellule de diffusion des sciences et technologies de l'ULiège, et la fondation Wikimedia Commons, j'ai réalisé des ateliers dans des écoles secondaires pour rédiger des profils de femmes scientifiques à publier sur Wikipedia. »*

Dans ce même mouvement qui vise à mieux prendre en compte la diversité, l'anthropologue s'est investie dans le projet Liège Université hospitalière, lancé au cours de la crise de l'accueil en 2015. *« Via cette initiative, l'ULiège, et plus largement la ville de Liège se sont engagées à être des sanctuaires vis-à-vis des personnes migrantes, et à les protéger d'une politique de l'État qui leur est défavorable. Au niveau de l'Université, il s'agit d'une série d'initiatives concrètes qui doivent permettre de faciliter l'expérience universitaire des étudiants et chercheurs qui se trouvent dans une situation de migration forcée. »*

Désormais et depuis septembre 2023, Elsa Mescoli est chargée de cours, au sein de l'Institut de recherches en sciences sociales, en faculté des Sciences sociales. Elle y

enseigne à son tour l'anthropologie de la culture matérielle, ainsi que l'anthropologie de l'alimentation, au sein du master en anthropologie. Dans le master en "migration and ethnic studies", elle forme aussi ses étudiants de master en sociologie à l'étude des expériences des réfugiés en situation de migration forcée, aux théories de la diversité et de l'intégration, ainsi qu'à celle du genre et de l'intersectionnalité dans la migration.

Une charge de cours conséquente, qui l'a poussée à modifier quelque peu le rythme de ses propres recherches. *« Il est plus difficile de mener un travail ethnographique intensif sur le terrain, comme j'ai pu le faire auparavant, sourit-elle, mais je continue mes recherches autour de avec l'alimentation. Récemment, je me suis intéressée aux initiatives en lien avec la transition alimentaire, notamment au sein de la ville de Liège, et à la place de la diversité dans ces initiatives, afin qu'elles soient le plus inclusives possible. »* L'anthropologue s'est rapprochée en ce sens de la Maison de l'alimentation durable et inclusive de la ville de Liège. *« Il y a, à Liège, une volonté d'ouvrir ces initiatives à des publics diversifiés, en prenant en compte par exemple le fait que certaines personnes n'ont pas accès à ce que l'on considère comme une alimentation saine et durable, note-t-elle. Pour des questions économiques ou plus simplement de disponibilité à proximité. »*

Et parallèlement à ses propres travaux, Elsa Mescoli encadre également les thèses de deux doctorants, là encore en lien avec ses sujets de prédilection : *« Une de mes doctorantes travaille sur l'expérience des étudiants racisés au sein de l'enseignement supérieur et sur le rôle des associations d'étudiants dans leur réussite scolaire. L'autre doctorant débute une thèse sur la notion d'artivisme, c'est-à-dire l'art comme pratique politique, avec un focus sur les artistes palestiniens, que ce soit en territoire occupé ou ici, en Europe. »*

Un fil rouge traverse le parcours et les recherches dédiées aux migrations d'Elsa Mescoli : la restitution de la diversité des expériences de vie. Un angle de vue inclusif plus que jamais important en ces temps troublés.



Podcast "À la source" qui retrace le parcours d'Elsa Mescoli

🔊 www.podcasts.uliege.be/elsa-mescoli

VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN

Le textile sur le fil

La nouvelle directive européenne du 1^{er} janvier 2025 interdit aux citoyens de jeter leurs vieux textiles à la poubelle. Dorénavant, c'est direction la bulle à vêtements. Cette loi, qui se veut avant tout écologique, affaiblit les entreprises de tri aujourd'hui étouffées par des coûts croissants de gestion des déchets.

ARTICLE LISA NEIRYNCK

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les règles ont changé en matière de tri textile. L'Europe, pour lutter contre les quatre millions de tonnes de textiles encore mises aux ordures ménagères chaque année, interdit désormais de les jeter dans les déchets résiduels. T-shirts et pantalons, à condition qu'ils ne soient ni souillés ni mouillés, doivent à présent atterrir dans les bulles à vêtements.

Il s'agit, selon les autorités, de favoriser la réutilisation et le recyclage des textiles pour limiter leur impact environnemental. Si le projet est louable, la réalité présente quelques inconvénients. Du côté des entreprises d'économie sociale comme Terre, Oxfam ou Les Petits Riens, c'est une avancée majeure pour l'environnement, mais également d'un défi colossal. Entre l'augmentation des volumes collectés et la hausse des coûts de gestion, cette nouvelle réglementation semble, selon certains chercheurs, "mettre à mal tout un réseau".

Coralie Muylaert a défendu sa thèse doctorale en sciences économiques et de gestion à HEC Liège en 2023, au sein du centre d'économie sociale. Son travail porte sur les verrouillages aux changements de pratiques de consommation dans le secteur de l'habillement. Elle est actuellement assistante de recherche pour la chaire

interuniversitaire en économie sociale de l'UMons et s'intéresse à la participation de l'économie sociale à la transition socio-environnementale. Dans ce cadre, elle s'interroge sur les réelles conséquences de ces nouvelles règles sur les entreprises, et sur les limites des possibilités qui s'offrent aux consommateurs pour "acheter moins mais mieux".

UN SERVICE PLUTÔT QU'UN PRODUIT

La chercheuse rappelle l'existence des vêtithèques. Répondant au principe "d'économie de la fonctionnalité", ces bibliothèques de vêtements vendent un service plus qu'un produit. Il est donc possible de louer une robe de mariage, un costume trois pièces ou un pantalon de grossesse pour une durée déterminée. « *C'est ici l'offreur qui est responsable de la maintenance du textile et des réparations afin que le produit soit le plus utilisé possible. C'est une bonne manière d'éviter d'acheter des pièces que l'on portera peu ou jamais plus, mais c'est un système qui peine à convaincre* », reconnaît-elle, « *puisque'il ne correspondra jamais à tout le monde. Par exemple parce qu'on n'a pas besoin de ces vêtements en particulier, ou parce qu'on se soumet aux normes sociétales qui poussent à l'hyper-renouvellement.* » Dans un contexte où les modes sont quotidiennes et non plus saisonnières, le consommateur, face aux catalogues constamment renouvelés, est incité à acheter « *tout le temps et toujours plus, le vêtement étant devenu un marqueur de statut social plus qu'un objet pragmatique* ».

La seconde main constitue une manière responsable et durable d'acheter des vêtements. Ses valeurs d'origine ont néanmoins été bouleversées par l'arrivée des plateformes de revente en ligne qui ont « *balayé les projets sociaux défendus par Terre et autres entreprises prônant la remise à l'emploi ou finançant des logements avec les bénéfices engendrés par la vente d'habits collectés* », déplore Coralie Muylaert. Notons que les vêtements considérés comme "revalorisables ou revendables" se faisaient déjà rares avant l'arrivée de ces alternatives en ligne et de la nouvelle législation. « *Les habits qu'on appelle "la crème", la partie*

grasse qui flotte au-dessus du lait, et dont on tire le plus gros profit ne sont plus forcément offerts car beaucoup de personnes préfèrent tenter de les vendre et d'en obtenir le meilleur prix. »

La seconde main, dont le but premier est de réduire la production, semble en outre avoir perdu son aspect vertueux. « *Le gain écologique est annulé par les trajets logistiques polluants que suivent les colis commandés* », regrette la chercheuse. Là où le passage dans un magasin Oxfam, souvent situé à proximité du domicile, permet d'acheter plusieurs pièces, la livraison vers un point relais, paquet par paquet, inverse cette tendance éco-responsable. « *Et si un vêtement ne lui convient pas, le consommateur pourra tenter de le revendre : à quoi bon se réfréner si l'on sait que l'on peut récupérer son investissement ?* »

COÛTS ET CONTRIBUTION

Face à ces défis, Coralie Muylaert soutient la mise en place de la responsabilité élargie des producteurs (REP), « *une initiative soutenable tant sur le plan social qu'environnemental* ». Concrètement, il s'agit d'obliger les producteurs de textiles à « *prendre en charge les coûts liés à la fin de vie de leurs produits, depuis la collecte jusqu'à l'incinération ou le recyclage* ». Autrement dit, les sociétés productrices seraient tenues de créer des vêtements plus durables et de verser une contribution financière aux entreprises de tri.

À ce titre, Terre indique « *qu'avec une augmentation des textiles collectés, principalement impossibles à revaloriser, les coûts de tri et de gestion des déchets grimperont* ». Selon cette entreprise, « *chaque tonne de déchets coûte environ 180 euros à incinérer et, en 2023, ces coûts dépassaient déjà le million d'euros* ». Les États européens ont jusqu'à l'été 2027 pour faire appliquer la REP. « *D'ici là, Terre et les autres vont casquer* », conclut Coralie Muylaert. « *D'abord, il faut invoquer la responsabilité du producteur ; ensuite, peut-être pourra-t-on oser alourdir la tâche des "petites entreprises" qui font tout pour s'en sortir.* »



Groupe Terre

TROC ET LOCATION

À Liège, Sandrine Counson, historienne de l'art et enseignante en histoire du vêtement à la haute école Helmo, a lancé en 2018 l'asbl Slow 31 pour proposer une alternative à la fast-fashion. Si après quelques années d'activité et plusieurs obstacles ayant eu raison de sa rentabilité, la vêtithèque a dû fermer ses portes, sa gestionnaire assure que « *le concept reste bien vivant* ». D'un côté, Slow 31 permettait de troquer des vêtements au sein d'une garde-robe partagée (selon un système de points attribués à chaque pièce en fonction de critères qualitatifs) et, de l'autre, de louer des robes "de cocktail" à usage plus exceptionnel.

« *Renouveler notre stock demande de la main-d'œuvre, de la place et beaucoup de ressources* », explique l'entrepreneuse, qui avait donc fait le choix du troc pour alimenter la boutique. « *Dorénavant, nous ferons des opérations de troc de manière ponctuelle, événementielle et, pourquoi pas, une vêtithèque mobile qui se rend à domicile* », conclut-elle, bien décidée à renouveler le concept sous une autre forme. « *Vinted qui permet d'envoyer un maillot à l'autre bout du monde pour 5 euros, cela ne peut pas durer* ».

Instagram : @slow31asbl

FRIPERIE SOLIDAIRE À GEMBOUX

Des étudiantes de Gembloux Agro-Bio Tech viennent d'ouvrir sur le campus une friperie solidaire, continuité du projet "Gembloux s'habille" initié depuis quelques années autour d'un vide-dressing annuel. Le principe : les personnes qui apportent leurs vêtements sont rémunérées à un tarif fixé à l'avance par catégorie. Puis les pièces sont revendues à un prix deux fois plus élevé, mais qui reste tout à fait abordable. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet "campus durable et inclusif" en collaboration avec l'ONG de l'ULiège Eclodio.

Instagram : @gembloux_srhabille

Olivier
Vandecasteele

Protéger
celles et ceux qui
protègent

Son visage a été affiché en une des médias et sur d'immenses bâches de soutien, révélant, bien malgré lui, une réalité peu connue : les travailleurs humanitaires sont particulièrement exposés au danger, dans un contexte de conflits de plus en plus violents et face au non-respect croissant du droit international. Suite à sa détention arbitraire en Iran durant 15 mois, Olivier Vandecasteele a créé l'organisation Protect Humanitarians dont l'objectif est d'apporter un soutien au secteur humanitaire, à la fois psychologique et juridique. Deux ans après sa libération, Olivier Vandecasteele, marqué à vie par son expérience mais porté par son projet, est l'invité d'une conférence-rencontre à l'université de Liège. Plusieurs experts de l'Institution mettent d'ailleurs leurs compétences au service de cette plateforme solidaire.

ENTRETIEN MARIE LIÉGEOIS -
PHOTO JEAN-LOUIS WERTZ

Il dit que c'est ce qui l'a fait tenir, au fil des 456 jours qu'il a passés en captivité. Arrêté à Téhéran en février 2022, après six ans de travail humanitaire pour le Norwegian Refugee Council (NRC), Olivier Vandecasteele a été pris en otage par les autorités iraniennes. Maintenu en isolement durant plus d'un an, soumis à une épreuve extrême qualifiée de torture par les Nations unies et Amnesty International, il a gardé le cap dans cet enfer en échafaudant, seul avec lui-même, un projet fédérateur. Quelques mois après sa libération – haute silhouette s'élançant les bras tendus vers ses proches, à son atterrissage à l'aéroport de Melsbroek le 26 mai 2023 –, il a lancé Protect Humanitarians. L'objectif de cette structure indépendante est de protéger et soutenir les travailleurs humanitaires, en mettant l'accent sur les acteurs locaux, qui sont les plus à risques et pourtant les moins bien protégés. L'ONG se donne comme mission, en plus d'alerter le grand public et les décideurs quant à cette insécurité, d'apporter un soutien psychologique et juridique aux ONG humanitaires et à leur personnel, aux survivants et survivantes d'attaques, ainsi qu'aux familles des victimes.

SUREXPOSITION AU DANGER

Retour en arrière. Bien avant sa détention en Iran, Olivier Vandecasteele était déjà préoccupé par la question de l'accompagnement émotionnel des travailleurs humanitaires. Directeur de programmes et responsable de missions pour plusieurs ONG dans différents pays durant 15 ans, il a été confronté à la violence psychologique à laquelle sont soumises les équipes qui apportent du secours aux populations vulnérables. « *Au Mali, notamment, pour Médecins du monde, j'avais dû faire face à un incident très critique puisqu'une équipe avait roulé sur une mine. Il y avait eu des blessés, des suspicions de décès, des évacuations médicales urgentes à gérer... La santé mentale des travailleurs a été réellement mise à mal et on a dû déployer un dispositif d'aide psychologique. Plus tard, en Afghanistan, j'ai dû accompagner étroitement les équipes pour faire face aux intimidations et violences subies par les collègues, les femmes essentiellement. J'avais donc bien en tête la surexposition au danger des travailleurs humanitaires* », explique-t-il.

Le 24 février 2022, tout bascule. « *Je suis passé de l'autre côté du miroir. J'ai été arrêté sans aucun motif à Téhéran, et j'ai subi 15 mois de prise d'otage dont 14 en solitaire, sans fenêtre, avec les néons de ma cellule continuellement allumés. L'expérience fut extrêmement douloureuse. J'ai fait la grève de la faim à plusieurs reprises, uniquement*

pour avoir un contact social, pour entrer en interaction avec quelqu'un. J'ai réalisé que je pouvais me passer de nourriture mais pas de lien humain. À cette torture physique et mentale s'ajoutait le sentiment d'injustice face à une arrestation complètement arbitraire, le non-accès à un avocat et l'incertitude totale quant à mon sort. Cela a entraîné un endommagement psychique profond. J'ai perçu de façon aiguë, se souvient-il, la nécessité pour les survivantes et survivants de ce genre d'incidents d'être mieux soutenus. »

« Quand on n'a plus de prise sur son propre sort, la dernière des libertés, c'est de décider sur quoi on veut mobiliser son cerveau. J'ai tenté, malgré les phases de grande dépression dans ma cellule, de faire de mon mental mon meilleur ami. Au lieu de focaliser mon attention sur la porte – je n'avais aucun pouvoir sur mon éventuelle libération –, je me suis demandé que faire de ce carré de prison dans lequel j'étais, de ce rien », confie-t-il. Le quarantenaire s'agrippe à son échappatoire mentale comme à une échelle de sortie : il élabore des projets personnels (« les lieux à voir dans ma vie, les expériences à réaliser »), ainsi qu'un vaste projet collectif dédié à ses confrères et consœurs qui ont choisi de travailler dans l'aide humanitaire. « Si j'ai un sursis de vie, qu'est-ce que je veux en faire ?, me suis-je demandé chaque jour. J'ai décidé de transformer ce traumatisme, dont je tente aujourd'hui de me reconstruire pas à pas avec une aide psychologique, en une mobilisation. Pas centrée sur moi, cela n'aurait aucun intérêt, mais plus large. Je ne voulais pas du discours mais du concret. »

De ce choc est née l'ONG Protect Humanitarians, une plateforme soutenue notamment par la fondation roi Baudouin, et qui repose sur quatre piliers : une assistance d'urgence aux humanitaires (médicale, psychologique, matérielle et juridique) ; le partage de bonnes pratiques entre experts de la santé mentale et du soutien psychosocial ; une expertise juridique pour soutenir les acteurs humanitaires et leurs familles qui cherchent à obtenir justice et redevabilité après des incidents ; un volet de plaidoyer afin de sensibiliser les décideurs et l'opinion publique. Un modèle inspiré de Reporters sans frontières pour les journalistes, et d'Amnesty International pour les défenseurs des droits humains, qui apportent une réelle visibilité et du soutien à "leurs" victimes.

Palestine, Ukraine, République démocratique du Congo, Soudan... Les Nations unies estiment que 300 millions de personnes ont un besoin d'aide humanitaire d'urgence, exposées à des conflits armés de plus en plus nombreux

et violents. Le nombre de travailleurs et travailleuses humanitaires n'est pas recensé, mais on compte 595 humanitaires victimes (tuées, blessées ou kidnappées) pour l'année 2023. Ce chiffre grimpe à 698 pour 2024. Des statistiques en hausse depuis 25 ans, avec un pic ces trois dernières années. Et parmi ces victimes, 97 % sont des travailleurs locaux.

LES HUMANITAIRES LOCAUX EN PREMIÈRE LIGNE

Cette réalité renverse le stéréotype encore trop tenace de l'humanitaire occidental. « L'immense majorité des humanitaires sont des nationaux, soit des employés d'ONG, soit, en Ukraine notamment, des leaders de la société civile, qui viennent en aide à leurs compatriotes. Les travailleurs des ONG internationales, eux, sont appelés en renfort, explique Olivier Vandecasteele. Il suffit de penser aux inondations en Belgique : ce sont les acteurs locaux qui sont intervenus massivement dans l'immédiat. C'est exactement le même mécanisme à l'international. »

« Je suis une exception parmi les humanitaires kidnappés : un expatrié enlevé et ayant bénéficié d'une médiatisation. » L'inverse de ce qui arrive aux humanitaires locaux, surexposés au danger dans une forme d'indifférence de leur pays et de la communauté internationale. Épidémie de burn-outs, mauvaise gestion de l'exposition au traumatisme : le travail humanitaire entraîne de réels impacts.

« La question du staff care et de l'appui en santé mentale des équipes est parfois perçue comme un coût additionnel. Or c'est l'inverse ! Il s'agit d'un enjeu de durabilité, de pérennité du secteur », martèle-t-il, évoquant même « une forme d'hypocrisie » – celle qui consiste à apporter de l'aide sans accompagner celles et ceux qui mettent réellement cette aide en œuvre sur le terrain. Tout humanitaire devrait bénéficier d'un soutien psychologique, à la fois en préventif et en post-incident. *« Mais ce soutien est inégal, fragmenté. Il n'est pas acceptable que le secteur humanitaire dans son ensemble ne dispose pas d'un standard minimum »,* poursuit-il. L'un des axes de Protect Humanitarians est donc de partager les outils et bonnes pratiques existantes en termes d'appui en santé mentale et de soutien psychosocial aux équipes nationales et partenaires locaux.

Outre les difficultés psychologiques, le secteur fait face à une sape permanente : depuis une dizaine d'années, on assiste à un non-respect croissant du droit international humanitaire (DIH). « En théorie, toute personne civile

vulnérable a droit à une aide et tout acteur de ce secours a droit à une protection dans le cadre de son travail humanitaire. Mais le non-respect de ce droit devient la norme et les auteurs d'attaques contre les humanitaires constatent qu'il ne se passe rien pour eux le cas échéant », déplore Olivier Vandecasteele. Pourtant généralement identifiés par les logos des ONG pour lesquelles ils travaillent, les humanitaires sont régulièrement les cibles directes d'attaques. « *Dans certains contextes, il y a une volonté de toucher la population et le secours à cette population, et donc de cibler spécifiquement les mécanismes de solidarité.* » Face à cette impunité quasi totale – « *une attaque contre l'humanitaire, c'est un crime de guerre* » –, de nombreuses structures ont besoin de renfort juridique. L'une des tâches à laquelle s'est déjà attelée Protect humanitarians, avec l'aide notamment des juristes de l'ULiège, est de rassembler l'ensemble des recours légaux qui existent et de constituer un arsenal juridique des leviers à disposition du personnel humanitaire et des ONG.

Hausse des conflits dans le monde, augmentation de la violence, croissance du nombre de personnes dans le besoin, diminution de la protection des humanitaires, bafouement du droit international : dans cette équation déjà si fragile s'ajoute la chute sévère des aides financières. Donald Trump a drastiquement diminué l'USAID dès le début de son mandat, privant le monde du plus gros canal financier de l'aide humanitaire. Au moment de boucler cet article, il était question d'une baisse de 25 % du budget à la coopération par le gouvernement belge.

« *Il faut absolument réinventer un récit sur l'aide humanitaire et, plus largement, sur l'aide au développement. La solidarité a besoin d'un nouveau narratif mobilisateur dans ce monde de plus en plus belliqueux* », souligne Olivier Vandecasteele.

CONVENTION DE RECHERCHE

Voici un peu plus d'un an que Protect Humanitarians existe. Au gré de premiers ateliers, rencontres et plaidoyers qui ont déjà été organisés, en Belgique et à l'étranger, Olivier Vandecasteele a commencé à échanger et travailler (« *de façon organique, ce qui est souvent le plus porteur* », sourit-il) avec plusieurs spécialistes de l'université de Liège : Frédéric Bouhon, professeur en droit public et administratif, Christophe Deprez, chargé de cours en droit international public, tous deux attachés aux questions liées aux droits humains, et Adélaïde Blavier, professeure en psycho-traumatisme. Plusieurs travaux

scientifiques ont été initiés, notamment en faculté de Droit, Science politique et Criminologie. À l'image de sa chaire internationale Mukwege, consacrée à la violence faite aux femmes et filles dans les conflits, où le savoir et le savoir-faire se tissent entre experts académiques et partenaires de terrain, l'ULiège souhaite consolider cette collaboration autour de la défense de l'assistance humanitaire. Une convention de recherche lie désormais l'ULiège et Protect Humanitarians. Objectif : nourrir le secteur humanitaire de connaissances et d'un appui scientifique permettant de muscler les bonnes pratiques de soutien aux humanitaires et d'aller collectivement vers davantage de justice.

Aujourd'hui, Olivier Vandecasteele se dit très heureux de l'intérêt porté à son projet par le secteur humanitaire, mais aussi plus largement. L'arrivée de Protect Humanitarians a ouvert des espaces de discussion qui n'existaient pas : « *Mon souhait est de briser un tabou : il faut du courage pour travailler dans l'humanitaire, je continue à le penser. Mais on n'est pas des héros. Ne pas parler de ses propres vulnérabilités parce que les populations dans les pays en guerre "souffrent plus", c'est alimenter une logique sacrificielle. Je brise le silence sur ma captivité et son impact, oui, mais je veux surtout amplifier les voix des principaux acteurs concernés, qui ont le droit d'être protégés et surtout mieux soutenus : les travailleurs humanitaires locaux. Ce sont eux qui témoignent à mes côtés à Liège.* »



➡ www.protecthumanitarians.org



CONFÉRENCE

Olivier Vandecasteele était invité ce 13 mai 2025 à l'université de Liège, aux côtés d'autres représentants et représentantes d'ONG locales et internationales, pour une conférence intitulée « *Mieux protéger et soutenir les travailleurs humanitaires dans le monde* ». L'occasion, au-delà des témoignages de terrain, de faire le focus sur la collaboration entre Protect humanitarians et l'ULiège.

➡ www.news.uliege.be/protect-humanitarians

Sorties de presse



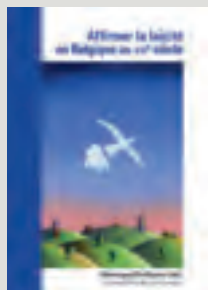
Bruno Demoulin (dir.)
Histoire de Liège. Une cité, une capitale, une métropole
Éditions Marot, Bruxelles, 2025 (réédition)

Cet ouvrage majeur, dirigé par Bruno Demoulin et rédigé par plusieurs professeurs de l'ULiège, paru en 2017 lors du bicentenaire de l'Institution, fait l'objet d'une réédition augmentée et enrichie.

De la préhistoire jusqu'à aujourd'hui, ce livre offre un aperçu historique de la cité et de sa région, et présente le fruit de réflexions sur les enjeux institutionnels actuels et la place privilégiée de Liège au cœur de l'Europe. Il met aussi en valeur le patrimoine, à travers plus de 350 illustrations.

Complétant l'avant-propos et la préface de la première édition, respectivement signés des recteurs honoraires Arthur Bodson et Albert Corhay, cette version actualisée compte une postface de la rectrice Anne-Sophie Nyssen.

Bruno Demoulin est chargé de cours émérite au département des sciences historiques de l'ULiège.



Véronique De Keyser (dir.)
Affirmer la laïcité en Belgique au XXIe siècle
Centre d'action laïque, Bruxelles, 2025

L'actuelle présidente du Centre d'action laïque a souhaité rassembler les voix des personnes engagées dans l'action et la réflexion laïque en Belgique. Ce livre explore les fondements historiques et l'impact contemporain, tout en appelant à une vision renouvelée de l'avenir.

Au fil des contributions, l'ouvrage analyse comment la laïcité influence les systèmes éducatifs et examine les enjeux soulevés par les questions éthiques ou philosophico-politiques.

Véronique De Keyser est professeure émérite en psychologie de l'ULiège, présidente du Centre d'action laïque depuis 2020 et a été députée européenne de 2001 à 2014.

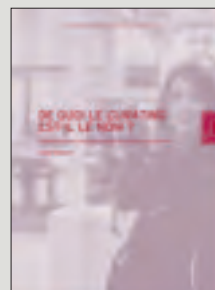


Sarah El Guendi
Violences faites aux femmes. Témoignages et clés de compréhension
Anthemis, Limal, 2025

Les violences faites aux femmes continuent de susciter une prise de conscience collective. Cet ouvrage en propose une analyse rigoureuse à travers les témoignages de victimes, souvent réduites au silence. Particulièrement axé sur l'emprise psychologique, il explore les mécanismes de domination systémique et la complexité de l'emprise masculine.

L'ouvrage analyse aussi les stratégies d'adaptation et de résistance exercées par les victimes. En croisant les perspectives criminologiques, sociales et juridiques, il met en lumière les obstacles à l'émancipation et invite à repenser les fondements des mécanismes d'oppression, tout en soulignant l'importance de la reconnaissance des femmes en tant qu'actrices de leur histoire.

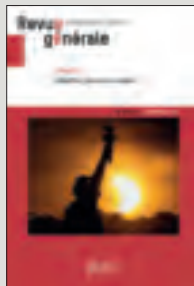
Sarah El Guendi est professeure associée au département de criminologie de la faculté de Droit, Science politique et Criminologie de l'ULiège.



Julie Bawin
De quoi le curating est-il le nom ? Métamorphoses d'une pratique dans le champ de l'exposition
La Lettre volée, collection "Essais", Bruxelles, 2025

Le mot "curating" est en vogue dans l'univers de l'art contemporain. À quelles pratiques se rapporte-t-il ? Cet ouvrage montre que, au-delà du renouveau apporté dans le champ de l'exposition par les artistes et conservateurs de musées dès les années 1960-70, le *curating*, loin d'être un phénomène récent, se rapporte à des (r)évolutions plus anciennes et successives, tant dans le domaine de la scénographie que dans la sphère professionnelle et institutionnelle dans laquelle évoluent les organisateurs d'exposition. Depuis le milieu du XIXe siècle, l'activité curatoriale est passée entre les mains de nombreux protagonistes et oscille désormais entre une hyper-professionnalisation et une déprofessionnalisation toujours plus tangible.

Julie Bawin est professeure d'histoire de l'art contemporain à l'ULiège. Depuis 2017, elle dirige le Musée d'art contemporain en plein air du Sart Tilman à Liège.



Frédéric Saenen (dir.)
Revue générale. Libertés, j'écris vos noms
Presses universitaires de Louvain, 2024

Liberté, libéralisme, libéralités, libertinage, libre-pensée, libertarianisme : depuis qu'après-guerre une partie du monde s'est affirmée "libre", jamais qualificatif n'a autant fait florès ; quitte à perdre de sa puissance signifiante.

Au pluriel, les libertés deviennent "fondamentales", indiscutables, illimitées. Or plus elles abondent, plus elles semblent vouées à être "bafouées", et condamnées à être surveillées, redéfinies, limitées. Il semble donc plus que jamais temps d'écrire les noms des libertés.

Frédéric Saenen est premier chargé d'enseignement au département de langues et littératures romanes à l'ULiège. Frédéric Saenen, qui dirige la Revue générale, rassemble ici plusieurs contributions dont celles, du côté de l'ULiège, de Caroline Glorie et Louise Van Brabant.

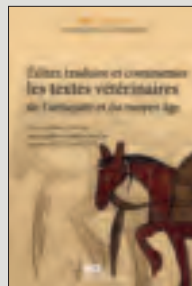


Louise Van Brabant
Au pays des miroirs
Les Impressions nouvelles, Bruxelles, 2024

Héroïne spectrale à l'origine de la série *Twin Peaks* créée par Mark Frost et David Lynch, Laura Palmer est un mystère.

À la fois *prom queen*, femme fatale et demoiselle en détresse, elle accumule les masques jusqu'à devenir un personnage universel, constitué des archétypes féminins de l'âge d'or du cinéma hollywoodien et des *soap operas* télévisés. Qui est véritablement Laura Palmer, que représente-t-elle au-delà de la fiction ? Tour à tour victime et vengeresse, elle menace l'ordre établi. Reine des absentes au royaume des reflets brisés, elle s'incarne en puissance sous toutes sortes de peaux, réanimée par la colère du grand corps collectif que forment, comme une armée, les personnages féminins de *Twin Peaks*. La mythique série de David Lynch révèle alors d'inattendus enjeux féministes.

Louise Van Brabant est collaboratrice au département médias, culture et communication de l'ULiège, en esthétique du cinéma.



Marie-Hélène Marganne et Antonio Ricciardetto
Éditer, traduire et commenter les textes vétérinaires de l'antiquité et du moyen âge
Presses universitaires de Liège, collection "Papyrologica Leodensia", Liège, 2025

Les auteurs ont rassemblé divers textes afin d'étudier les modalités de la transmission des écrits vétérinaires. Ces contributions illustrent les trois axes majeurs de l'édition scientifique : l'heuristique, l'ecdotique et l'herméneutique, avec pour objectif de reconstituer les sources d'un auteur ou d'une œuvre antiques, voire l'état de l'art vétérinaire à une époque donnée.

Un soin est accordé aux images qui, alors qu'elles donnent à voir directement l'animal, sa maladie et son soignant, sont généralement négligées dans les travaux sur l'histoire de la médecine vétérinaire.

Marie-Hélène Marganne est chargée de cours honoraire du département des sciences de l'antiquité et directrice honoraire du centre de documentation de papyrologie littéraire de l'ULiège (CEDOPAL). Antonio Ricciardetto est collaborateur au même département, en papyrologie grecque et latine.



Fabien Denoël
Liège, de dessin en dessin
Alta Éditions, Liège, 2025

Liège est une ville chargée d'histoire, façonnée par les époques qui s'y superposent. Son image est multiple et en constante évolution. Prendre le temps de dessiner ses rues, c'est révéler cette richesse et cette diversité. Au fil des croquis, c'est une véritable promenade qui s'offre à nous : elle débute sur les hauteurs de la ville, descend doucement vers les rives de la Meuse, puis s'enfoncé dans des quartiers qui sont familiers. Le voyage se prolonge ensuite au-delà du cœur urbain, explorant la banlieue, les paysages industriels et la campagne environnante.

Fabien Denoël est assistant au département d'architecture de l'ULiège. Passionné par le dessin d'observation et membre d'Urban Sketchers, il est l'un des illustrateurs réguliers du Quinzième Jour.

Les Presses universitaires de Liège publient et diffusent des ouvrages scientifiques qui ont pour ambition de promouvoir les différentes missions de l'ULiège, ainsi que son patrimoine.

► <https://presses.uliege.be>

Langues et culture

Le néerlandais une clé pour l'altérité

Est-il possible d'enrayer le désintérêt du néerlandais à l'école ?

Ja, zeker, si l'on ne se borne pas à l'acquisition hors-sol d'une technicité.

Au-delà de son atout professionnalisant toujours actuel, le néerlandais est une clé pour une culture voisine riche, avec laquelle nous partageons une histoire commune.

ENTRETIEN PHILIPPE LECRENIER – PHOTOS JEAN-LOUIS WERTZ

Le néerlandais souffre de préjugés et de clichés auprès des jeunes Belges francophones. Alors que se profile l'obligation d'apprendre cette langue dès la troisième primaire, il est utile d'en repenser les modes d'acquisition et les fonctions. Car l'étude d'une langue doit avant tout être agréable et ouvrir des ponts sur l'altérité. Au-delà de tout essentialisme, qui court-circuite le réel pour polariser la nature de deux régions artificiellement mises dos à dos, Maud Gonne, chargée de cours à l'ULiège en traduction néerlandais-français et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en traduction et en interprétation (Cirti), et Vincent Scheltiens, historien de la politique belge, des constructions identitaires et des nationalismes, enseignant à l'UAntwerpen, se rencontrent pour déployer l'environnement historique et politique qui influence une triple croyance : le néerlandais, c'est laid, hostile, et ça ne sert plus à rien. Et s'il suffisait d'un dialogue pour ébrécher ces certitudes ?

Le Quinzième Jour : *De nombreux facteurs mènent à un rejet du néerlandais. Aujourd'hui, plus de 60 % des jeunes francophones choisissent l'anglais comme première langue étrangère.*

Maud Gonne : Le climat politique et les discours séparatistes amplifiés par la presse aggravent ce rejet, ainsi qu'une peur

de mal parler la langue. Nous sommes souvent amenés à nous retrouver en Flandre et à être confrontés à nos limites et lacunes linguistiques. Un phénomène accentué par des usages qui varient selon les villes. Ce qu'on a appris à l'école diffère des néerlandais parlés à Hasselt ou Anvers. Quant aux Pays-Bas, ils admettent volontiers que l'anglais devient une langue du quotidien, et même d'éducation. Au restaurant à Amsterdam ou à l'université de Maastricht, vous êtes encouragés à utiliser l'anglais, ce qui peut avoir tendance à isoler d'autant plus la Flandre et décourager les jeunes francophones à apprendre le néerlandais plutôt que l'anglais, langue qui jouit d'une place de choix à l'échelle internationale.

Vincent Scheltiens : Il y a aussi des origines historiques. Quand la Belgique est formée, le monde cultivé parle le français jusqu'à la cour du tsar. C'est la langue de référence en Europe. Dès le départ, l'histoire de la Belgique est écrite par une élite francophone (aussi bien wallonne que flamande). L'exigence du mouvement flamand d'officialiser un néerlandais qui, à ce moment, n'est pas encore standardisé, est accueillie avec beaucoup de réserve. La Belgique est jeune et doit se frayer une place dans la société européenne. Le français est un choix stratégique pour lequel le sud du pays est enclin à sacrifier ses propres dialectes, sans chercher à les unifier en une langue officielle. Et lorsque, dans l'après-guerre, la Flandre réussit son industrialisation et devient plus prospère, le



Vincent Scheltiens

Maud Gonne

mouvement flamingant, peu sympathique, accentue les effets de rejet. On observe encore aujourd'hui des résidus de ces rapports de force linguistiques. Un politicien néerlandophone invité sur une chaîne francophone va s'exprimer en français. On note un effort similaire chez certains journalistes et politiciens francophones, mais si ça ne marche pas, tout le monde s'aligne sur le français. Cela n'aide pas à conscientiser la souveraineté d'une langue. Une étape intermédiaire pourrait être la connaissance passive. Chacun s'exprime dans sa langue maternelle, et tout le monde se comprend.

M.G. : Ce sont des rapports de force entre les langues à l'échelle d'un pays qui a construit son identité autour d'une dualité, mais pas autour du bilinguisme. C'est une asymétrie que l'on observe aussi à l'international. Un leader anglophone ne va pas chercher à s'adresser dans une autre langue que la sienne.

V.S. : Au niveau international, le néerlandais est une petite langue. Si les francophones ont le choix, on peut comprendre qu'ils se tournent vers l'anglais, la langue de leurs idoles. L'hégémonie de l'anglais a aussi un impact en Flandre. Il y a encore quelques années, les jeunes choisissaient en grande majorité le français comme deuxième langue. Or mes étudiants, aujourd'hui, ne le maîtrisent plus correctement.

LQJ : Dans ce contexte, l'obligation de l'apprentissage du néerlandais, voulue pour 2027, est-elle une bonne mesure ?

M.G. : Aucun décret ne contraint cette volonté politique. Mais elle s'accorde aux directives européennes, qui voudraient que les citoyens parlent au moins deux langues modernes étrangères. Dans ce cadre-là, le néerlandais a toute sa place en Belgique. Professionnellement, l'idéal est de maîtriser une langue majeure (l'anglais, l'espagnol) et une langue qui va faire la différence, créer une particularité. Cela peut être, selon les configurations, le néerlandais, le suédois, le catalan... Je le dis constamment à mes étudiants, et les retours des diplômés le prouvent : ils utiliseront surtout l'anglais. Mais c'est pour leur maîtrise du néerlandais qu'ils seront engagés. Pour moi, c'est un premier choix idéal. De toute façon, nous sommes baignés de culture anglophone et le pas vers l'anglais est plus facile, même si la maîtrise en est finalement aléatoire. Le néerlandais, c'est une façon de parler, de penser et de créer plus méconnue. Le pas est culturellement plus difficile à franchir, et je le trouve dès lors plus enrichissant. Mais je reste prudente sur la question de l'obligation, qui aboutit rarement à de bons résultats. Elle doit être accompagnée de mesures qui rendent l'apprentissage agréable. Actuellement, l'enseignement en Wallonie ne le permet pas.

LQJ : *Que manque-t-il ?*

M.G. : Premièrement, des enseignants formés, et ce déjà pour le primaire. Mais il y a une pénurie de professeurs. Ensuite, il faut des moyens matériels, notamment des outils d'enseignement attractifs, multimédias et modernes, mais l'offre est réduite, ce qui est assez logique au vu de la demande. Il me semble également urgent de favoriser et simplifier les contacts institutionnels et échanges de professeurs entre les écoles wallonnes et flamandes. Or, même nos vacances scolaires ne tombent plus en même temps. Il y a donc un environnement politique à réaménager et un discours général à réinventer au sujet de la Belgique. Je ne dis pas qu'il faut revenir à "l'âme belge". Mais à l'heure où la Flandre publie son "canon" [ndlr : le *Canon van Vlaanderen* a été publié en mai 2023 suite à une volonté de la NVA, négociée lors de la formation de gouvernement de 2019. Il reprend 60 caractéristiques de la Flandre et de son territoire, sélectionnées et rédigées par un comité d'experts politiquement indépendants], force est de constater que nous ne disposons pas de discours belge. Actuellement, à part Stromae, Angèle et l'équipe de foot, il y a peu de personnalités et de collectifs pour évoquer une quelconque identité belge.

V.S. : Ce que tu dis est essentiel. Depuis des décennies, le pouvoir politique, spécialement en Flandre, a découragé toute velléité à aller voir de l'autre côté de la frontière linguistique, à échanger la langue et la culture. Ce discours dominant crée un repli sur soi, deux démocraties différentes et séparées qui ne se connaissent plus. Tout cela conjugué avec un effort artificiel de renforcer cette identité flamande, qui devient en partie anti-francophone, anti-wallonne et anti-belge. Cela n'a pas percé partout dans la population, mais ça a créé entre autres deux partis nationalistes flamands de droite musclée et d'extrême droite fascisante. Que des jeunes gens d'un même pays voyagent, se rendent dans les villes et établissements scolaires de l'autre côté de leur frontière linguistique est une priorité pour dépasser les visions caricaturales de l'autre. En Flandre, la Wallonie évoque la pauvreté, l'insécurité... Il n'y a que les Ardennes et la descente de la Lesse qui valent la peine, pour grossir le trait. Ce ne sont pas les gens qui inventent ces idées. Elles viennent d'un discours presque officiel qui s'apparente à une prophétie autoréalisatrice. Si la Belgique a encore du sens, on aura besoin d'un mouvement qui va à l'encontre de ce discours, et qui véhicule l'idée qu'il est plus intéressant de se connaître et d'échanger que de vivre dos à dos.

LQJ : *Le milieu scolaire pourrait-il contribuer à enrayer ce discours ?*

M.G. : Pour cela, il doit rompre avec la tendance à la dissociation entre la langue et le tissu culturel qu'elle porte. La grammaire et le vocabulaire ne sont pas le plus important. Les mots portent beaucoup plus que leur technique : ils conduisent à la culture, à la compréhension de l'autre, à l'envie de surmonter ses peurs pour découvrir des lieux et des pratiques.

V.S. : Les professeurs qui m'ont marqué sont ceux qui m'ont parlé de Jacques Brel, d'écrivains, qui animaient des discussions ou des débats. Je me souviens d'un professeur qui pose un disque et nous fait écouter *Les Flamengants* de Jacques Brel. Une chanson très controversée en Flandre. Nous voulions tous en discuter. Il nous a arrêtés. « *Écoutons d'abord la chanson une seconde fois. Ensuite, nous débattons. Mais en français.* » On se trompait tout le temps, mais on parlait. Et ça fonctionnait.

M.G. : Et tu te souviens de ce que tu pensais de cette chanson ?

V.S. : J'étais fan de Brel. Je n'ai jamais considéré Brel comme anti-flamand, évidemment. Il était anti-flamingant. D'ailleurs, il figure dans le canon flamand, et c'est un excellent choix. Nous avions peur, en tant qu'historiens, que ce canon reste une commande politique. Nous craignons l'imposition d'une identité fermée et excluante. Heureusement, il y avait dans la commission des historiens qui ont reconnu la pertinence du projet, pour autant qu'il ne devienne pas un instrument du nationalisme flamand. Je trouve d'ailleurs le titre de la traduction française très beau : *Soixante fenêtres sur la Flandre*. C'est un peu plus relax que "canon".

LQJ : *Les fenêtres suggèrent en effet un extérieur accessible, des voisins à rencontrer. Il y a quelque chose de cet ordre-là, dans des cultures qui cohabitent. Vous affirmez qu'enseigner la culture d'une langue est fondamental. Dans les programmes d'immersion, le néerlandais comme première langue étrangère y domine toujours. Selon les étudiants, ce qui favorise le plus l'apprentissage et le sentiment agréable, c'est l'exposition à la culture flamande. Les statistiques vous donnent donc raison ! Échanger entre cultures qui s'affirment, c'est une clé pour ouvrir en grand ces fenêtres frontalières ?*

M.G. : Les échanges scolaires sont pour cela très importants. Je me souviens d'être allée faire la fête dans une discothèque à Alost, lors d'un voyage en secondaire. C'est là que l'intérêt a éclot pour moi. Mais pour un professeur qui voudrait organiser un tel séjour, cela reste souvent un parcours du combattant, y compris auprès de ses collègues et de sa direction.

LQJ : *C'est à Alost que vous avez accroché au néerlandais ?*

M.G. : Petite, j'allais en vacances en Zélande. Le néerlandais, c'était pour moi la possibilité de commander des glaces. Mais avant de se focaliser sur les déclics individuels, souvent favorisés par les discours des parents, il faut installer un environnement propice au bilinguisme, qui résultera d'une volonté politique. Il ne me semble pas impossible de recréer une culture commune entre élèves francophones et néerlandophones. Il suffit qu'ils "consomment" la même chose, qu'ils regardent un même programme, pour commencer. La diffusion de séries flamandes sous-titrées sur la RTBF, et l'inverse sur la VRT.

LQJ : *Les plateformes de streaming laissent aussi une place pour les séries régionales, y compris flamandes. Plus largement, des œuvres flamandes percolent épisodiquement en Wallonie. Broken Circle Break Down, Bullhead ou la scène rock anversoise avec dEus, Tom Lanoye et son roman La langue de ma mère, Lize Spit... Cette culture qui vibre juste à côté de nous, est-ce tout de même palpable ?*

M.G. : Je suis allée voir *Dag vreemde man* au Théâtre universitaire de Liège. Les acteurs et actrices vivaient en Flandre, sans que ce soit leur langue maternelle. Ils parlaient de leur parcours d'immigration, chantaient en néerlandais, dansaient, et c'était jubilatoire de recevoir une telle énergie de ce côté-ci de la frontière linguistique.

V.S. : *Dag vreemde man*, c'est une célèbre chanson d'Ann Christy, avec laquelle elle avait terminé deuxième lors des présélections pour l'Eurovision de 1971.

M.G. : Ah, tu vois ? Je ne connaissais pas ! Et je n'ai pas reçu ce spectacle comme spécifiquement flamand. Je le trouvais fondamentalement belge. Des gens venant d'un peu partout, et qui se rassemblent avec un brin de folie.

V.S. : Mais c'est ça ! Et ça va complètement à l'encontre de l'extrême droite, qui veut imposer une identité flamande. Parce que la Flandre est diverse et changeante. Si on parle de la culture flamande, on parle aussi de personnes issues de l'immigration sur plusieurs générations.

LQJ : *Peut-on dire que la diversité serait propre à la belgitude ? Des traits apparemment antagonistes s'emboîteraient, comme des poupées russes, en créant une addition d'identités et de sentiments d'appartenance ?*

M.G. : Le groupe dEUS est très belge. Stromae aussi. Les luttes ouvrières, l'immigration... Cette diversité échappe à la volonté de réduire la belgitude à une seule essence. Un trait localisé peut appartenir à un même narratif global, pluriel et ouvert.

V.S. : Sans pour autant retourner à un État unitaire, et tout en préservant le narratif flamand, sa langue et son autonomie. Si l'on retrouve des manières de cohabiter dans cette diversité, les fantasmes nationalistes ne tiendront pas. Quand ils regarderont autour d'eux, dans leur classe, sur les réseaux sociaux, de l'autre côté de la frontière linguistique, les élèves verront une tout autre réalité que ce qui leur est raconté. C'est évident, il y a une diversité de belgitudes, et elles ne se font pas obstruction. L'image des poupées russes est très juste. On peut reconnaître et cultiver cette hétérogénéité comme un atout, et non comme une faiblesse. C'est une réponse à la globalisation opposée à la réponse nationaliste qui prédomine aujourd'hui. Si on ne se connaît plus, si nos échanges s'appauvrissent, c'est aussi le fruit amer de ce repli sur soi.

LQJ : *L'enseignement reste une pierre angulaire de ce réenchantement, comme vous le disiez, Maud Gonne. Avoir au sein d'un même pays des voisins culturellement différents, avec qui l'on partage tant d'histoires, c'est une belle opportunité pour s'ouvrir à l'altérité, à s'y confronter et à s'en nourrir.*

M.G. : Absolument !

V.S. : Mais si dès qu'ils consultent un média, la première confrontation des jeunes francophones au néerlandais est Theo Francken, qui n'a jamais un mot amical pour ce qu'ils sont, et qui cherche à dissoudre la Belgique, c'est normal qu'ils s'en détournent... Face à une telle force, apprendre cette langue ne peut pas se résumer à l'accumulation de mots et de techniques. Apprendre le néerlandais, c'est Lize Spit, c'est Tom Lanoye...

M.G. : C'est *Dag vreemde man*.

V.S. : *Dag vreemde man*, oui... C'est ça, qu'il faut raconter.



◀ Dossier "Entre voisins. La Wallonie et le monde néerlandophone", revue *Septentrion*, n°9, 2024

Suggestions pour une plongée en culture flamande

Par Maud Gonne :

- l'autrice Lize Spit
- l'émission télévisée *In de Gloria* de Jan Eelen
- la chanson *Mia* de Gorki
- le film *Rundskop* de Michaël R. Roskam
- la pâtisserie *mattentaart*

Par Vincent Scheltiens :

- la série *De Ronde* de Jan Eelen
- le recueil de poésie *Vaderland* de Max Temmerman
- l'auteur Louis Paul Boon
- le film *Alabama Monroe* de Felix Van Groeningen
- le collectif de théâtre *De Roovers*

Regards sur Seraing

PHOTOS GEOFFREY MEULI

Les ingénieurs architectes exposent leurs projets

Se plonger dans le patrimoine et l'urbanisme de la ville de Seraing pour concevoir des projets de réhabilitation : les étudiantes et étudiants du master en ingénieur civil architecte, en faculté des Sciences appliquées, ont, durant trois mois, travaillé en atelier pour "repenser" la Halle de la Coulée et sa Rotonde, situées au cœur du bassin post-industriel sérésien et destinées à être rénovées en profondeur. Leur défi architectural, humain et technique a été de concevoir, sur plus de 10 000 m², des espaces muséaux, d'enseignement supérieur ainsi qu'une offre de restauration et un belvédère, le tout sur un terrain à forte déclivité. Plans, vues en 3D, maquettes et visions globales : les étudiants ont rassemblé leurs projets lors d'une exposition, après les avoir défendus devant un jury d'experts.

« Ce projet est un exercice fictif, bien entendu, car on ne sait pas à ce stade ce qu'il adviendra du site, qui est magnifique, explique Catherine Elsen, professeure en composition architecturale. Mais nous avons associé Eriges, la régie communale autonome de Seraing, tout au long du processus et dans le jury. Et il n'est pas impossible que les projets de nos étudiants constituent l'une ou l'autre source d'inspiration pour la suite... »



➔ www.fsa.uliege.be/projets-ing-archi





Rétrovision



S. Seyen

Docteurs et docteurs à thèse

Durant l'année 2024, 280 nouvelles docteurs et nouveaux docteurs à thèse ont été diplômés à l'ULiège (47% de femmes et 53% d'hommes), représentant 37 nationalités et issus des 11 facultés que compte l'Université. Autant de thèses aux sujets variés, qui conduisent ces scientifiques à poursuivre leurs recherches partout dans le monde. Le 8 février, une cérémonie a été organisée en leur honneur.

L'occasion également d'attribuer le statut d'"Ambassadeur et Ambassadrice ULiège" à trois personnalités qui contribuent au rayonnement de l'institution : **Marie-Elisabeth Faymonville**, chargée de cours émérite à l'ULiège, spécialiste en anesthésie-réanimation, ayant développé la technique d'hypnosédation, **Philippe Kridelka**, représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations unies depuis 2020, et **Jean-Philippe Tock**, directeur depuis 2021 du groupe de coordination et ingénierie des accélérateurs au sein du département d'ingénierie du CERN (*European Organization for Nuclear Research*).

☛ informations et photos :
www.news.uliege.be/dt-2025



S. Seyen

Le dernier 48 !

Avant l'arrivée du busway (et du changement de numérotation), profiter d'un "dernier" trajet dans le célèbre 48, mythique bus qui relie notamment le centre-ville au campus du Sart Tilman : **c'est ce qu'ont vécu une centaine d'étudiants le 14 avril dernier.** DJ MayDay, ancien étudiant de l'ULiège, a mis l'ambiance dans ce bus affrété spécialement pour l'occasion, qui a fait un aller-retour mémorable.

24h Vélo Télévie

Édition record pour le 10^e défi des 24h Vélo Télévie qui s'est tenu les 20 et 21 mars derniers, sur 15 sites. **Les 164 équipes inscrites, avec près de 1300 participants ont récolté 311 600 euros.** Ce challenge sportif et solidaire est organisé pour soutenir la recherche contre le cancer. De quoi gonfler le chèque final qui devait être remis par le CHU de Liège et l'université de Liège lors de la soirée de clôture du Télévie, ce 10 mai à Liège.



A. Tosoni - service communication, CHU de Liège



G. Meuli

15km de Liège

Le 13 avril, **1544 personnes** ont rejoint la TeamULiège pour participer aux 15km de Liège, qui ont rassemblé un total de 12 000 coureurs et marcheurs. Sur le podium, plusieurs membres de la communauté universitaire : **Véronique Fettweis** (CARE Digital Tools) se classe 2^e à la course de 15 km, suivie de près par **Irène Tosi** (faculté de médecine vétérinaire) en 3^e place. **Fanny Dembour** (étudiante en faculté de Médecine) remporte la course de 7 km. **Claire Jewasinski** et **Rémi Métayer** bouclent le marathon aux 4^e et 5^e places. Bravo !

☛ Photos et résultats :
www.news.uliege.be/15km2025

Distinctions

Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS au département des sciences historiques, **Viktoria von Hoffmann** vient de décrocher un prestigieux financement ERC consolidator grant pour son projet intitulé "Proxisenses", qui propose une refonte audacieuse de l'histoire des sciences en plaçant les sens dits de proximité – le goût, le toucher et l'odorat – au cœur des pratiques scientifiques et culturelles prémodernes.

Directrice du Traceolab et directrice de recherche du FNRS au département des sciences historiques, **Veerie Rots** a été désignée nouvelle membre de la *Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten* (KVAB), l'Académie flamande de Belgique pour les sciences et les arts.

Robert Laffineur, professeur émérite du département des sciences historiques, a été désigné *Rawson Visiting Scholar* du department of Classics à l'Université de Cincinnati (USA). Cette distinction a eu lieu à l'occasion du transfert à Cincinnati de ses *Rencontres égéennes internationales*, créées en 1986 et organisées tous les deux ans (à Liège d'abord puis dans des universités étrangères) et de sa série de publications *Aegaeum*, créées en 1987.

Nominations

Le conseil d'administration a nommé, de janvier à mars 2025 :

En faculté des Sciences appliquées

- **Anthony Cioppa** et **Motiar Rahaman**, au rang de chargé de cours, pour un terme de quatre ans
- **Édouard Verstraelen**, en tant que scientifique définitif

À HEC Liège

- **Jérôme Schoenmaeckers**, au rang de chargé de cours, à titre définitif

En faculté d'Architecture

- **Corentin Voglaire**, au rang de chargé de cours, pour un terme de cinq ans, renouvelable
- **Sophie Trachte**, au rang de chargé de cours, à titre définitif

Chaire Francqui

Le Pr **Nicolas Rouhier**, de l'université de Lorraine, a été accueilli en février à l'ULiège en tant que titulaire de la chaire Francqui internationale, programme qui vise à promouvoir l'excellence scientifique à travers des collaborations interdisciplinaires et internationales. Reconnu pour ses contributions majeures à la biochimie végétale, notamment dans le domaine de la biologie redox, il a donné une leçon inaugurale intitulée "*Multidisciplinary approaches to study thiol and metal-dependent processes in photosynthetic organisms*", marquant le début d'échanges et de conférences.

Par ailleurs, dans le cadre de la chaire Francqui ULiège 2024-2025, la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech a invité la Pr **Christine Aubry**, docteure en agronomie (AgroParisTech) et membre correspondant de l'académie d'agriculture de France, à donner plusieurs conférences, en avril et mai, constituant un tour d'horizon des agricultures intra et périurbaines dans les pays du Nord et du Sud.

Prix

Quatre scientifiques de la faculté des Sciences sont lauréats de prix de l'Académie Royale de Belgique :

- **François Beaufay**, chargé de cours au Centre d'ingénierie des protéines, a reçu le prix du fonds Léon et Henri Fredericq (physiologie de tous les organismes)
- **Lauriane Soret**, planétologue et collaboratrice scientifique au F.R.S.-FNRS au laboratoire de physique atmosphérique et planétaire, a reçu le prix Agathon de Potter (astronomie)
- **Xavier Raick**, ancien assistant au département biologie écologie évolution et postdoctoral research fellow à Cornell University (USA), a reçu le prix du fonds Jean Lebrun (écologie et biogéographie)
- **Ștefan Marincea**, chercheur à l'Institut géologique de Roumanie et chercheur invité au laboratoire de minéralogie et cristallographie de l'ULiège, a reçu le prix Henri Buttgenbach (géologie).

L'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) a décerné le prix Jean Carbonnier à **Guillaume Grégoire**, docteur en sciences juridiques et chercheur en droit économique et théorie du droit, pour sa thèse intitulée "La Constitution économique. Une enquête sur les rapports entre économie, politique et droit".

Collaborateur au département des sciences de l'antiquité, en langues et littératures anciennes (grec), **Jacques Schamp** a reçu, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le prix Alfred-Croiset pour l'édition critique des *Discours de Thémistios*, dans la collection des Universités de France (t. I-III).

Le prix Margherita Botto pour traducteurs et traductrices débutants, de l'Istituto Lombardo Accademia di Scienze e Lettere, a été décerné à **Letizia Imola**, doctorante en littérature et culture italiennes modernes et contemporaines, pour sa traduction en italien du roman *Les Impudents* de Marguerite Duras, traduction italienne jusqu'ici inédite.

Cinq étudiants et étudiantes en master en ingénierie biomédicale remportent le Prix Teckno2030, une compétition autour des technologies responsables et inclusives en santé. Leur projet *Adornease*, un kit pour aider les personnes à mettre leur bijoux d'une seule main, est né d'une expérience vécue : c'est en échangeant avec une camarade de classe porteuse d'une prothèse que cette idée a germé.

PopEx, le podcast développé **François Debras**, professeur associé au Centre d'études démocratie, pour informer, sensibiliser et lutter contre le populisme, l'extrémisme et le complotisme, a remporté le prix du Podcast 2025 (section discussion) décerné par le Kikk Festival et LVDT Audio.

Pour la réalisation des abris vélo sur le campus du Sart Tilman, l'ULiège a reçu un prix du concours Construction Acier 2024. Le jury a été séduit par le concept modulaire – répliquable à l'infini et adaptable à une multitude d'environnements – de ces abris en acier imaginés par la **cellule projet de l'administration des ressources immobilières**, accompagnée par le bureau d'études liégeois SEA+Partners.

Trois docteurs et docteur *honoris causa*

L'année académique 2024-2025 de l'ULiège a été placée sous le thème "Sciences, Libertés, Démocraties", « à la fois intimement liées, tout autant que simultanément menacées », avait exprimé la rectrice Anne-Sophie Nyssen lors de la Rentrée académique de septembre. Ce fil rouge a donné lieu à trois rencontres marquantes, labellisées "Grandes conférences universitaires", lors desquelles trois personnalités internationales ont reçu les insignes de docteurs et docteur *honoris causa*.

Le professeur **Svante Pääbo**, prix Nobel de médecine 2022 et pionnier de la paléo-génétique, a donné le 19 décembre une conférence intitulée "An Archaic Perspective on Human Origins". C'est Annelin Pinson, chercheuse qualifiée du F.R.S.-FNRS au laboratoire de neuroendocrinologie au GIGA-Neurosciences, auteure de plusieurs articles scientifiques avec Svante Pääbo, qui a présenté ce nouveau docteur *honoris causa* de l'ULiège. Le lendemain, au centre de recherche du GIGA, il a échangé avec des scientifiques sur la neurogenèse, la génétique animale ou encore l'archéologie expérimentale.

Le 18 février, **Mahboub Seraj**, militante des droits des femmes en Afghanistan – chaque jour plus limités par le pouvoir taliban en place –, nommée pour le prix Nobel de la Paix en 2023, a participé à l'échange "Comment rendre audibles en Occident les voix étouffées des femmes afghanes ?", avec, à ses côtés, Solène Chalvon-Fioriti et Margaux Benn, grands reporters en zones de conflits, en Afghanistan notamment. Elsa Mescoli, chargée de cours en anthropologie des migrations, et Christophe Deprez, chargé de cours en droit international humanitaire, ont présenté cette nouvelle docteur *honoris causa*. Mahboub Seraj a eu également l'occasion d'approfondir ces questions avec des étudiants et chercheurs.

☛ relire son interview, *Le Quinzième Jour* n°290

Enfin, le 25 mars, le géochimiste de renommée internationale **Charles Langmuir**, professeur à Harvard University, a donné une conférence intitulée "Earth and Human: why might we be there ?". Il a par la suite échangé avec des scientifiques et des étudiants lors d'un séminaire sur les liens entre le volcanique et les cycles glaciaires. Il a été mis à l'honneur par Jacqueline Vander Auwera, directrice du laboratoire de géologie et géochimie de l'ULiège, spécialisée dans le domaine de la géochimie des roches magmatiques.

☛ revoir les trois conférences : www.news.uliege.be/grandes-conferences-universitaires



M. Dumont



G. Meuli



M. Dumont

Inquiétudes dans le monde académique

Lors de son passage en Belgique, Charles Langmuir s'est dit inquiet pour la communauté scientifique aux États-Unis, soumise à des attaques menées par l'administration Trump. En avril, Harvard s'est opposée à Donald Trump, qui menace de geler 2,2 milliards de dollars de subventions fédérales à la prestigieuse université. « Bravo au président de Harvard, Alan Garber, et à sa communauté académique, a souligné la rectrice Anne-Sophie Nyssen. Il faut du courage en cette période troublée. **Cette résistance aux intimidations, qui sont autant d'attaques frontales à la science et aux scientifiques, est à saluer, à soutenir** ».

Comme le soulignait le Conseil des rectrices et recteurs francophones, « sans que nous en soyons là aujourd'hui en Belgique, force est de constater que l'inquiétude est grande dans le monde académique ». Ces craintes sont notamment liées à la diminution globale du financement des universités et du FNRS et aux réductions drastiques du montant des pensions de retraites du personnel académique – facteur influençant « sur l'attractivité même de la carrière académique qui joue pourtant un rôle essentiel de levier dans le développement durable de nos sociétés contemporaines ». **Sur la réforme des retraites, l'ULiège et son conseil d'administration se sont positionnés via une motion et « mettent en garde les pouvoirs publics contre les conséquences directes et indirectes de cette réforme, à laquelle ils s'opposent fermement ».**

☛ www.news.uliege.be/motion-retraites-avril25

Décès

Nous avons appris avec un vif regret le décès de :

André Smons, membre du PATO à la retraite du service universitaire de contrôle physique des radiations, survenu le 12 janvier.

Constantin (Cristian) Gulan, membre du personnel scientifique à la retraite au département d'hydraulique et de transport de la faculté des Sciences, survenu le 3 février.

Jean Heinrichs, professeur associé honoraire de la faculté des Sciences, survenu le 7 février. Il a consacré sa carrière de chercheur à la physique théorique de l'état solide.

Pierre Rochus, professeur honoraire de la faculté des Sciences appliquées, chercheur en physique nucléaire et ancien directeur scientifique du Centre spatial de Liège, survenu le 20 février.

Claudine Goffin, membre du PATO à la retraite de Gembloux Agro-Bio Tech, survenu le 23 février.

Marcel Ponthière, membre du PATO à la retraite de la faculté des Sciences, où il a exercé son savoir-faire dans l'art et la technique du soufflage du verre, survenu le 26 février.

Roger Pain, professeur émérite à Newcastle-upon-Tyne (UK), figure emblématique de la biochimie, qui se vit décerner les insignes de docteur *honoris causa* de l'ULiège en 1999, survenu en mars.

Léopold Thunus, chargé de cours honoraire de la faculté de Médecine, ancien directeur de l'unité de chimie analytique, survenu le 23 mars.

Le Quinzième Jour présente aux familles et aux proches ses plus sincères condoléances.



J.-L. Wertz

In memoriam

Pierre Noiret, professeur au département des sciences historiques, est décédé ce 18 avril.

Il a consacré l'ensemble de son parcours scientifique et d'enseignement à l'archéologie préhistorique.

Après avoir soutenu, en 2004, une thèse sur le Paléolithique supérieur de la Moldavie, il a poursuivi sa carrière scientifique au sein du service de préhistoire, dont il est devenu chef de travaux en 2010. En 2014, il a rejoint le corps académique en prenant la direction du service d'archéologie préhistorique. Il était membre de l'UR art, archéologie et patrimoine (AAP) Spécialiste du Paléolithique supérieur, en Belgique et à l'étranger, il a (co)dirigé plusieurs chantiers de fouilles, notamment sur les sites de Mitoc (Roumanie) et du Trou al'Wesse (Belgique). Il avait noué un réseau de collaborations scientifiques solides tant sur le plan international qu'en Belgique. Il avait aussi à cœur de diffuser son savoir et transmettre sa passion pour la Préhistoire au grand public.

Pierre Noiret a assumé de nombreuses responsabilités au sein de l'institution, dont celles de président ou de vice-président du département des sciences historiques (de 2018 à ce jour).

Il était un professeur unanimement salué et respecté. Enseigner, transmettre, former était, à ses yeux, une mission fondamentale. Il assumait des enseignements diversifiés, théoriques et pratiques, en bachelier et en master. Il supervisait également les stages de fouilles des futurs historiens et historiennes de l'art et archéologues.

Engagé, disponible, à l'écoute et toujours bienveillant, tant envers ses collègues que ses étudiants, il était une figure majeure de son département et de sa faculté, qui se souviendront de son sourire, de son efficacité discrète et de l'éclectisme de sa culture littéraire et musicale.

Pierre Noiret savait créer du lien entre les individus et favoriser le consensus. Ses grandes qualités scientifiques étaient indissociables de ses profondes qualités humaines.

À sa compagne, à ses trois enfants, à ses proches, à ses collègues, à ses étudiantes et étudiants, *Le Quinzième Jour* présente ses condoléances sincères et émues.

Petites mythologies uliégeoises

Romans, poésie, théâtre... Sélection, toute subjective, parmi les meilleures publications récentes des membres de l'Université et de ses alumni.

SÉLECTION CLAUDINE SIMART



Armel Job
La cuisinière du Kaiser
Robert Laffont, 2025

Armel Job aime montrer que les gens sont souvent bien plus complexes que ce qu'ils laissent paraître. C'est le cas encore dans ce très beau nouveau roman, bien différent des autres, dont l'histoire commence à la toute fin du 19^e siècle. Magda, femme de caractère, et son mari Victor reprennent un petit hôtel dans les Ardennes. Magda s'y fait remarquer par la chaleur de son accueil et l'excellence de sa cuisine. Mais, en 1914, arrive la guerre. L'hôtel est incendié et un des fils de Magda, d'à peine 14 ans, est froidement assassiné sous ses yeux par un officier allemand. Tout s'effondre. Magda ne peut admettre la stupidité de la guerre et l'aveuglement impardonnable des dirigeants à cause de qui tant d'innocents sont tués. Aussi, quand elle apprend que le Kaiser, installé à Spa, cherche une cuisinière, elle voit là l'occasion de l'approcher...

L'auteur est licencié en philologie classique (1970).



Michel Lambert
Quelle importance
Quadrature, 2024

Michel Lambert est un excellent nouvelliste. Avec une écriture élégante, il plonge le lecteur en quelques pages dans la psychologie profonde de ses personnages, pendant un très court moment de leur existence – généralement quelques heures seulement –, moment ordinaire et en même temps privilégié où quelque chose pourrait peut-être modifier leur vie. Un micro-événement *a priori* sans importance : une rencontre fortuite, des retrouvailles, une conversation, une réflexion... ou la couleur du ciel, qui semble avoir toujours un rôle de miroir de l'âme ou, au contraire, de déclencheur. Ce qui se passera ensuite, l'auteur ne le dévoile jamais, il laisse au lecteur la responsabilité de terminer l'histoire, de décider quel impact ce petit grain de sable pourrait avoir sur ce que le narrateur s'apprête à vivre.

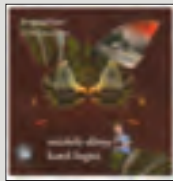
L'auteur est licencié en administration des affaires (1971).



Jérôme Eeckhout
Le cortège des maudits
Alice éditions, 2025

Gabriel et Étienne doivent vivre toute une année chez Françoise, Jean-Pierre et leurs jumelles, sur la petite île d'Ir-Baine battue par les vents et les pluies incessantes. Étienne prend énormément de plaisir à parcourir l'île, il aime ses paysages et les violents courants marins. Il se lie même avec quelques habitants. Peu, car les îliens de souche n'apprécient vraiment pas les étrangers. Gabriel, au contraire, attend avec impatience de pouvoir retourner sur le continent. Sa découverte fortuite d'un vieux carnet de poèmes va captiver les quatre adolescents, et particulièrement un texte un peu énigmatique qui évoque des morts suspectes qui ont eu lieu sur l'île. Mais percer les secrets des îliens n'est peut-être pas sans conséquence, d'autant plus que Gabriel cache aussi un secret... Un chouette roman jeunesse, avec de jolies illustrations de l'auteur.

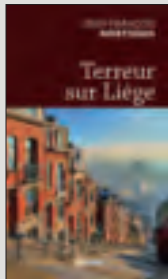
L'auteur est licencié en histoire de l'art et archéologie (1999).



**Michèle Divoy et
Karel Logist**
***Le papillon à trois
ailes***
**Boumboumtralala,
2024**

Recueil d'aphorismes poétiques où les deux auteurs mêlent leurs pensées et leur art sur des sujets aussi différents que le temps qui passe – *Ma vocation était de rester un enfant / La vie me l'a gâchée* –, la santé, l'âge – *Si l'on s'en tient aux trois premières lettres / la vieillesse peut débuter de manière agréable* –, l'amour, l'écriture, ou encore la mer – *Le sable ne connaît le vent que de profil / La vague sait son visage*.

Karel Logist est licencié en sciences du livre et sciences documentaires (1991).



**Jean-François
Mortehan**
Terreur sur Liège
Weyrich, 2025

Le Pr Jacques Saint-Paul enseigne les langues slaves à l'université de Liège. Un jour, le Recteur lui impose un mystérieux assistant, Yvan Roubatchev, qui mène de très étranges recherches dans le plus grand secret. Quand enfin il est mis dans la confidence, Saint-Paul juge soudain insipide sa petite vie tranquille et accepte avec empressement d'affronter les pires dangers dans d'effrayants souterrains liégeois...

L'auteur est licencié en histoire (1973).



Justine Huart
Angle mort
**Noir'éditions,
2024**

Le narrateur ne vit plus depuis dix ans, depuis l'accident.

Désormais, il voit dans tout objet, tout mouvement, toute activité un grave danger, une menace pour sa vie. Rien ni personne n'arrive à calmer ses angoisses, pas même sa petite amie. Le cancer dont il est atteint achève de le persuader qu'il a bien peu de chances de pouvoir mettre fin à son insupportable anxiété. À moins de revenir sur les lieux de l'accident...

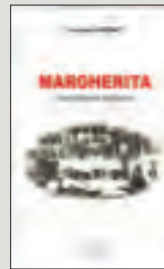
L'autrice est docteure en sciences biomédicales et pharmaceutiques (2021) et chercheuse en néphrologie.



Chloé D. Lucerat
Vert tendre
autoédition, 2025

Florence a beaucoup trop tiré sur la corde au travail comme à la maison où elle doit souvent gérer seule ses deux jeunes enfants. C'est le harcèlement qu'elle subit de la part d'un collègue qui fait tout basculer. Mise en repos par son médecin, elle doit maintenant reprendre tout doucement pied. Une psychologue lui propose une thérapie plutôt originale : une bibliothèque humaine inspirante...

L'autrice (pseudo) est diplômée en information et communication (1998), en relations internationales (2000) et en langues et civilisations de l'Asie orientale (2001).



Carmelo Virone
***Margherita. Une
enfance sicilienne***
Le Cerisier, 2024

Margherita vivait dans un petit village de Sicile jusqu'à son mariage en 1952.

Elle qui n'a pas appris à exprimer ses sentiments accepte de se raconter et de partager des souvenirs. Au-delà de son histoire personnelle, le lecteur découvre ce qui faisait le quotidien des *paesani* au milieu du siècle dernier, leurs dures conditions de vie, les traditions familiales, la condition de la femme...

L'auteur est licencié en philologie romane (1980).



Daniel Charneux
En bref
Bleu d'encre, 2024

"Ce n'est rien / rien qu'un demi-siècle / juste un peu de temps / le temps de faire rimer / jeunesse et vieillesse". Dans ce beau recueil, l'auteur pose un regard poétique et philosophique sur le temps qui fuit "comme une conduite d'eau". Il dit l'importance de vivre le présent : "Pourquoi la nostalgie quand le présent suffit ?", et d'oser vivre pleinement : "Il avait vécu plusieurs vies / mais avait-il vécu la sienne ?"

L'auteur est licencié en philologie romane (1976).

ARCHITECTURE

Brutalisme au Sart Tilman

Inspiré par Le Corbusier, le brutalisme a marqué l'architecture dès 1950. Son prestige a rejailli jusqu'aux Oscars avec le sacre du film *The Brutalist*. Le courant est peu valorisé en Belgique, d'où l'importance d'un premier ouvrage photographique de référence, signé par l'architecte Pierrick de Stexhe : *Brutalism in Belgium*. Où le campus du Sart Tilman occupe une place de choix.

ARTICLE PHILIPPE LECRENIER – PHOTOS PIERRICK DE STEXHE

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Europe est à reconstruire. Incubée en Grande-Bretagne, mais inspirée par Le Corbusier, l'architecture brutaliste donne dès 1950 son âge d'or au béton. Robuste, abondant et monumental, le matériau rassure et évoque l'invulnérabilité. À ses débuts, le mouvement revendique l'artisanat. Le béton n'est jamais caché. Il est coffré sur place. Les veines du bois et fixations des coffrages y laissent leur empreinte, donnant un caractère "fait main" unique à chaque construction, avant que le préfabriqué lisse et sériel mène, dans les années 1980, à la saturation et à l'essoufflement de l'esthétique.

Pierrick de Stexhe est architecte, diplômé de l'ULiège en 2017, et doit à son père une passion pour la photographie argentique. « Lors d'un séjour au Barbican Center de Londres, j'ai été frappé par la puissance de ce complexe brutaliste, mais aussi par l'aura dont il jouit. C'est un environnement à part entière : espace culturel, écoles, logements... Il est initialement voué à reloger la classe moyenne après la guerre, mais est tellement prisé que seules les personnes les plus aisées peuvent y habiter. Il y a en Belgique de nombreux bâtiments brutalistes très qualitatifs, mais au destin diamétralement opposé. Ils tombent en désuétude, quand ils ne sont pas démolis. J'ai ressenti une urgence à les visibiliser. » En ressort *Brutalism In Belgium*, un ouvrage photographique à la méthodologie rigoureuse. « Dans la lignée de Brent et Hilla Becher, je cherche une image neutre, de manière à montrer les bâtiments pour ce qu'ils sont, sans effet. »

S'y retrouvent de nombreux bâtiments du Sart Tilman, sortis du sol dans les années 1960 sous la houlette d'architectes comme André Jacqmain ou Charles Vandenhove : le CHU² et son immanquable verrière, le bâtiment de géographie B11⁴, la centrale thermique⁶ et ses allures de temple aztèque métallique, les résidences étudiantes du B13³ telles des ruches sur un plan cruciforme, les infrastructures sportives du Blanc Gravier⁵ et le B8¹ qui abrite un restaurant et des alcôves s'enchaînant de manière fragmentée dans un dédale de couloirs et de renforcements qui se jouent du dénivelé du site pour relier les espaces entre eux. « Le Recteur de l'époque, Marcel Dubuisson, voulait un ensemble cohérent ; le béton en est le dénominateur commun. Le Sart Tilman est un lieu important pour moi. J'y ai déambulé pendant de nombreuses heures. L'endroit me touche, aussi parce qu'il est unique au monde, confie Pierrick de Stexhe. On découvre rarement de telles constructions aujourd'hui, dotées d'espaces qui ne sont pas strictement nécessaires, mais tellement généreux. Ils sont inventifs, fonctionnels, ingénieux. Il y a un dialogue avec la nature qui entoure le campus, et en même temps une affirmation de la transformation, de la modernité, de l'empreinte humaine. C'est un patrimoine unique à préserver ».



N. Delmelle



◀ Pierrick de Stexhe, *Brutalism in Belgium*. A collection of buildings from 1950s to 1980s, Prisme Éditions, Bruxelles, 2024





Quelle nouvelle, citoyen·ne ?

"Peur bleue" : le thème du concours d'écriture proposé conjointement par la Maison des sciences de l'homme de l'ULiège et l'asbl Mnema afin de stimuler l'engagement dans la société, par le biais des mots.

"Peur bleue" : le point de départ des récits de nombreux participants et participantes, qui ont exploré la question de la frayeur sous toutes ses facettes – celle qui bloque ou terrorise, celle qui met en mouvement et pousse à lutter pour ses valeurs.

Bravo au lauréat, Thibaut Louppe.

NOUVELLE THIBAUT LOUPPE –
ILLUSTRATION CASSILDA CHOFFRAY

Rester un homme

Je m'appelle Igor K. Je me trouve sur le front dans l'est de l'Ukraine, dans le village de P. Dans ce village, ou dans ce qu'il en reste... Tout autour de moi sent la mort et le désespoir. Tout pue la saleté, le dégoût et l'inhumanité. Je suis couché, mon SVU de calibre 7,62 × 54 mm R à mes côtés. C'est une arme semi-automatique de précision de fabrication russe. C'est une arme de mort...

Il fait gris aujourd'hui. Le soleil ne percera pas l'épais voile au-dessus de ma position. Le vent est humide en cet automne et je sens venir la neige prochaine. C'est beau la neige. Mais elle n'effacera pas la guerre et ses profonds stigmates. Imaginez, du sang versé pour rien, des combats pour rien, des hommes qui meurent pour quelques mètres ou kilomètres carrés. Sans parler de la souffrance de peuples qui s'aimaient.

Je suis couché à l'étage d'une bâtisse en décombres. Un obus a percé le pan du mur de la façade arrière. C'est là qu'on m'a ordonné de me poster, pour "allumer" tout ce qui pourrait sortir du bois et venir vers nos positions. Comprenez : je suis là pour buter des Ukrainiens qui tenteraient de reprendre le village. C'est cela cette guerre : se battre pour conquérir et défendre des villages en ruines... Hautement stratégique... mais cela vient d'en haut, et les Russes n'ont pas pour habitude de contester ce qui vient d'en haut... Je suis donc là, mon fusil à la main, en position de tir, prêt à faire feu sur tout ce qui bougerait face à moi. Je

fais régulièrement le point dans ma lunette de tir. Je balaie de gauche à droite et de droite à gauche mon secteur. Nous savons qu'ils viendront, mais quand et combien ? Il faut se tenir prêt à ouvrir le feu et défendre la mère patrie... Putain, la mère patrie !

Je viens d'un village aux alentours de Zaporijjia. Comme de nombreux concitoyens, je suis appelé à me battre. Pas contre des ennemis, mais contre les miens. Pour les Russes, nous sommes des Russes et nous devons être "fiers de notre lignée" et nous battre pour la Russie. Il est vrai que je suis russophone mais la politique, avant la guerre, je m'en foutais. Je me sentais Ukrainien mais je ne me posais pas vraiment la question. Je me sentais aussi proche de la Russie. C'était une seconde patrie en fait. Tout en nous sentant Ukrainiens, on rêvait de réussite en Russie : pour la culture et le business, c'est là que ça se passait. Mais on se souvenait aussi des vieux qui expliquaient le traitement réservé aux Ukrainiens durant l'ère soviétique et de l'"Holodomor", la grande famine de cette période. Nous connaissons tous cela, nos familles nous ont raconté ces histoires mais on restait attachés à la Russie. C'était cool pour l'ado que j'étais.

J'ai dix-huit ans depuis deux mois. Au moment de l'invasion, beaucoup sont partis de peur d'être pris par les Russes ou enrôlés de force. Moi, j'avais 16 ans, je ne risquais pas grand-chose et avec mes parents, on était sûrs que cette guerre ne durerait pas. Les pays démocratiques de l'Occident nous aideraient, c'était certain. Depuis les événements de la place Maïdan, on avait l'espoir ! On avait confiance en l'Europe. La plupart des garçons de ma classe sont aussi restés même si nos pères et nos frères partaient. Nous ne pouvions pas abandonner tout comme cela, nous devions aussi demeurer avec nos vieux et montrer que nous étions chez nous. Et puis, s'il le fallait, il serait toujours temps de partir plus tard. Trop tard...

Alors même que nous aurions dû nous préparer depuis l'annexion de la Crimée et le conflit dans l'ouest, nous étions trop innocents, trop soucieux de mener notre vie d'adolescent. Qui peut nous blâmer ? Je me souviens de la vie avant l'invasion : les matchs de foot, les jeux vidéo (quand je

pense qu'on adorait les jeux de guerre... j'ai envie d'en vomir maintenant), les potes et puis Ania évidemment. "Ania"... Penser à toi, c'est beau et douloureux à la fois. J'ai besoin de ton souvenir mais il me déchire le cœur. Tout ce que je t'ai dit et tout ce que j'ai encore à te dire. Mais il est trop tard maintenant. Je suis au combat, prêt à tirer sur un mec qui pense aussi à sa "Milaya". Quelle merde !

Nous ne nous baladerons plus le long du Dniepr, je ne sentirai plus tes cheveux. Ah, ce que j'aimais glisser mon nez sous tes boucles brunes. C'était ma cocaïne à moi : un "snif" me suffisait pour emplir ma vie d'un rêve. On avait des rêves de réussite. C'était sûr, notre voie était tracée. Il y avait une vie avant la mort, il fallait en profiter. Vive la jeunesse ! Moi, j'étais trop immature pour comprendre la préciosité de ces moments... Il m'arrivait de me moquer de toi, Ania. Tes lèvres me manquent à présent. Le léger relief de tes lèvres gercées lorsque je t'embrassais, cela était si bon ! Pas besoin de came pour planer quand on est amoureux.

Et puis la guerre. Même en ce moment, penser à toi mon Ania, c'est s'envoler loin de cette boue, loin de cette merde, loin de cet uniforme et de ce flingue. Penser à toi, c'est revenir en humanité. Merci Ania.

"Toi, moi, une vie simple à la campagne et peut-être des enfants...", disait Tolstoï dans l'une de ses nouvelles. J'y pense beaucoup en ce moment. C'est tout ce que j'aurais souhaité finalement. Fini les rêves de gloire et de succès, je n'ai plus l'envie de conquérir le monde et de devenir quelqu'un, j'aurais juste voulu vieillir à tes côtés. Les jeunes de notre âge dans les pays en paix se rendent-ils compte de leur chance ? Sont-ils conscients que nous avons les mêmes rêves, les mêmes vies, les mêmes envies ? Mais tout cela s'est envolé le matin du 24 février 2022.

Trois semaines avant mon anniversaire et donc ma majorité, je devais quitter discrètement la maison pour me cacher de l'armée russe. Ils m'ont devancé les salauds. Ils considèrent que nous sommes des Russes et que, en tant que tels, nous devons nous battre à leurs côtés. À l'instruction, l'officier nous a fait tout un discours "d'accueil" pour nous signifier notre appartenance à cette grande nation,

nos racines russes, l'amitié qu'avait pour nous le président P. et la nécessité de lutter contre un gouvernement nazi et corrompu. Après ces belles paroles, il nous dit aussi que si nous refusions de nous battre ou si nous désertions, il s'occuperait de nos familles... Ses dernières phrases nous paralysèrent. Pourtant, depuis deux ans, nous savions qu'ils étaient capables de tout et surtout du pire.

Je devais rejoindre Griska P. et Piotr L., des copains, qui étaient planqués dans la cave d'archives d'une usine elle aussi en ruine dans ce qui était, il y a deux ans encore, un petit parc rassemblant quelques sociétés de transport d'acier et d'autres entreprises. Certains amis de ma famille travaillaient là-bas.

La plupart des jeunes se planquaient ou fuyaient vers l'est avant leur majorité pour éviter la conscription. Il était clair que je ne voulais pas me battre et que je devais moi aussi me planquer et puis fuir. Mais ils ont débarqué quelques jours avant que je ne parte. Je pensais qu'ils viendraient me cueillir le jour de ma majorité, que j'avais un peu de temps. Je faisais mine de rien et rasais les murs. Je n'avais rien dit à personne sinon à Maman et Ania. Mais ils ont été plus malins et je ne devais pas être le premier à vouloir tenter le coup. Ils m'ont cueilli à l'école, avec d'autres de ma classe. Nous n'avons pas pu dire au revoir à nos proches. Mama, Ania... Adieu.

Deux mois d'une instruction militaire sommaire avec d'autres jeunes enrôlés comme nous. Nos cadres nous vomissaient et n'avaient aucun respect pour nous. Nous en avons bavé et nous avons très vite compris que nous serions de la chair à canons. Nous manquions déjà de tout : équipements et nourriture. Cela en disait long sur nos futures conditions au front. Le soir, nous pleurions cachés sous nos draps. "Mama, Anouchka", j'ai tant pensé à vous.

Nos chefs disaient qu'ils ne pouvaient pas nous faire confiance. Que nous avions intérêt à nous battre ou que nous le payerions cher. Nous étions morts de peur. Nous étions des enfants hagards qui ne comprenaient que trop bien que notre horizon fût noir. Comment allions-nous nous sortir de ces ténèbres ? Nous avons été réunis pour un rassemblement cérémoniel en Crimée avant de partir au front dans nos différentes unités. Ils

nous ont de nouveau gavés de discours à la con. Tout le monde avait environ mon âge. Ce n'est pas possible ! Je n'en reviens pas ! Je ne veux pas ! Je suis trop jeune ! Cette guerre n'a aucun sens ! Que foutent les Américains et les Européens depuis deux ans ! Nous sommes abandonnés.

Je suis en position couchée, face au bois dans lequel les forces ukrainiennes se trouvent. Elles se préparent à la contre-attaque. Ma respiration s'accélère. Depuis deux ans, j'ai peur. Mais ce que je ressens en ce moment, jamais je ne l'ai ressenti. Je ne veux pas que cette peur me domine et qu'elle me laisse aller à une obéissance abjecte. Je veux la transformer en quelque chose de plus fort, de plus beau. Pour l'humanité. Pour Mama et Ania. Pour tous les miens. Pour tous les jeunes de mon âge. Pour toutes les générations futures. Domptez votre peur, faites-en une force, ne pliez pas face à elle, restez des hommes dignes. Refusez la bêtise, la cruauté et l'inhumanité.

Je suis en position couchée, j'observe la lisière du bois avec la lunette de mon SVU. Mon arme est chargée et une munition chambrée, prête à tirer. Dans ma lunette, j'aperçois un mouvement à l'orée du bois. Je perçois quelques hommes en progression. C'est imminent. "Dompte ta peur, reste un homme", me dis-je. Mon cœur tape fort, j'ai l'impression que cela va exploser. Vite, je dois agir avant de perdre toute raison, avant de perdre tout contrôle. Mon doigt est sur la détente. Je recule doucement le canon de mon arme. Bientôt les tirs vont débiter, notre âme sera perdue. Je ne veux pas. Les hommes sont des frères. Je glisse mon arme lentement le long de mon corps et j'arrive à positionner le canon sous mon menton. Je n'aurai pas de sang sur les mains, ni ukrainien, ni russe. Je dois dompter ma peur, rester un homme. Mama, Anouchka...

Je n'ai plus peur. J'appuie sur la détente.



✦ Un recueil, intitulé *Quelle nouvelle, citoyen-ne ?*, reprend les dix meilleurs textes du concours. Il est accompagné de dix illustrations réalisées par des élèves de l'École supérieure des Arts Saint-Luc Liège, imprimées en risographie. En vente à la librairie de La Cité Miroir.

La mobilité à l'ULiège

INFOGRAPHIE AURÉLIE PECHÉ

Comment les étudiant·es et membres du personnel de l'ULiège rejoignent-ils les campus de Liège, Gembloux et Arlon ?

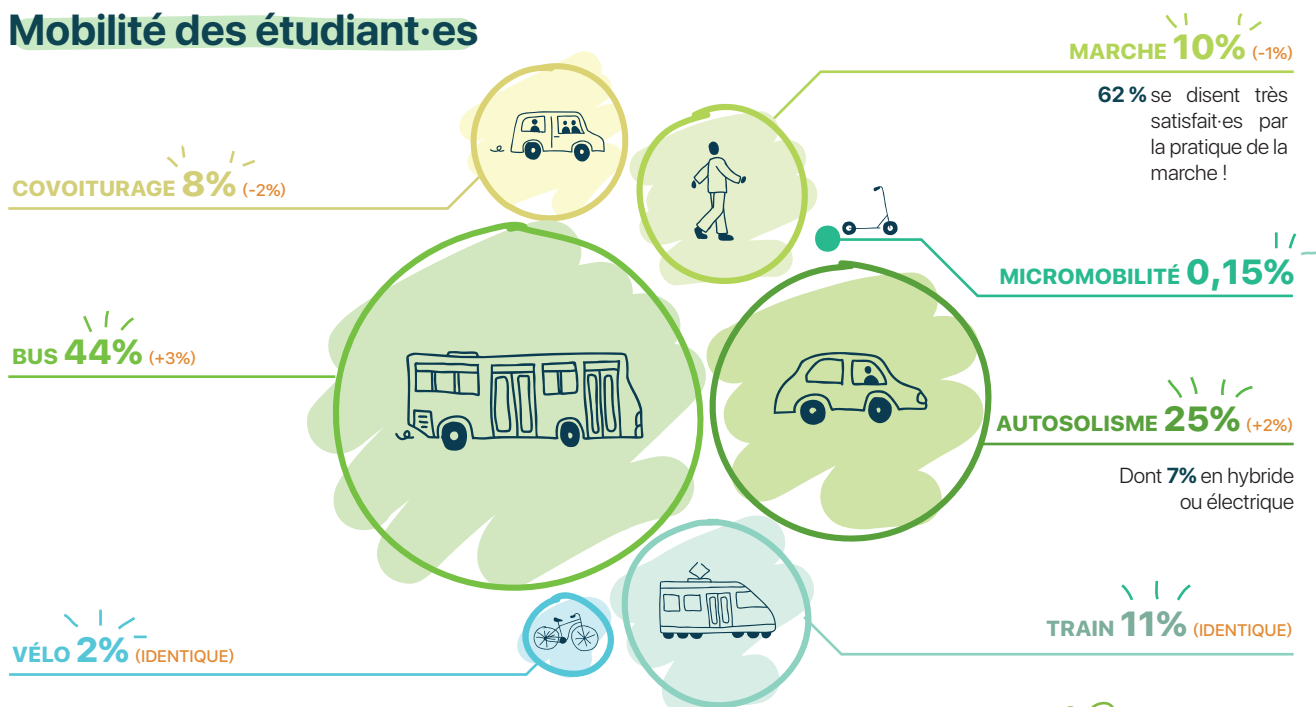
La dernière enquête de mobilité menée au sein de l'Université de Liège* a permis, par la récolte de plus de 4000 questionnaires et 700 commentaires, de dresser la photographie de la mobilité au quotidien de la communauté ULiège vers et sur les campus, et de prendre en compte l'évolution en cours depuis 7 ans, sachant que la localisation des campus, en ville ou en agglomération,

joue un rôle dans les parts modales. De quoi élaborer la nouvelle politique de mobilité à l'horizon 2025-2030 visant à garantir l'accessibilité des campus tout en développant, autant que possible, une mobilité plus durable.

Moins d'autosolisme (fait de se déplacer seul·e en voiture), plus de kilomètres parcourus à pied et à vélo, arrivée du tram à Liège : la communauté de l'ULiège progresse collectivement vers plus de mobilité active.

➡ www.durable.uliege.be/mobilite-2024

Mobilité des étudiant·es



Les chiffres indiqués entre parenthèses correspondent à l'évolution des parts modales, par rapport à l'étude menée en 2021

Mobilité des membres du personnel



Les chiffres indiqués entre parenthèses correspondent à l'évolution des parts modales, par rapport à l'étude menée en 2017

Objectifs fixés par la politique de mobilité de l'ULiège pour 2020-2025

- 15% d'autosolisme
- + 6% de covoiturage
- + 4% de vélo
- + 5% de transports en commun



* L'ULiège mène une enquête de mobilité tous les 3 ans auprès des membres du personnel (obligation du SPF Mobilité) élargie volontairement depuis 2021 aux étudiants. Cette enquête est menée par la Cellule urbanisme et mobilité, en collaboration avec la Cellule Radius.

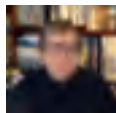
Membres du personnel : 2087 questionnaires finalisés, soit 40% de taux de réponse (+ 10% par rapport à l'enquête de 2021).

Étudiant-es : 2016 questionnaires finalisés, soit 8% de taux de réponse (- 3% par rapport à l'enquête de 2021).

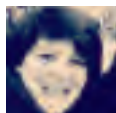
EN MOTS



Henri Deleersnijder est professeur d'histoire, essayiste et collaborateur du *Quinzième Jour* depuis de longues années. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.



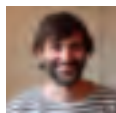
Retour aux sources pour **Henri Dupuis**, lui qui a participé au premier numéro de *Liège Université*, le lointain (1979 !) ancêtre de l'actuelle revue. Radio, télévision et internet suivirent, toujours avec la même passion d'expliquer la science.



Catherine Eeckhout (arts et sciences de la communication, 1997) est la secrétaire de rédaction du *Quinzième Jour*. Elle traque les virgules intempestives, les majuscules surnuméraires et les intertitres mal placés. Elle a la réputation de titrailler plus vite que son ombre.



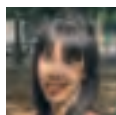
Thibault Grandjean aime jouer du fiddle et comprendre le monde. Journaliste scientifique, il est diplômé de l'université de Strasbourg et s'intéresse surtout aux sciences du vivant.



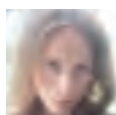
Philippe Lecrenier partage son temps entre rédaction et musique. Journaliste scientifique, il collabore de manière privilégiée avec l'ULiège.



Marie Liégeois, journaliste de formation, travaille depuis 2012 au sein du service communication de l'ULiège. Elle aime l'écriture, la rencontre et les histoires qui en découlent. Elle est la rédactrice en chef du *Quinzième Jour* depuis... ce numéro.



Romaniste repentie, **Julie Luong** est journaliste (*Le Vif*, *Alter Echos*, *Médor*, etc.). Adeptes des questions circulaires, elle pratique l'interview comme maïeutique et le reportage comme sport de combat.



Ariane Luppens est diplômée de l'université de Strasbourg en Études européennes et relations internationales. Elle s'intéresse tout particulièrement aux problématiques juridiques et économiques.



Master en journalisme en poche, **Lisa Neirynck** ne manque jamais une occasion de partir explorer le monde. Quand le travail de journaliste indépendante l'appelle et que les congés doivent attendre, elle s'évade d'une autre manière, au chaud dans une salle de cinéma.

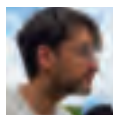


Claudine Simart travaille au Pôle muséal et culturel de l'ULiège. Elle présente dans chaque numéro sa sélection d'ouvrages parmi les nombreuses publications littéraires de membres de la communauté universitaire et alumni.



Chimiste et océanographe de l'ULiège, **Laetitia Theunis** a troqué le tablier de chercheuse pour la plume de journaliste par passion pour la vulgarisation scientifique (*Daily Science*, *Le Vif*, *Le Soir*). Naturaliste, elle aime les montagnes, la cuisine sauvage et la photographie.

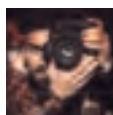
EN IMAGES



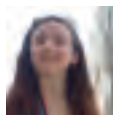
Architecte diplômé de Saint-Luc Liège, **Fabien Denoël** donne des cours de dessin à la faculté d'Architecture et à ESA Saint-Luc. Adeptes du dessin d'observation, il remplit de nombreux carnets de croquis, souvenirs de lieux proches ou lointains et des gens qui y vivent.



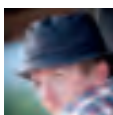
Caricaturiste bien connu, **Pierre Kroll** est aussi homme de radio et de télévision. Dessinateur quotidien du journal *Le Soir*, il est fidèle collaborateur du *Quinzième Jour*. Il est docteur *honoris causa* de l'ULiège et membre associé de l'Académie royale de Belgique.



Photographe indépendant, **Geoffrey Meuli** travaille régulièrement avec l'ULiège pour des portraits et reportages de vie étudiante et d'événements. Il aime jouer avec la profondeur du noir et blanc afin de saisir les histoires qui se cachent derrière les personnes.



Aurélie Peché est une infographiste enthousiaste qui adore explorer de nouvelles voies créatives. Passionnée de nature et de voyage, elle utilise ses expériences pour renforcer son imaginaire.



Jean-Louis Wertz est photographe freelance, il collabore au *Quinzième Jour* depuis 2004 pour des portraits et des reportages. Son amour de la montagne le conduit bien souvent à prendre de la hauteur en toutes circonstances.

LE QUINZIÈME JOUR
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

291 | mai-août 2025

Périodicité : janvier-mai-septembre

ISSN : 2593-5984

Service communication

Université de Liège

pl. de la République française 41 (bât. 01)

4000 Liège

+32 (0)4 366 52 11 | lqj@uliege.be



GESTION DES ABONNEMENTS VIA LE SITE

www.lqj.uliege.be

Éditeur responsable Quanah Zimmerman

Mise à jour du site internet Jean-Michel Dusoulrier

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Jean-Claude Massart [créacom]

IMPRESSION

Snel Grafics





